



Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2. 017.301 €

Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

RCS Marseille B 377 847 637

DOCUMENT DE BASE



En application de son règlement général et notamment de l'article 212-23, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de base le 28 juin 2006 sous le numéro I06-108. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de base a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-11 du Code monétaire et financier, a été effectué après que l'Autorité des Marchés Financiers a vérifié « si le document est complet et compréhensible et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemples du document de base sont disponibles sans frais auprès de Piscines Groupe GA, RN8 Parc d'Activités Quartier du Douard 13420 Gemenos ainsi que sur les sites Internet de Piscines Groupe GA (<http://www.piscinesgroupega.com>), d'ARKEON Finance (<http://www.arkeonfinance.fr>) et de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>).

SOMMAIRE

1 PERSONNES RESPONSABLES	7
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE	7
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE	7
1.3 POLITIQUE D'INFORMATION	7
2 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	7
2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	7
2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	7
2.3 INFORMATION SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNES, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES	7
3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	7
4 FACTEURS DE RISQUE	8
4.1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	8
4.1.1. <i>Risques liés au marché</i>	8
4.2.2. <i>Risques liés à l'exploitation</i>	9
4.2.3. <i>Risques liés aux actifs</i>	10
4.2 RISQUES LIES A LA SOCIETE	11
4.3 RISQUES JURIDIQUES	11
4.3.1 <i>Faits exceptionnels et litiges</i>	11
4.3.2 <i>Droits de propriété intellectuelle</i>	13
4.4 RISQUES DE MARCHE	13
4.4.1 <i>Risques de taux de change</i>	13
4.4.2 <i>Risques de liquidité</i>	13
4.4.3 <i>Risques de taux d'intérêt</i>	13
4.4.4 <i>Risques sur actions</i>	13
4.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES	14
4.5.1 <i>Garanties souscrites par PISCINES GROUPE GA et ses filiales</i>	14
4.5.2 <i>Politique d'assurance</i>	24
4.5.3 <i>Contrôle Interne</i>	26
5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	28
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	28
5.1.1 <i>Dénomination sociale</i>	28
5.1.2 <i>Registre du commerce et des sociétés</i>	28
5.1.3 <i>Date de constitution et durée de la Société</i>	28
5.1.4 <i>Siège social, forme juridique et législation applicable</i>	28
5.1.5 <i>Historique de la Société et opérations d'apports</i>	28
5.2 INVESTISSEMENTS	31
5.2.1. <i>Investissements réalisés</i>	31
5.2.2. <i>Investissements en cours</i>	31
5.2.3. <i>Principaux investissements à venir et pour lesquels la société a pris des engagements fermes</i>	31
6. APERCU DES ACTIVITES	32
6.1 PRÉSENTATION ET HISTORIQUE DU GROUPE PISCINES GROUPE GA	32

6.2. L'ACTIVITÉ DU GROUPE PISCINES GROUPE GA	33
6.2.1. <i>Le concept du groupe Piscines Groupe GA</i>	33
6.2.2. <i>La fabrication de piscines et de produits accessoires</i>	33
6.2.3. <i>La commercialisation de piscines et de produits accessoires</i>	34
6.3. PRÉSENTATION DES PRODUITS ET DES PRESTATIONS DU GROUPE PISCINES GROUPE GA	34
6.4. ZONES GÉOGRAPHIQUES COUVERTES	36
6.5 LA CLIENTÈLE	37
6.6 LES FOURNISSEURS	40
6.7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	42
6.8 PRÉSENTATION DU MARCHÉ DE PISCINES GROUPE GA	43
6.9. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	45
6.10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	47
7 ORGANIGRAMMES	53
7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE	53
7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	55
8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	56
8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES	56
8.2. USINES	56
8.3. ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ	56
9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	56
10 TRESORERIE ET CAPITAUX	56
11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)	57
12 INFORMATION SUR LES TENDANCES	57
12.1. PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTÉ LES VENTES ET LES STOCKS	57
12.2. TENDANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES	57
13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	58
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES PRÉVISIONS DE BÉNÉFICES	70
14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	71
14.1 COMPOSITION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE	71
14.1.1 <i>Conseil d'administration et organes de direction de PISCINES GROUPE GA</i>	71
14.1.2 <i>Informations générales relatives aux administrateurs et dirigeants</i>	71
14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	72
15 REMUNERATION ET AVANTAGES	73
15.1 INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATIONS	73
15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES	73
16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	73

16.1 MANDATS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	73
16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA SOCIÉTÉ OU À L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES	74
16.3 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	74
16.4 DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	74
16.5 RAPPORTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	74
17 SALARIES	76
17.1 RESSOURCES HUMAINES	76
17.2 PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR	78
18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	78
18.1 ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	78
18.2 DROITS DE VOTE DE L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	78
18.3 CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PAR L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE	79
18.4 ACCORD PORTANT SUR LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	79
19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	79
20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	80
20.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005 ÉTABLIS AUX NORMES FRANÇAISES	80
20.2 PRO FORMA 2004	105
20.3 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES : COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2005, 31/12/2004 ET 31/12/2003	106
20.3.1 Comptes sociaux au 31 décembre 2005 établis en normes françaises	106
20.3.2 Comptes sociaux au 31 décembre 2004 établis en normes françaises	125
20.3.3 Comptes sociaux au 31 décembre 2003 établis en normes françaises	141
20.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	156
20.9 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	156
20.10 ABSENCE DE CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2005.	156
21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	156
21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL	156
21.1.1 Montant du capital	156
21.1.2 Titres non représentatifs du capital	156
21.1.3 Répartition du capital et des droits de vote	156
21.1.4 Autres titres donnant accès au capital	157
21.1.5 Capital social autorisé, mais non émis	157
21.1.6 Evolution du capital depuis la création de la société et de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices	157
21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	158
21.2.1 Objet social	158
21.2.2 Forme des actions	158
21.2.3 Modifications du capital et des droits attachés aux actions	158
21.2.4 Franchissement de seuils	159

<i>21.2.5 Stipulations statutaires relatives aux organes d'administration et de direction</i>	159
<i>21.2.6 Assemblées générales</i>	161
<i>21.2.8 Conventions d'actionnaires</i>	161
22 CONTRATS IMPORTANTS	162
23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	162
24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	162
25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	162

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE

Monsieur Gérard ANDREI
Président Directeur Général

Piscines Groupe GA

Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS
France

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent prospectus sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle il(s) indique(nt) avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du prospectus.

Les commissaires aux comptes n'ont pas formulé d'observation.



Fait à Gémenos le 28 juin 2006.

Monsieur Gérard ANDREI – Président Directeur Général

1.3 POLITIQUE D'INFORMATION

Monsieur Jean-Michel FAUREL
Directeur Administratif et Financier

PISCINES GROUPE GA

Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS
France

2 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

→ M. Gustave CAMPANELLA
20 rue Latour Maubourg
06 400 Cannes

→ Deloitte & Associés
Les Docks Atrium 10.4
10, place de la Joliette
13 002 Marseille
Nommé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 31 mars 2006

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

→ Monsieur Luc CAMPANELLA
33, avenue des Mimosas
06 110 Le Cannet

→ BEAS
7/9 Villa Houssay
92 200 Neuilly-sur-Seine.
Nommé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 31 mars 2006

2.3 INFORMATION SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNES, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES

Madame Régine RAYNAUD, commissaire aux comptes de la société Groupe Gérard ANDREI¹ depuis le 28 juin 1996 a démissionné de ses fonctions à effet du 11 octobre 2005 en raison de son départ à la retraite. Elle a été remplacée par Monsieur Gustave CAMPANELLA par une décision d'une AGE du 23 novembre 2005.

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente une sélection de données financières consolidées, établies en normes françaises, du Groupe PISCINES GROUPE GA au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 (pro forma)².

En k€	31/12/2005	31/12/2004 pro forma
Chiffre d'affaires	32.344	32.311
Résultat d'exploitation	1.591	4.132
Résultat courant	1.290	4.010
Résultat net	1.124	2.457
Capitaux propres	13.551	9.606
Immobilisations nettes	17.465	10.336
Endettement net	5.218	843

La mise en route de trois nouvelles usines explique la baisse ponctuelle des résultats en 2005, et était, en revanche, les prévisions de résultats formulées au § 13.

¹ « Groupe Gérard ANDREI » est l'ancienne dénomination sociale de Piscines Groupe GA (Cf. AGE du 27 janvier 2006 qui a décidé le changement de dénomination sociale). Cf. §. « 5.1.1 Dénomination sociale » page 28 du présent document.

² Comptes présentés au § «20.1 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2005 ETABLIS AUX NORMES FRANÇAISES » du présent document (page 80).

4 FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à examiner et prendre en considération l'ensemble des informations décrites dans le présent document de présentation, y compris les risques décrits dans le présent chapitre, avant de procéder à l'achat ou la souscription des actions de la société PISCINES GROUPE GA. Les risques présentés ci-dessous, sont ceux que la société considère, à la date du présent document de présentation, comme étant susceptibles d'avoir un impact défavorable significatif sur la société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. La liste des risques présentés dans ce chapitre n'est pas exhaustive, la société ne peut en effet exclure que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

4.1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

4.1.1. Risques liés au marché

- **Risques liés à l'environnement économique**

A la connaissance de Piscines Groupe GA, l'activité du Groupe ne serait pas significativement influencée par la conjoncture économique. Cette activité ne serait effectivement que faiblement affectée par une dégradation de l'environnement économique.

Au contraire, l'influence potentielle, sur l'activité de Piscines Groupe GA, de l'évolution du secteur de la piscine, est réelle.

Les risques liés à la dégradation de ce marché sont toutefois limités puisque, selon Piscines Groupe GA, à partir des études du marché et des constats du terrain de ces 15 dernières années, ce marché est porteur et il devrait continuer à se développer.

Il existe 14,5 millions de foyers résidents en maisons individuelles (source INSEE 2004). Sur cette base, et d'après les diverses études, 6 à 8 millions de propriétaires sont susceptibles de devenir propriétaires d'une piscine de plus de 3,5 mètres.

A ce jour, le nombre de piscines implantées sur le territoire Français est de 1 154 000 (dont 66%, soit 762 000, sont enterrées).

Une étude (réalisée par Decryptis en novembre 2005) évalue à 311 000 (piscines enterrées et piscines hors sol), le nombre de piscines susceptibles d'être vendues au cours des 3 prochaines années (2006, 2007, 2008).

Compte tenu des taux d'évolution des piscines hors sol, Piscines Groupe GA estime à 150 000 le potentiel de ventes de piscines enterrées sur cette même période.

Compte tenu de la connaissance du marché dont bénéficie Piscines Groupe GA, il faudrait également intégrer un taux de renouvellement des piscines hors sol vers les piscines enterrées. Or, un taux très prudent de 10% correspondrait

à un potentiel supplémentaire de 120 000 piscines enterrées sur 3 ans.

Enfin, cette étude Decryptis estime que la coque polyester et la piscine hors sol bois ont gagné, en 2005, 20% de part de marché au détriment des autres modes de fabrication.

- **Risques liés à l'environnement concurrentiel**

A la connaissance de Piscines Groupe GA, et à ce jour, l'environnement concurrentiel n'affecte pas véritablement l'activité du Groupe dans la mesure où l'outil de production de Piscines Groupe GA ne permettrait pas au Groupe de couvrir l'ensemble des besoins du marché.

Ces besoins du marché sont donc couverts par différents intervenants sans que la présence des uns ne soit vraiment préjudiciable pour les autres.

C'est d'ailleurs parce que son outil de production ne lui permet de couvrir qu'une partie des besoins du marché que Piscines Groupe GA a mis en place une politique de développement de cet outil de production (création de nouvelles usines...).

A ce jour, le risque lié à l'environnement concurrentiel n'est donc, pour Piscines Groupe GA, pas significatif.

- **Dépendance vis-à-vis des clients**

En 2005, les 3 principaux clients de Piscines Groupe GA représentaient respectivement 4,21%, 3,83% et 3,44% du chiffre d'affaires du Groupe.

Il n'existe donc pas de risque significatif de dépendance vis-à-vis des clients.

De plus, de nombreux revendeurs de piscines se tournent spontanément vers Piscines Groupe GA afin de se positionner comme distributeurs.

De ce fait, la disparition potentielle d'un gros distributeur serait toujours préjudiciable, mais seulement à court terme, puisque Piscines Groupe GA pourra aisément le remplacer et cela dans un délai suffisamment court pour que sa disparition ne soit pas un préjudice notable.

- **Dépendance vis-à-vis des fournisseurs**

Les approvisionnements sont répartis entre différents fournisseurs : aucun fournisseur ne se trouve en situation de monopole ni même de quasi monopole.

En effet, aucun fournisseur ne représente plus de 11%, au 30 avril 2006, des achats de Piscines Groupe GA.

La politique d'achat intègre la potentialité d'une défaillance de l'un d'entre eux. Une rupture occasionnelle ou prolongée d'un article ne pose donc jamais d'autre souci que le report des consommations sur un autre fournisseur déjà connu.

En effet, Piscines Groupe GA dispose d'au moins deux sources d'approvisionnement établies. En outre, Piscines Groupe GA conserve une, voire deux sources d'appro-

visionnement auxiliaires en cas de défaillance des deux premières.

Le risque de dépendance de Piscines Groupe GA vis-à-vis de ses fournisseurs n'apparaît donc pas significatif.

4.2.2. Risques liés à l'exploitation

- **Risques liés aux sous-traitants et à la qualité des prestations**

→ *Sous-traitance :*

Piscines Groupe GA a recours à la sous-traitance pour la fabrication d'équipements communs à toutes les gammes, notamment les accessoires annexes aux coques et fournis dans les kits mais aussi pour la fabrication des outillages de production.

Ce recours à la sous-traitance permet à Piscines Groupe GA de réaliser des économies.

La politique du Groupe consiste à être propriétaire de l'intégralité des outillages nécessaires, d'être en mesure de changer aisément de sous-traitant mais aussi d'avoir la possibilité qu'un autre sous-traitant puisse venir se substituer au premier (en cas de rupture) ou compléter sa production.

→ *Qualité des prestations :*

Piscines Groupe GA accorde une importance toute particulière à la démarche qualité. Cela se traduit d'une part par la participation du directeur de production à certains groupes de travail sur des projets de normes et par la volonté d'obtenir diverses certifications (notamment ISO 9001 pour laquelle le Groupe s'est engagé dans un processus concernant toutes ses filiales).

S'agissant du SAV, le taux d'intervention était, pour 2005, de 0,47% du chiffre d'affaires HT consolidé.

- **Risques liés aux coûts et à la disponibilité de couvertures d'assurances appropriées**

• Afin d'assurer la couverture de l'ensemble des risques principaux que le Groupe a pu identifier, Piscines Groupe GA a contracté un certain nombre d'assurances listées dans le § « 4.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES » (page 14 du présent document).

- **Risques relatifs à l'exploitation de logiciels**

Piscines Groupe GA utilise un logiciel de gestion de grande marque (SAGE), dont il est satisfait.

En cas de défaillance de cet outil, Piscines Groupe GA pourrait parfaitement faire appel à d'autres fournisseurs proposant des solutions similaires.

- **Risques liés aux stocks**

Les produits finis et stockés de Piscines Groupe GA ne sont pas périssables et sont, de plus, parfaitement neutres.

Il n'existe aucune contrainte d'ordre Technique (si ce n'est de stocker le bassin à l'envers pour éviter qu'il ne se remplisse d'eau de pluie et de le positionner sur un sol stable et plan en vue d'éviter toute prise au vent, donc tout déplacement), ni d'ordre écologique puisque c'est une structure parfaitement homogène, dure, étanche, ne générant aucun rejet (odeur, vapeur ou liquide) et pour finir ne rouillant pas.

Au regard de la Rubrique N° 2663 des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) portant sur le stockage des produits finis, Piscines Groupe GA ne rentre à ce jour dans aucun seuil, puisque chacun de ses sites dispose d'un stock inférieur à 1000 m3.

Cependant, si à l'avenir Piscines Groupe GA était amené à dépasser ce seuil, Piscines Groupe GA devrait faire un avenant à sa déclaration afin de stipuler son classement en terme de déclaration (aucune autorisation ne serait pour autant nécessaire).

Piscines Groupe GA fabrique généralement ses bassins sur commande.

En saison de faibles livraisons, les unités de production reconstituent leurs stocks sur les modèles les plus vendus. La disponibilité de ces modèles donne aux unités de Piscines Groupe GA une grande réactivité au démarrage de la saison.

Si la saisonnalité sur les livraisons est réelle, elle n'existe pas en termes de production. Cette activité est relativement stable tout au long de l'année.

- **Risques liés à l'activité internet**

Piscines Groupe GA ne réalise pas d'activité au travers d'Internet.

Le Groupe n'est donc pas concerné par un tel risque.

- **Risques liés au renouvellement des contrats de partenariat**

Cf. supra « Dépendance vis-à-vis des clients » et « Dépendance vis-à-vis des fournisseurs » (§ « 4.1.1. **Risques liés au marché** » page 8 du présent document).

- **Risques liés à la capacité d'adaptation de la société à une forte croissance**

Avec 3 usines supplémentaires, Piscines Groupe GA augmente son potentiel de production de 6 000 à plus de 10 000 piscines par an

Le Groupe est donc en mesure de faire face à une forte croissance de la demande, sachant que plus de 4 000 piscines ont été facturées en 2005 et près de 4 500 fabriquées.

- **Risques liés aux innovations technologiques**

Piscines Groupe GA n'est pas concerné par un tel risque dans la mesure où la fabrication et la commercialisation de piscines coques polyesters ne sont pas des secteurs qui connaissent des innovations technologiques majeures et fréquentes.

Cependant, Piscines Groupe GA n'hésitera pas à breveter toute nouvelle technologie si le développement et la mise au point d'un nouveau produit, process ou concept apparaît pouvoir bénéficier à son activité.

- **Risques liés à la saisonnalité de l'activité**

L'activité de Piscines Groupe GA est saisonnière en terme de livraison mais stable en terme de commandes et de production.

Toutefois cette saisonnalité de livraison tend à s'estomper avec la croissance de l'activité de Piscines Groupe GA sur le Nord de la France.

4.2.3. Risques liés aux actifs

- **Risques liés à la non réalisation de projets d'investissement / de développement menés par la Société**

Les investissements lourds sont déjà réalisés.

Dans le business plan, aucun investissement stratégique n'est projeté. Les investissements prévus et intégrés dans les prévisions ont un caractère récurrent et maîtrisé.

Cependant, certaines Technologies innovantes et/ou améliorant la productivité, et concourant à la réduction des émissions de COV (Composés Organiques Volatiles / Styrène) dans les usines et des rejets dans l'atmosphère sont en cours d'analyse et d'étude.

Toutefois et à ce jour Piscines Groupe GA estime qu'il n'existe aucun degré d'urgence pour changer de technologie.

- **Risques liés à l'estimation de la valeur des actifs**

Le groupe a mis en place des indicateurs de pertes de valeurs sur ses principaux actifs (marques, brevets, créances, stocks, outils de production. Ces indicateurs font l'objet d'un suivi semestriel.

En cas de constatation de perte de valeur de l'un des actifs, une dépréciation est alors constatée dans les comptes.

- **Risques liés à la réglementation applicable³**

Les principaux textes réglementaires applicables à l'activité de Piscine Groupe GA sont rappelés dans un document intitulé « Mise en œuvre des polyesters stratifiés⁴ » :

Cf. plus particulièrement le chapitre « réglementation » et la fiche INRS FT 2 portant sur le styrène (cf. point ci-après « risques environnementaux et liés à la santé »).

Concernant plus particulièrement la mise en œuvre des polyesters stratifiés, il n'existe pas de réglementation spécifique.

S'agissant des produits, Piscines Groupe GA doit respecter certaines règles de stockage des piscines fabriquées. Piscines Groupe GA prend toutes les précautions utiles et nécessaires afin de satisfaire à ces règles de stockage.

Par ailleurs, l'implantation d'usines de fabrication Piscines Groupe GA est soumise, non pas à autorisation, mais à déclaration (voir aussi le paragraphe « risques liés aux stocks »).

- **Risques environnementaux et liés à la santé (amiante, légionelle, installations classées...)**

L'ensemble de la profession est de plus en plus confronté à la problématique du respect des normes environnementales, notamment dans les domaines du rejet de styrène dans l'atmosphère et des émissions polluantes provenant des ventilations.

Concernant le respect des normes environnementales portant sur les rejets de COV, différentes mesures réalisées par un organisme officiel ont permis de confirmer que le mode de ventilation des usines de Piscines Groupe GA lui permet de satisfaire aux exigences de son classement en déclaration ICPE (Installations classées pour l'environnement).

→ **Risques environnementaux :**

Piscines Groupe GA est sensibilisé aux aspects environnementaux et a engagé une démarche positive en la matière⁵.

Piscines Groupe GA se préoccupe notamment du traitement des nombreux déchets générés par son activité. Le groupe procède au tri des déchets directement sur les postes de travail.

Enfin, le groupe a développé un partenariat avec plusieurs entreprises spécialisées dans l'enlèvement et la destruction des déchets.

L'ensemble de ces mesures permet aux salariés de Piscines Groupe GA de travailler dans un environnement parfaitement sain dans le domaine de la stratification au contact de coques en polyester.

→ **Risques liés à la santé :**

- S'agissant des risques pour la santé inhérents aux produits utilisés par Piscines Groupe GA : aucun approvisionnement de Piscines Groupe GA n'est classé « Cancérigène

³ Cf. aussi le point ci-après relatif aux « risques environnementaux et liés à la santé ».

⁴ Mise en œuvre des polyesters stratifiés. Cahier de notes documentaires, 1981, 102, ND 1305.

⁵ Cf. sur ce point le § « 6.7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » page 42 du présent document.

et Mutagène pour la Reproduction » (C.M.R).

Néanmoins, du styrène est utilisé pour produire les plastiques polyesters. Bien que beaucoup moins toxique que d'autres composés aromatiques équivalents (tels que le benzène...), il présente un risque de toxicité dans des cas d'expositions élevées et sur du long terme. Cette toxicité concerne en effet essentiellement les travailleurs professionnellement exposés au produit.

La directive européenne n° 91322 fixe désormais le taux maximum d'émanation de styrène dans les ateliers à 50 PPM.

Cette directive européenne a été transposée en droit français par un Décret n° 2006-133 du 9 février 2006 du ministère chargé du Travail et liste 10 valeurs limites réglementaires contraignantes.

Cette directive européenne fait référence aux « Valeurs Limites d'Exposition Professionnelles » (V.L.E.P), en vue de prévenir la survenue de pathologies d'origine professionnelle dues à l'exposition à un polluant potentiellement toxique. Ces V.L.E.P. sont fixées par le Ministère du Travail qui les révisé périodiquement en fonction de l'état des connaissances.

En 2007, le taux maximum d'émanation de styrène pourrait être abaissé à 40 ou 30 ppm, voire 20 ppm en VME (Valeur Moyenne d'Exposition sur 8H00), mais à ce jour, et selon les renseignements obtenus par Piscines Groupe GA au niveau de la profession (syndicat et fournisseurs de Matières Premières), il semblerait que la tendance soit plutôt moins contraignante que ces prévisions.

Piscines Groupe GA a conçu et utilise des systèmes de captation des polluants afin de réduire l'exposition du personnel en deçà de la future valeur de 20ppm.

Le taux d'émanation de styrène constaté sur l'un des sites pilote du Groupe en la matière se situe en deçà de 20ppm. Sur ses autres sites de production, Piscines Groupe GA s'est fixé un délai de 24 mois afin d'anticiper l'abaissement éventuel prochain du taux maximum d'émanation de styrène.

Il est à noter qu'un litige opposant l'une des sociétés du Groupe (U1PPP) à la CRAM et à l'inspection du travail a pour origine l'efficacité de la ventilation d'une cabine de gelcoatage et de postes de stratification⁶.

S'agissant des risques pour la santé inhérents aux produits fabriqués et commercialisés par Piscines Groupe GA, le Groupe n'a pas identifié de risque particulier.

4.2 RISQUES LIÉS A LA SOCIÉTÉ

- **Risques liés aux accords conclus**

Néant

- **Risques de conflits d'intérêts**

La famille Andréi, actionnaire majoritaire de Piscines Groupe GA, a choisi une démarche d'introduction en bourse pour favoriser le développement du groupe. Dans cet esprit, elle a fait apport (cf. § 5.1.5) de tous les droits sociaux qu'elle détenait dans des filiales, ainsi que de tous les droits de propriété industrielle exploités par le groupe qu'elle détenait (marques, brevets, dessins et modèles). Par ailleurs, sur certains de ses sites, le groupe est locataire de SCI contrôlées par la famille Andréi (cf. § 8.1). Il a été veillé à ce que le montant des loyers versés corresponde au prix du marché. Ce point a fait l'objet d'un rapport d'expertise de Maître Seguin, notaire à Aubagne. Compte tenu de la politique ainsi suivie, la société estime qu'il n'y a pas de risque de conflit d'intérêts.

- **Absence d'historique des activités**

Non concernée

- **Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés**

Gérard ANDREI a été à l'origine de la réussite de Piscines Groupe GA.

Mais, le développement de Piscines Groupe GA s'appuie sur la présence et l'action d'autres collaborateurs.

Piscines Groupe GA a effectivement peu à peu étoffé son équipe de direction (au sein de la société Piscines Groupe GA et au sein des filiales) afin de ne pas faire peser l'ensemble des responsabilités sur les principaux dirigeants de Piscines Groupe GA.

Egalement, le développement de Piscines Groupe GA est intimement lié à la qualité de l'ensemble de son capital humain.

En effet, si l'activité de l'entreprise était affectée par la disparition de Gérard ANDREI ou de l'un de ses collaborateurs clé, elle ne serait pas gravement mise en péril dans la mesure où l'activité de Piscines Groupe GA repose sur une équipe.

- **Effet des acquisitions**

Non concernée.

4.3 RISQUES JURIDIQUES

4.3.1 Faits exceptionnels et litiges

A ce jour, Piscines Groupe GA enregistre 6 litiges significatifs :

➔ **CRAM⁷ – Inspection du travail c/ U1PPP :**

La CRAM et l'Inspection du Travail ont estimé que la ca-

⁶ Cf. § « 4.3.1 Faits exceptionnels et litiges » page 11.

⁷ Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

bine de « gelcoatage » et les postes de stratification ne disposaient pas d'une ventilation suffisamment efficace.

U1PPP a fait l'objet d'une injonction de la CRAM et d'une mise en demeure de l'Inspection du Travail en vu d'une mise en conformité.

Les recours hiérarchiques diligentés par U1PPP ont été rejetés.

Le 22/02/06 les représentants de la CRAM et de l'inspection du travail en visite sur le site d'U1PPP ont laissé présager :

-que la CRAM appliquerait une majoration en matière de cotisation d'Accident du travail (AT).

-que l'inspection du travail envisagerait la mise en œuvre d'amendes à l'encontre de l'employeur pour infraction au Code du travail.

Ces amendes pourraient atteindre un montant de 91 000 €. Cependant, Piscines Groupe GA s'est engagé à réaliser les modifications demandées.

A l'heure actuelle, un certain nombre de travaux sont effectués.

Aucune provision comptable n'a été passée au titre de l'exercice clos le 31/12/2005, dans la mesure où les travaux initiés sur 2005 se poursuivront sur 2006.

Un courrier de ces administrations a été reçu, mi mars 2006, à propos des pénalités correspondantes. Plus précisément, la CRAM a notifié à U1PPP l'imposition d'une cotisation supplémentaire.

Ce courrier ne remet pas en cause le consolidé 2005, compte tenu du montant non significatif de la pénalité relative à 2005 (moins de 8 K€).

→ Litige Futura Gestion c/ U3PPP :

Société Holding assurant la gestion de sociétés de distribution, Futura Gestion a travaillé avec quelques filiales de Piscines Groupe GA, et plus particulièrement avec U3PPP.

Les ventes réalisées par Futura Gestion ont par la suite été jugées insuffisantes. U3PPP a donc mis fin à leurs relations contractuelles.

Estimant bénéficier d'un contrat cadre, Futura gestion a réclamé à U3PPP 510.000€ pour rupture abusive de relations commerciales et a, à cette fin, initié une procédure contentieuse devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux. Celui-ci s'est toutefois déclaré incompétent au profit du Tribunal de Commerce de Poitiers, dans le ressort duquel est domicilié le défendeur (U3PPP), admettant par la même implicitement l'inexistence d'un quelconque contrat cadre. Cette décision a été confirmée le 18/05/05 par la Cour d'Appel de Bordeaux.

U3PPP n'a aucune nouvelle de Futura Gestion depuis désormais plus de 9 mois. Futura Gestion n'a effectivement pas saisi, à ce jour, le Tribunal de Commerce de Poitiers de sa demande.

Le service juridique de Piscines Groupe GA estime que Futura Gestion ne donnera vraisemblablement aucune

suite à la décision de la Cour d'Appel de bordeaux.

Par conséquent, le litige n'a fait l'objet d'aucune provision comptable.

→ Alliance Piscines c/ Bella Piscines et U3PPP :

Un distributeur dénommé Bella Piscines est implanté sur le même site qu'U3PPP. Sur ce site sont stockés tous types de piscines, dont des piscines abîmées. Or, une piscine abîmée d'Alliance Piscines est entreposée sur ce site. Alliance Piscines a donc assigné Bella Piscines et U3PPP devant le Tribunal de Commerce de Poitiers. La demande est évaluée à 150.000€.

Alliance Piscines reproche plus particulièrement à U3PPP d'avoir participé à des manœuvres constitutives de concurrence déloyale. U3PPP conteste le principe et le quantum de la demande.

Ce litige a fait l'objet, en mars 2006, de dépôt de conclusions de l'ensemble des parties.

U3PPP a notamment conclu le 14 mars 2006 en soulevant la nullité de l'assignation et en déniait toute responsabilité.

L'issue judiciaire de ce litige ne devrait être connue que d'ici quelque mois.

U3PPP contestera en outre le quantum du préjudice allégué.

Le litige n'a fait l'objet d'aucune provision comptable.

→ Cancé c/ U6PPP :

U6PPP avait confié la construction de son bâtiment à la société Cancé.

Constatant de nombreuses malfaçons, U6PPP n'a pas honoré l'intégralité de la facture qui lui a été présentée par Cancé.

A ce jour, 75.000€ n'ont pas été réglés.

Cancé a assigné U6PPP en référé pour désignation d'un expert et paiement du solde de la facture.

L'expertise est actuellement en cours.

Aucune provision n'a été passée concernant ce litige puisqu'il s'agit de crédit-bail.

→ Mr Fiche c/ UPF :

Ancien directeur d'UPF, Mr Fiche a initié une procédure prud'homale à l'encontre d'UPF pour licenciement abusif. Sa demande atteint 72.000€. Le Conseil des Prud'hommes de Nîmes a débouté Mr Fiche de ses demandes. Mr Fiche a fait appel de cette décision.

UPF estime peu probable que la Cour d'Appel accède aux demandes de Mr Fiche.

Par conséquent, le litige n'a fait l'objet d'aucune provision comptable.

Piscines Groupe GA enregistre quelques autres litiges lesquels, pris isolément, sont non significatifs.

Ces litiges sont principalement :

→ Quelques **litiges clients**, principalement relatifs à des désordres esthétiques (bullage...) ou des problèmes de pose (les montants des demandes compris entre 10.000€ et 35.000€). Le Groupe Piscines Groupe GA privilégie alors dès que possible un règlement amiable de ces litiges.

→ **1 litige prud'homal** de l'ordre de 40.000€ opposant Piscines Groupe GA et une ancienne salariée à propos, notamment, de la convention collective applicable. Les conseillers rapporteurs étaient dans le sens de l'interprétation de Piscines Groupe GA. L'affaire est actuellement en délibéré devant les Conseils de Prud'hommes de Marseille.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent, ou susceptible d'avoir, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine de PISCINES GROUPE GA.

4.3.2 Droits de propriété intellectuelle

Piscines Groupe GA est propriétaire de l'ensemble des marques, brevets et modèles⁸ qu'il exploite.

Avant les opérations d'apport décrites au § 5.1.5, et intervenues le 29 décembre 2005, la famille Andréi était propriétaire de différents droits industriels (marques, brevets, dessins et modèles) exploités par le groupe.

4.4 RISQUES DE MARCHÉ

4.4.1 Risques de taux de change

Non concernée

4.4.2 Risques de liquidité

Piscines Groupe GA dispose de liquidités supérieures à ses dettes financières à moins d'un an (cf. tableau du § 10). La dette financière consolidée s'élève au 31 décembre 2005 à 9.426 K€, dont les 2/3 sont des dettes à moyen et long terme, principalement en crédit-bail. Ce montant est à rapprocher du cash-flow, dont le montant prévu en 2006 est de 5.490 K€ (cf. § 13).

Aucun emprunt du groupe ne fait l'objet de covenants. Compte tenu de ces éléments, Piscines Groupe GA estime ne pas avoir de risque raisonnable de liquidités.

4.4.3 Risques de taux d'intérêt

Les emprunts moyen/long terme de Piscines Groupe GA ont été et sont souscrits à taux fixe et en fonction des conditions du marché.

4.4.4 Risques sur actions

Piscines Groupe GA n'est pas engagée sur des supports de placement investis en action (les seuls placements de Piscines Groupe GA ont été effectués en SICAV). Piscines Groupe GA n'est donc pas concerné par ce type de risque.

⁸ Cf. § 6.10 Propriété intellectuelle page 47 du présent document.

4.5 ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

4.5.1 Garanties souscrites par PISCINES GROUPE GA et ses filiales

PISCINES GROUPE GA					
DESIGNATION	ÉVÈNEMENT ASSURÉ	GARANTIE	FRANCHISE	N°CONTRAT	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Responsabilité civile	Toutes garanties sauf celles reprises ci-dessous (Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs)	7.622.451€ (990.919€ pour les dommages matériels et immatériels)	305€	1140358804	AXA
	Faute inexcusable (Dommages corporels)	3.811.225€			
	Pollution et atteinte à l'environnement (Dommages corporels, matériels et immatériels)	381.123€	457€		
	Intoxications alimentaires (Dommages corporels)	990.919€			
	Dommages aux biens des préposés (Dommages matériels)	198.184€	305€		
	Vol par préposés (Dommages matériels et immatériels)	198.184€			
	Défense et recours	19.818€	-		
Responsabilité civile des mandataires sociaux		1 500 000 €	-	2964863304	

U1PPP					
DESIGNATION	ÉVENEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U1PPP et son établissement secondaire Rue du Maire - ZI Paluds - Aubagne	incendie et risques annexes	2303262804	8 536 380 €	De 0€ à 2036€ avec 10% dommages	AXA
	vol		50 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 679€	
	bris de glace		3 135 €	340	
	bris de machine (premier risque)		156 750 €	679 €	
	garantie équipements informatiques		15 000 €	240 €	
	Perte exploitation		6 880 753 €	3 jours ouvrés	
Assurance Responsabilité Civile sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées + frais de dépose /repose)	2981900104		7 500 €	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 du Code Civil) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	2963764704		7 500 €	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971289504	5000 € par événement	150 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2833084204		véhicule +3,5T: 800 € / véhicule -3,5T: 200 €	

U2PPP					
DESIGNATION	ÉVENEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U2PPP - Pouilly en Auxois	incendie et risques annexes	2303567504	6 581 009 €	De 0€ à 1976€ avec 10% dommages	AXA
	vol		30 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 650€	
	bris de glace		3 000 €	325 €	
	bris de machine (premier risque)		150 000 €	650 €	
	garantie équipements informatiques		50 000 €	230 €	
	Perte exploitation		5 041 228 €	3 jours ouvrés	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981760304	15 250 000 €	7 500 €	AXA
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	29603859404		7 500 €	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971419304	5 000 € par évènement	150 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834096004		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	
Multirisque professionnelle établissement secondaires Ballainvilliers	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2951349404	63 000 € maximum	206 €	
Multirisque professionnelle établissement secondaires Coignières	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2905045204	50 000 € maximum	206 €	

U3PPP					
DESIGNATION	EVÈNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U3PPP - Dissay	incendie et risques annexes	2304143604	6 435 865 €	De 0€ à 2036€ avec 10% dommages	AXA
	vol		150 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 679€	
	bris de glace		3 135 €	340 €	
	bris de machine (premier risque)		156 750 €	679 €	
	garantie équipements informatiques		50 000 €	240 €	
	Perte exploitation		6 493 091 €	3 jours ouvrés	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	29603859404		7500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981791604	15 250 000 €	7500 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Mérygnac	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2165106704	47 000 € maximum	204 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Chauray	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2240054104	57 000 € maximum	204 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Marmande (terrain)	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2884054704	57 000 € maximum	206 €	AXA
Multirisque professionnel établissement secondaire St Eulalie (terrain)	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2883915504	57 000 € maximum	206 €	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971619104	5000 € par évènement	150 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834640704		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	

U4PPP					
DESIGNATION	EVENEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque propriétaire d'immeuble souscrit par le crédit bailleur immobilier ALSABAIL	incendie et risques annexes catastrophe naturelle, recours des voisins et tiers...	36833374	2 500 000 €	de 0€ à 1735€	AON / AGF
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U4PPP - Weyer	incendie et risques annexes	2793933804	3 063 000 €	De 0€ à 2013€ avec 10% dommages	AXA
	vol		100 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 671€	
	bris de glace		3 000 €	340 €	
	bris de machine (premier risque)		150 000 €	671 €	
	garantie équipements informatiques		80 000 €	230 €	
	Perte exploitation		2 400 000 €	3 jours ouvrés	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2979454004	5000€ par événement	150	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834612904		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	2964459804		7 500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981809004	15 250 000 €	7 500 €	

U5PPP					
DESIGNATION	EVÉNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque propriétaire d'immeuble souscrit par le crédit bailleur immobilier OSEO BDPME	RC propriétaire d'immeuble, incendie et risques annexes, catastrophe naturelle, dégâts des eaux, gel, foudre, vandalisme...	36893619	1 235 000 €	de 0 à 10% du dommage	Gras Savoye / AGF
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U5PPP - St Loup	incendie et risques annexes	2989564704	2 563 000 €	De 0€ à 2013€ avec 10% dommages	AXA
	vol		50 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 671€	
	bris de glace		3 000 €	340	
	bris de machine (premier risque)		150 000 €	671 €	
	garantie équipements informatiques		5 000 €	230 €	
	Perte exploitation		1 200 000 €	3 jours ouvrés	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971699704	5 000 € par événement	150 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834682504		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	2964548004		7 500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachés+ frais de dépose /repose)	2981829304	15 250 000 €	7 500 €	
Multirisque Chantier souscrit par le crédit bailleur immobilier OSEO BDPME pour la société U5PPP	Assurance dommage ouvrage + TRC + CNR + RC maître d'ouvrage	2732049804	1 412 000 €	3 000 €	

U6PPP					
DESIGNATION	EVÈNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal de U6PPP - La Gravelle	incendie et risques annexes	2989731504	2 563 000 €	De 0€ à 2013€ avec 10% dommages	AXA
	vol		50 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 671€	
	bris de glace		3 000 €	340 €	
	bris de machine (premier risque)		150 000 €	671 €	
	garantie équipements informatiques		5 000 €	230 €	
	Perte exploitation		1 200 000 €	3 jours ouvrés	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2846122304		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T: 200€	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	29646322604		7 500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négociation de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachés+ frais de dépose /repose)	2981316504	15 250 000 €	7 500 €	
Multirisque Chantier souscrit par le crédit bailleur immobilier OSEO BDPME pour la société U6PPP	Assurance dommage ouvrage + TRC + CNR + RC maître d'ouvrage	2731948704	1 412 000 €	3 000 €	

UNION PISCINES FRANCE					
DESIGNATION	EVENEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise du siège et établissement principal Aigues-vives et son établissement secondaire à Entraigues sur sorgues	incendie et risques annexes	2304238204	7 417 920 €	De 0€ à 2 036 € avec 10% dommages	AXA
	vol		50 000 €	10% de l'indemnité avec minimum 679€	
	bris de glace		3 135 €	340	
	bris de machine (premier risque)		156 750 €	679 €	
	garantie équipements informatiques		50 000 €	240 €	
	Perte exploitation		7 499 482 €	3 jours ouvrés	
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	2964669704		7 500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négociance de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981854804	15 250 000 €	7 500 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Entraigues (terrain nu)	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2883771604	20 000 € maximum	206 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Entraigues (terrain nu)	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2883752604	20 000 € maximum	206 €	
Multirisque professionnel établissement secondaire Brignoles	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	283802004	85 634 € maximum		
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971332004	5 000 € par évènement	150 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834776404		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	

SMP					
DESIGNATION	EVÉNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque Entreprise - siège et établissement principal de l'entreprise - Gémenos	incendie et risques annexes	2304583404	1 543 737 €	De 0€ à 2.036€ avec 10% dommages	AXA
	vol		31 350 €	10% de l'indemnité avec minimum 679€	
	bris de glace		3 135 €	340 €	
	bris de machine (premier risque)		156 750 €	679 €	
	garantie équipements informatiques		10 000 €	240 €	
	Perte exploitation		724 860 €	3 jours ouvrés	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834794004		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	
Assurance marchandises transportés	Accidents et risque annexes - Incendie - Vol	2971519004	5 000 € par évènement	150 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négocié de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2997330404		7 500 €	

SIP GARD					
DESIGNATION	EVENEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multi garanties entreprises de construction	RC + responsabilité décennale pour travaux de génie civile	379929404		20% des dommages, minimum 1525€	AXA
Multirisque professionnel établissement secondaire St Jean de Vedas	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2801252004	35000€ maximum	206 €	
Assurance flotte véhicule	voir le détaille page suivante.	2834696004		véhicule +3,5T: 800€ / véhicule -3,5T:200€	

STIL PISCINES FRANCE

DESIGNATION	EVÉNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Multirisque professionnel établissement secondaire Cavaillon	incendie et risques annexes + catastrophes naturelles+ dommages électriques + dégâts des eaux + vol détériorations + manifestation émeutes attentats...	2831109604	40.000 €	205 €	AXA
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	négoce de piscines polyester	2964795104	Pas de plafond	7 500 €	
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981432204	15 250 000 €	7 500 €	

POP FRANCE

DESIGNATION	ÉVÈNEMENT ASSURÉ	N°CONTRAT	GARANTIE	FRANCHISE	COMPAGNIE D'ASSURANCE
Assurance construction «responsabilité décennale du fabricant EPERS» (art. 1792-4 C. civ) + garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement	fabrication de piscines polyester	2964860104	-	7 500 €	AXA
Assurance RC sur l'activité de fabrication de piscines polyester et de dalles et margelles en béton + négoce de système de sécurité	Responsabilité civile fabricant négociant (RC + vices cachées+ frais de dépose /repose)	2981529304	15 250 000 €	7 500 €	

→ A la connaissance de Piscines Groupe GA, il n'existe pas de risque significatif non assuré.

4.5.2 Politique d'assurance

→ Assurance Responsabilité Civile :

L'assurance responsabilité civile souscrite par le groupe couvre l'exercice de son activité : fabrication et négoce de piscines polyester, dalles et margelles en béton et en général négoce de tout accessoires (système de sécurité piscine...) se rapportant à l'activité piscine.

Elle est étendue sur tous les sites d'exposition qui pourraient être créés.

L'assurance couvre :

- les dommages corporels, incorporels, matériels
- les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile
- la responsabilité relative à la garantie des vices cachés
- la responsabilité décennale (cf. article 1792-4 du Code civil). Les frais de dépose et de repose du produit (piscines) (frais de transports...) à l'occasion d'un sinistre assuré sont inclus dans l'indemnisation.

Les termes des contrats d'assurance « Responsabilité civile fabricant/négociant » et « Responsabilité décennale fabricant/négociant » sont identiques d'une filiale à l'autre à l'exception de la filiale SIP GARD laquelle bénéficie d'une garantie décennale plus étendue. En effet, cette société a pour objet non seulement la vente de piscine mais également l'installation de piscine. Dès lors, est également couverte sa responsabilité qui pourrait être recherchée sur la base de l'article 1792 et suivants du Code civil (responsabilité décennale du constructeur d'ouvrages).

→ Responsabilité décennale :

Compte tenu de leur activité de fabrication de piscines, les filiales du groupe Piscines Groupe GA ont, à la lecture des articles L 241-1 et L241-2 du code des assurances, l'obligation de souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité décennale qui pèse sur elles en application des articles 1792 et suivants du code civil, et plus particulièrement de l'article 1792-4 du code civil⁹.

Remarques sur le principe de la responsabilité décennale : En cas de dommage d'ordre décennal, le ou les constructeurs sont responsables de plein droit. L'acquéreur de l'ouvrage est dispensé de prouver la faute du ou des constructeurs. Cette présomption de responsabilité pour le constructeur s'exerce pendant dix ans, d'où le nom de responsabilité décennale. Cette responsabilité décennale couvre tous les dommages graves relevant de la fonction « construction » des ouvrages

de bâtiment et de génie civil qui:

- compromettent la solidité de l'ouvrage et affectent les éléments de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos et de couvert ;

- ou le rendent impropre à sa destination, lorsque le dommage affecte l'ouvrage dans l'un de ses éléments constitutifs ou l'un de ses éléments d'équipements.

→ Assurances IARD

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées sur les locaux occupés soit en qualité de propriétaire d'immeuble soit en tant que locataire.

Les garanties souscrites sont : l'incendie et risques annexes (tempêtes, foudre, catastrophe naturelle...), accidents d'ordre électrique, attentats et vandalisme, dégâts des eaux, gel, vol, bris de glace, bris de machines et pertes d'exploitations.

La garantie bris de machine est acquise pour toutes immobilisations (machine, bras de levage installés sur les véhicules...) que le Groupe serait amené à acquérir (valeur assurée en premier risque).

Piscines Groupe GA bénéficie aussi « d'une garantie automatique des investissements » en cours d'exercice (à déclarer en fin d'exercice).

Les biens assurés sont : les bâtiments, risques locatifs sur bâtiments, matériels et mobiliers, marchandises, moules de fabrication.

Les recours des voisins et des tiers et honoraires d'experts sont aussi assurés.

Les capitaux assurés ont été réactualisés sur la période 2004 /2005 à la suite de la remise des expertises préalables effectuées par le Cabinet GALTIER pour la compagnie d'assurance AXA.

Il n'existe donc pas de capitaux non assurés pour les événements garantis.

Prévention :

Annuellement Piscines Groupe GA fait un contrôle des extincteurs mobiles, des robinets d'incendie armés, de l'installation électrique.

Dans le cadre de la prévention des risques d'incendie, une attention particulière est portée sur l'interdiction de fumer dans les locaux de production.

Un nettoyage hebdomadaire des locaux est aussi imposé.

Enfin une assurance perte d'exploitation est souscrite par toutes les sociétés de production pour les événements suivants :

Incendie et risque annexes, attentats et vandalisme, tempêtes, dégâts des eaux, gel, destruction des moules de fabrication.

⁹ L'article 1792-4 du code civil dispose :

« Le fabricant d'un ouvrage, d'une partie d'ouvrage ou d'un élément d'équipement conçu et produit pour satisfaire, en état de service, à des exigences précises et déterminées à l'avance, est solidairement responsable des obligations mises par les articles 1792, 1792-2 et 1792-3 à la charge du locateur d'ouvrage qui a mis en œuvre, sans modification et conformément aux règles édictées par le fabricant, l'ouvrage, la partie d'ouvrage ou élément d'équipement considéré.

Sont assimilés à des fabricants pour l'application du présent article :

- Celui qui a importé un ouvrage, une partie d'ouvrage ou un élément d'équipement fabriqué à l'étranger ;

- Celui qui l'a présenté comme son œuvre en faisant figurer sur lui son nom, sa marque de fabrique ou tout autre signe distinctif. »

→ **Assurance sur les marchandises transportées**

A l'occasion des opérations de SAV, par exemple, le matériel et outillage transporté est garanti à hauteur de 5.000€ pour les événements suivants : accident de la route, incendie, vol.

→ **Assurance flotte véhicule (au 01/06/05)**

Type de véhicules	Véhicules de moins de 3,5T	Véhicules de plus de 3,5T	Remorques	Engins de chantiers	Total
Nombre	46	65	70	56	237

Chaque filiale assure les véhicules dont elle est propriétaire ou qu'elle prend en crédit bail.
Plus en détail, les assurances souscrites par type de véhicule sont :

Véhicules de moins de 3,5T	Véhicules de moins de 7 ans	RC / défense recours Incendie / vol Dommages accidents Bris de glaces Assistance et remorquage Catastrophes naturelles	Franchise de 250€
	Véhicules entre 7 et 10 ans	RC / défense recours Incendie / vol Bris de glaces Assistance et remorquage Catastrophes naturelles	
	Véhicules de plus de 10 ans	RC / Défense recours	
Véhicules de plus de 3,5T	Véhicules de moins de 10 ans	RC / défense recours RC fonctionnement Incendie / vol Dommages accidents Bris de glaces Assistance et remorquage Catastrophes naturelles	Franchise : 800€
	Véhicules entre 10 ans et plus	RC / défense recours RC fonctionnement Incendie / vol Bris de glaces Assistance et remorquage Catastrophes naturelles	

→ **Responsabilité civile des mandataires sociaux**

La société Piscines Groupe GA a souscrit pour le compte de ses filiales une assurance sur la responsabilité que pourrait encourir un mandataire social, dirigeant, dans le cadre de ses fonctions.

- Le Groupe Piscines Groupe GA souscrit donc systématiquement des polices d'assurance sur les risques susceptibles d'être rencontrés à l'occasion de l'exercice de son activité.

Piscines Groupe GA refuse d'être son « propre assureur » sur les risques majeurs.

4.5.3 Contrôle Interne

Piscines Groupe GA a mis en place des procédures de contrôle interne en vue d'assurer, prioritairement :

- une gestion financière rigoureuse ;
- une maîtrise des risques financiers et juridiques.

Le périmètre du contrôle interne exercé concerne non seulement Piscines Groupe GA mais également l'ensemble des sociétés contrôlées.

4.5.3.1. La vocation du contrôle interne :

Le dispositif de contrôle interne consiste dans l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permet la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- de prévenir les risques de nature à mettre en danger la qualité du patrimoine de Piscines Groupe GA, voire son existence ;
- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que le comportement des collaborateurs, s'inscrivent dans le cadre défini par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, par les valeurs fondamentales, normes et règles internes de l'entreprise et par la déontologie propre au métier du Groupe ;
- de veiller à ce que les informations comptables et financières, ainsi que les données de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société, reflètent avec sincérité l'activité de Piscines Groupe GA ;
- de prévenir les risques résultant de l'activité, d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable et financier.

4.5.3.2. L'organisation du contrôle interne :

L'organisation du contrôle interne du groupe est centralisée au sein de Piscines Groupe GA : La structure et les procédures de contrôle interne sont définies pour le groupe par la Direction Administrative et Financière.

Les procédures de contrôle interne ne peuvent qu'offrir une assurance raisonnable mais en aucun cas une garantie absolue que les risques auxquels est exposé le Groupe soient totalement éliminés.

Le respect des règles d'éthique et de procédures du Groupe est fondamental et repose sur chacun des collaborateurs du Groupe.

4.5.3.3. Modalités du contrôle interne:

Synthétiquement, le contrôle du système comptable et

financier consiste dans:

- Un contrôle quotidien des comptes bancaires du Groupe et de ses filiales.
- Un suivi hebdomadaire du chiffre d'affaires prévisionnel sur 3 mois de chaque société commerciale (U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP, UPF et SMP). Cette situation prévisionnelle est établie à partir des bons de commande enregistrés.
- L'établissement mensuel d'une situation prévisionnelle de trésorerie sur 3 mois.
- Un contrôle ponctuel sur place au cours duquel est vérifiée la cohérence d'ensemble des dépenses et recettes.
- Une procédure d'élaboration et de contrôle de la consolidation : Les services de la direction administrative et financière ont en charge l'élaboration de la liasse de consolidation. A ce titre, ils vérifient que l'ensemble des procédures comptables du groupe est respecté par les différentes sociétés. Les éléments sont ensuite reportés sur une liasse de consolidation spécifique élaborée sous le contrôle du Directeur administratif et financier.

1/ Contrôle commercial, comptable et financier :

Les moyens informatiques de Piscines Groupe GA permettent à chaque site d'être autonome, tout en permettant à la société mère une visibilité totale, en temps réel.

L'équipe de Piscines Groupe GA (ci-après la « maison mère ») est, notamment, spécialisée en matière : de comptabilité générale, de comptabilité analytique, de trésorerie, de contrôle de gestion, d'audits, de consolidation et de juridique.

Cette équipe rend compte au Directeur Financier du Groupe.

Les contrôles sont réalisés à différents niveaux :

a. Contrôles directement effectués par les filiales

Chaque filiale suit les directives de la maison mère. Chaque salarié a été formé et est régulièrement informé sur les procédures et contrôles à effectuer.

→ **Objet des contrôles :**

- vérification ou recoupement des éléments enregistrés, reçus, et à prévoir effectués par les comptables et acheteurs
- aval du responsable du service achats (demande autorisation du Siège suivant montant).

→ **Périodicité des contrôles :**

Les filiales effectuent un contrôle quotidien de la trésorerie, des achats et des ventes.

b. Contrôles des filiales par la maison mère

→ **Objet des contrôles de la maison mère :**

Analyse de la cohérence des données et audit de toutes les informations et flux d'informations commerciaux et financiers, par le biais de reporting et de ratios associés, ainsi que par sondages via l'informatique.

→ **Périodicité :**

- Récurrents et réguliers (au moins mensuels) pour la majorité des données (achats, ventes, trésorerie)
- Ponctuels pour d'autres (stocks, flux et circuits d'information et de données...)

→ **Objet des contrôles spécifiques en matière de Comptabilité et de Gestion :**

Le responsable du reporting de l'arrêté des comptes mensuels et annuels et de la consolidation ainsi que le contrôleur de gestion, vérifient :

- la cohérence des enregistrements comptables
- la fiabilité des données prises en compte et enregistrées dans les différents logiciels (gestion commerciale, stocks, comptabilité, paie)
- la gestion de production en mesurant les ratios appropriés

Ces contrôles portent sur plus de 80% des données de l'entreprise.

Les services financiers travaillent sur le renforcement à court terme de ces contrôles par la mise en œuvre d'analyses et d'audits plus approfondis, (sondages élargis ...)

c. Contrôles de la maison-mère à l'occasion de la consolidation:

Cet ultime contrôle interne est accompli dans le cadre de la consolidation semestrielle et annuelle.

→ **Objet des contrôles internes :**

Ces contrôles portent notamment sur les différents ratios de rentabilité de production, de marges et de résultats du Groupe, sur l'ensemble du groupe mais également par secteur d'analyse.

Ainsi ils permettent :

- d'évaluer la performance du groupe
- de lister les points forts et les points faibles.
- de piloter les objectifs et la gestion de l'ensemble du Groupe

→ **Périodicité :**

- à chaque consolidation
- ces contrôles seront bientôt étendus aux reporting intermédiaires.

2/ Contrôle juridique :

- Les services administratifs des sociétés du Groupe doivent communiquer immédiatement au service juridique du Groupe, tout document susceptible d'entraîner un contentieux devant les tribunaux.

- Conclusion des contrats majeurs par le service juridique du Groupe ;
- Le Directeur du service juridique met en œuvre le contrôle interne sur les questions d'ordre juridique.

4.5.3.4. Rapport du Président sur le contrôle interne :

Le Président du Conseil d'Administration de Piscines Groupe GA annexe, chaque année, à son rapport de gestion un rapport sur le fonctionnement du conseil et le contrôle interne, au sein duquel il rend compte :

- des conditions de préparation et de l'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours du dernier exercice clos ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du PDG.

4.5.3.5. Rapports du commissaire aux comptes sur le contrôle interne :

Le rapport établi par le Commissaire aux Comptes sur le contrôle interne à l'occasion de la clôture de l'exercice (31 décembre 2005) est présenté au § « 16.5 RAPPORTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE » du présent document page 74.

4.5.3.6. Evolution du contrôle interne :

L'amélioration et le renforcement du contrôle interne fait partie intégrante des objectifs poursuivis par le Conseil d'Administration.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

5.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est **PISCINES GROUPE GA**.

Jusqu'à une AGE du 27 janvier 2006, la société était dénommée « Groupe Gérard ANDREI ».

5.1.2 Registre du commerce et des sociétés

RCS Marseille B 377 847 637

5.1.3 Date de constitution et durée de la Société

La société a été constituée et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 30 avril 1990.

La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution ou prorogation anticipée.

5.1.4 Siège social, forme juridique et législation applicable

Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS
France

Piscines Groupe GA est une société anonyme régie par le droit français.

Plus particulièrement, son fonctionnement est régi par les articles L225-1 et suivants du Code de Commerce.

5.1.5 Historique de la Société et opérations d'apports

→ Piscines Groupe GA a été constituée sous forme de Société Anonyme au capital de 38.112,26 € le 30 avril 1990.

La société était alors dénommée « Groupe Gérard ANDREI » (le changement de dénomination sociale est intervenu le 27 janvier 2006).

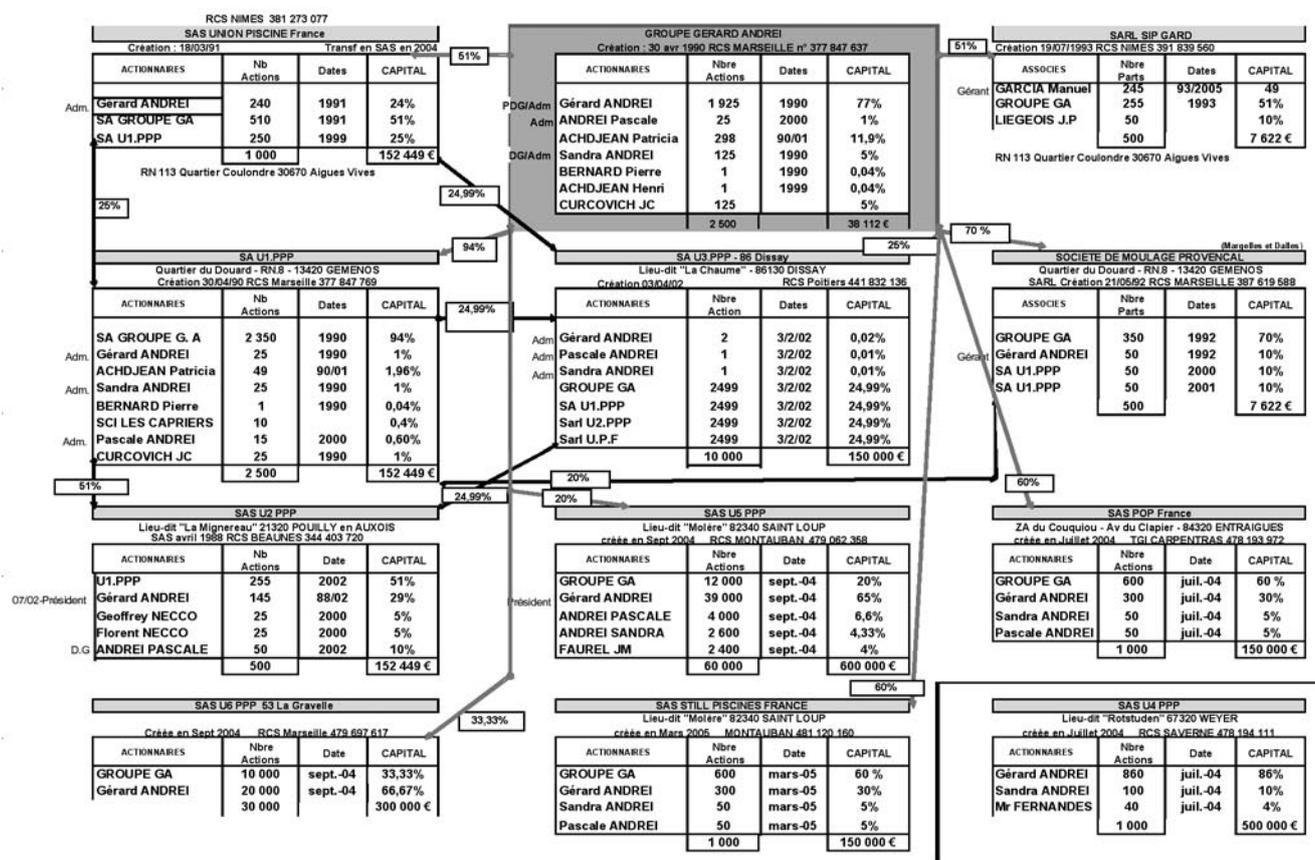
→ Un certain nombre d'opérations d'apport en nature ont récemment eu lieu et ont été approuvées par une

AGE en date du 29 décembre 2005.

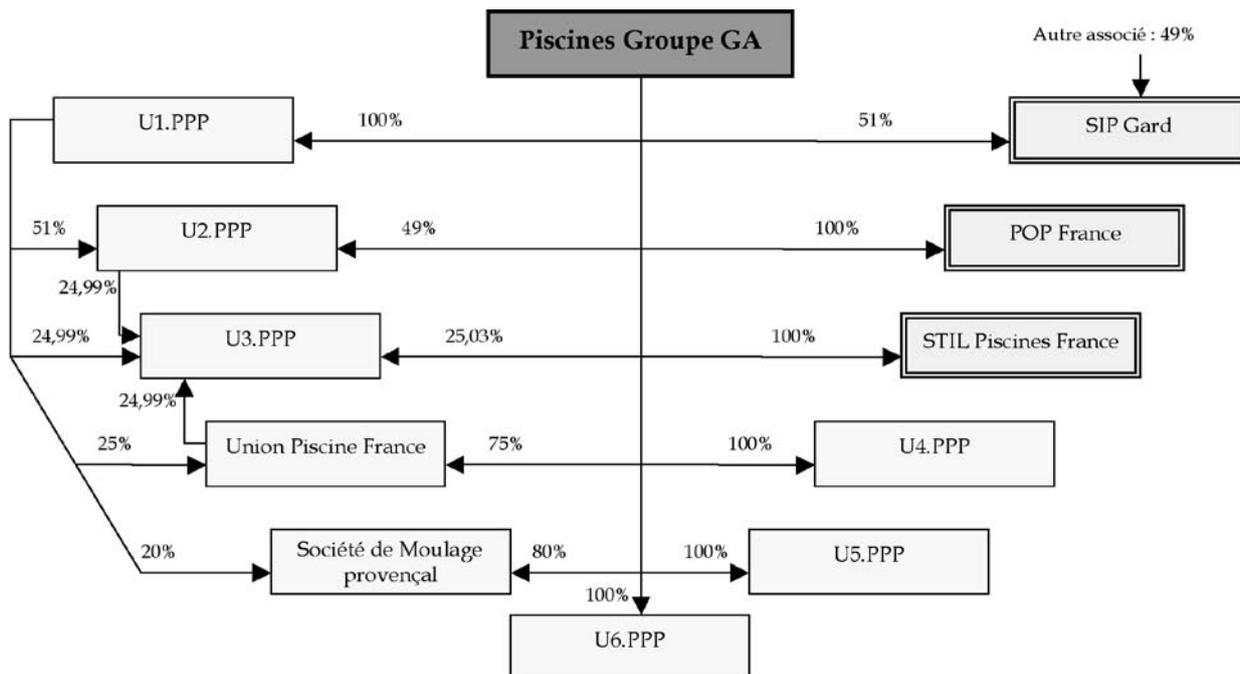
La finalité de ces opérations d'apport a été de constituer un périmètre boursier incluant tous les intérêts (droits sociaux au capital de filiales ou droits de propriété industrielle) précédemment détenus par la famille Andréi, ainsi que tous les intérêts minoritaires dans les filiales (à l'exception de la société SIP Gard, dont le gérant et par ailleurs fidèle partenaire du groupe a désiré rester actionnaire à 49 %).

Ces opérations ont permis de simplifier et de rationaliser le schéma juridique du Groupe, ainsi que le montrent les organigrammes avant et après restructuration présentés ci-après.

AVANT Restructuration



APRES Restructuration



Les opérations d'apport, approuvées par l'assemblée générale du 29 décembre 2005, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Apporteurs	Nature des apports	Caractéristiques des apports		Détail	Valeur totale
Gérard ANDREI	Apports en nature	Droits sociaux détenus dans des sociétés filiales ou alliées de Piscines Groupe GA	25 actions U1PPP	143 602,50 €	25 134 005,01 €
			145 actions U2PPP	5 708 480,35 €	
			2 actions U3PPP	2 611,86 €	
			860 actions U4PPP	7 151 803,00 €	
			39 000 actions U5PPP	3 883 620,00 €	
			20 000 actions U6PPP	2 782 000,00 €	
			240 actions Union Piscines France	3 733 048,80 €	
			300 actions POP France	1 633 125,00 €	
			3 000 actions STIL Piscines France	45 000,00 €	
		50 actions société de moulage provençal	50 713,50 €		
	Droits de propriétés industrielles	Marque	500,00 €	154 500,00 €	155 000,00 €
		Dessins et modèles de piscines	154 500,00 €		
Patricia ACHDJEAN ANDREI		Actions détenues dans une filiale de Piscines Groupe GA	49 actions U1PPP	281 460,90 €	281 460,90 €
		Droits de propriétés industrielles	Brevets d'invention	180 000,00 €	902 500,00 €
			Marques	381 500,00 €	
		Dessins et modèles de piscines	341 000,00 €		
Pascale ANDREI		Droits sociaux détenus dans des sociétés filiales de Piscines Groupe GA	15 actions U1PPP	86 161,50 €	2 733 916,43 €
			50 actions U2PPP	1 968 441,50 €	
			1 action U3PPP	1 305,93 €	
			4 000 actions U5PPP	398 320,00 €	
			50 actions POP France	272 187,50 €	
			500 actions STIL Piscines	7 500,00 €	
Sandra ANDREI	Apports en nature	Droits sociaux détenus dans des sociétés filiales de Piscines Groupe GA	25 actions U1PPP	143 602,50 €	1 515 108,93 €
			1 action U3PPP	1 305,93 €	
			100 actions U4PPP	831 605,00 €	
			2 600 actions U5PPP	258 905,00 €	
			50 actions POP France	272 187,50 €	
		500 actions STIL Piscines France	7 500,00 €		
Geoffrey NECCO			25 actions U2PPP	984 220,75 €	984 220,75 €
Florent NECCO			25 actions U2PPP	984 220,75 €	984 220,75 €
Jean-Claude CURCOVICH			25 actions U1PPP	143 602,50 €	143 602,50 €
Jean-Michel FAUREL			2 400 actions U5PPP	238 992,00 €	238 992,00 €
Albert FERNANDEZ			40 actions U4PPP	332 642,00 €	332 642,00 €
Pierre BERNARD			1 action U1PPP	5 744,10 €	5 744,10 €
SCI Les Capriers			10 actions U1PPP	57 441,00 €	57 441,00 €

L'évaluation des apports a été réalisée selon les modalités suivantes :

- les apports de droits sociaux :

La valorisation de chacune de ses filiales du Groupe a été obtenue grâce à la méthode des DCF (Discounted Cash Flow).

Toutefois, les apports de titres de la société STIL ont été effectués à la valeur nominale puisque cette société avait été créée en 2005 et n'avait pas encore d'activité au jour de la réalisation des apports.

Les parités d'échange ont été déterminées en fonction de la valorisation du Groupe Gérard ANDREI (désormais dénommé Piscines Groupe GA), également obtenue par application de la méthode des DCF.

- La valorisation des droits de propriété industrielle :

Ces brevets, marques et modèles ont été évalués en fonction de leur utilité actuelle et potentielle respective.

Les apports ont été comptabilisés dans les comptes sociaux pour les montants ainsi évalués.

En revanche, dans les comptes consolidés, ils ont fait l'objet d'un retraitement, expliqué au § V.2 de l'annexe de ces comptes (cf. notamment : « cette opération de rachats par le groupe, des titres des filiales, aux minoritaires constitue une opération interne sans impact sur les comptes consolidés, l'effet de l'acquisition des minoritaires étant comptabilisé en capitaux propres. Un traitement similaire aurait été appliqué selon IFRS 3 »).

Ces opérations de restructuration ont amené, par ailleurs, la société à présenter des comptes consolidés pro-forma pour l'exercice 2004, comme si la restructuration avait été antérieure au 1er janvier 2004, de manière à assurer une comparabilité avec les comptes consolidés de l'exercice 2005.

Dans un rapport en date du 20 décembre 2005, et en exécution d'une mission qui lui a été confiée par le Président du Tribunal de Commerce de Marseille le 1er décembre 2005, M. Manuel IBANEZ, Commissaire aux Apports, a conclu que « les actifs apportés sont de valeur au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, augmenté de la prime d'apport ».

L'intégralité de ce rapport figure en annexe du présent document de base.

Un historique détaillé de l'évolution du capital social et de l'évolution de la répartition du capital social peuvent être consultés au paragraphe 21.1.6 ¹¹ du présent document.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1. Investissements réalisés

La stratégie d'investissement de Piscines Groupe GA se concentre sur les capacités de production.

Les investissements réalisés consistent essentiellement dans la création d'usines et dans la fabrication de moules de piscines.

Le montant des investissements pour les 4 dernières années sont :

- 2002	1,7 M€
- 2003	4,5 M€
- 2004	2,5 M€
- 2005	7,9 M€

5.2.2. Investissements en cours

Le bâtiment de la filiale U6PPP sera disponible en avril 2006. Ce bâtiment est financé par le biais d'un crédit bail.

5.2.3. Principaux investissements à venir et pour lesquels la société a pris des engagements fermes

Aucun engagement ferme n'a été pris à ce jour.

Toutefois, les principaux investissements prévus, au cours des 3 prochaines années, par Piscines Groupe GA consistent principalement dans la fabrication de nouveaux moules de piscines et l'achat de camions.

Les montants en jeu atteignent 4,8 M€ sur 2006, 2007, 2008.

¹¹ Cf. § 21.1.6 Evolution du capital depuis la création de la société et de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices » (page 157).

6. APERÇU DES ACTIVITES

La société Piscines Groupe GA gère des participations majoritaires dans les usines de fabrication de piscines coques polyester et de margelles ainsi que dans des sociétés spécialisées dans la commercialisation et les aménagements de piscines.

6.1 PRÉSENTATION ET HISTORIQUE DU GROUPE PISCINES GROUPE GA

Piscines Groupe G.A. a été créée, en 1990, par son actuel Président Directeur Général : M. Gérard ANDRÉI.

→ Les origines du groupe :

Gérard ANDRÉI a débuté dans le polyester au début des années 1970, tout d'abord dans le cadre de la réalisation d'équipements spécifiques pour les carrosseries automobiles, puis dans la fabrication de bateaux pour la société Manufrance.

A cette époque la société Provence Polyester réalise des revêtements en polyester sur des piscines existantes. Toutefois, les intempéries fréquentes sur les chantiers limitent le développement de cette société.

L'idée naît donc de fabriquer des piscines sur moules permettant une installation plus aisée et rapide.

Les premières piscines voient le jour au milieu des années 70 : ce sont des piscines monobloc pour les petites dimensions et en plusieurs éléments boulonnés pour des dimensions supérieures (notamment afin d'éviter tous problèmes de transport).

La réussite est immédiate.

Pour faire face au succès rencontré, la société déménage plusieurs fois pour s'agrandir et accroître ses capacités de production.

Très rapidement, la croissance a été au rendez-vous. L'obtention du label «Laurier d'Or 1989/1991 Technique Qualité Innovation» au bénéfice de la marque Piscines Provence Polyester, a validé les choix novateurs de Gérard Andréi.

→ Les dates clés du Groupe Piscines Groupe GA :

1990

Création de la société « Groupe Gérard ANDREI » (dénommée Piscines Groupe GA depuis une AGE du 27 janvier 2006). Ce holding a pour activité principale la prise de participation dans des sociétés de production de piscines coques polyester, de margelles et de dallages et dans des sociétés de commercialisation de ces mêmes produits.

Piscines Groupe G.A. détient 94% de la société U1 PPP et 51% de la société U2 PPP. Ces 2 sociétés, respectivement localisées à Gémenos (Bouches du Rhône) et

à Pouilly en Auxois (Côte d'Or) et sont toutes deux des sociétés de fabrication de piscines coques polyester.

Implantée en Bourgogne, l'unité de production U2 PPP couvre la partie Nord de la France. Cette implantation permet au Groupe d'approvisionner aussi certains pays limitrophes (Belgique, Suisse, Allemagne...)

1991

La création de cette marque, UNION PISCINES, est destinée à élargir, pour les professionnels, le champ d'offres au public et s'est développée peu à peu en combinant des formes arrondies et des lignes adoucies. Aujourd'hui, la marque UNION PISCINES est commercialement rattachée à PISCINES PROVENCE POLYESTER

1992

Création de la société de Moulage Provençal (SMP) qui fabrique des produits béton, dalles et margelles. Piscines Groupe G.A. détient directement et indirectement 90% de cette société située à Gémenos (Bouches du Rhône). Gérard ANDREI détient 10% du capital de cette société.

1993

Création de la société SIP Gard, à Aigues Vives (Gard). Cette société installe et commercialise des piscines auprès des particuliers, dans son secteur géographique.

Piscines Groupe G.A. détient 51% de la Société SIP.

2002

Création de la société de fabrication de piscines U3 PPP, à Dissay (Vienne). Piscines Groupe G.A. détient alors directement et indirectement 99,98% de la société U3 PPP. La création d'U3PPP est destinée à soulager les unités du sud et d'être présent sur l'ouest et d'augmenter son réseau de distribution.

Un deuxième site de fabrication de la société UNION PISCINES France (UPF) est installé à Entraigues (Vaucluse). L'aménagement de ce nouveau bâtiment de production de piscines permet la commercialisation et la fabrication de piscines de dimensions inférieures à 8x4 m.

2003

→ Pour répondre à une demande croissance de la région EST, un nouveau bâtiment est construit sur le site d'U2PPP.

Dans le même temps, l'usine d'UPF (Aigues vives) est agrandie.

2004

Les dirigeants de Piscines Groupe G.A créent de nouvelles structures.

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante, et pour des raisons logistiques, U4PPP est créée.

- U4 PPP, 6^{ème} unité de production. Cette Société fabrication de piscines est détenue à 96% par Gérard et Sandra ANDREI et est située à Weyer (Alsace).

➔ Piscines Groupe GA constate que l'ouest de la France constitue un fort potentiel que l'unité U3PPP ne pourra couvrir seule. Piscines Groupe GA décide alors de créer 2 unités supplémentaires :

- Une 7^{ème} unité de production est installée à Saint-Loup (Tarn et Garonne). Piscines Groupe GA détient 20% de cette Société de fabrication de piscines dénommée U5 PPP et Gérard ANDREI en détient 65%.

- et une 8^{ème} société de fabrication de piscines U6 PPP. Cette unité de production est située à La Gravelle (Mayenne). Piscines Groupe GA détient 33,33% de cette filiale et Gérard ANDREI en détient 66,67%.

La création de ces unités de fabrication permet au Groupe de mettre un professionnel/revendeur à moins de 4 heures d'un site de fabrication.

- Création de la Société POP France, qui diffuse la marque POP. Cette société est détenue à hauteur de 60% par Piscines Groupe GA (les 40% restants étant détenus par M. Gérard Andréi, Mlle. Sandra Andréi, et Mme. Pascale ANDREI). Cette société est localisée à Entraigues (Vaucluse).

2005

Piscines Groupe G.A crée la Société STIL Piscines France, qui diffuse la marque STIL, à Saint-Loup (Tarn et Garonne).

2006

A compter du 1^{er} janvier 2006, et suite à la réorganisation juridique du Groupe Piscines Groupe G.A. intervenue en décembre 2005, Piscines Groupe GA détient (directement et indirectement) 100% de ses filiales, à l'exception de la société SIP Gard dont Piscines Groupe GA est actionnaire à hauteur de 51%.

Piscines Groupe GA est désormais un groupe composé d'une société holding et de 11 filiales dénommées : U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP, Union Piscines France (UPF), Société de Moulage Provençale (SMP), SIP GARD, POP France, STIL Piscines France¹².

6.2. L'ACTIVITÉ DU GROUPE PISCINES GROUPE GA

Le Groupe Piscines Groupe G.A. **fabrique et commercialise des piscines coques polyester et certains produits accessoires.**

6.2.1. Le concept du groupe Piscines Groupe GA

Les principales difficultés de l'installation d'une piscine résident dans la durée du chantier, les équipes à mettre en œuvre, leur coordination et les intempéries et parfois le mauvais travail accompli.

Partant de ce constat, la méthode utilisée par Piscines Groupe GA permet de répondre efficacement à ces difficultés.

En effet, l'installation moyenne d'une coque en polyester nécessite seulement 3 jours de travail, contre 5 semaines en moyenne pour les autres types de piscines enterrées.

Le professionnel installateur fait choisir à son client le modèle de piscine le plus adapté à son environnement, son désir et son budget.

Il peut lui proposer l'installation complète (prête au bain, l'assistance sur certains postes (semi-kit) ou si le client le désire il peut effectuer lui-même l'installation (kit).

Outre l'avantage temps de ce type de produit, le professionnel n'est pas tenu de posséder de nombreux engins de chantier (il peut faire appel à la sous-traitance, terrassement...), peut travailler en équipe réduite (2 à 3 personnes) et n'immobilise pas d'argent, l'installation étant effectuée très rapidement.

6.2.2. La fabrication de piscines et de produits accessoires

Le Groupe commercialise les piscines coque polyester produites par les 8 usines du Groupe.

La société Piscines Groupe GA dispose effectivement aujourd'hui de **8 unités de production**, à savoir :

- U1PPP	Gémenos (13)
- U2PPP	Pouilly en Auxois (21)
- UPF (1)	Aigues Vives (30)
- UPF (2)	Entraigues (84)
- U3PPP	Dissay (86)
- U4PPP	Weyer (67)
- U5PPP	Saint Loup (82)
- U6PPP	La Gravelle (53)

La mise en place progressive de nouvelles unités de production a permis à Piscines Groupe GA de passer de 2580 piscines vendues en 2002 à 4 013 piscines en 2005 (soit un accroissement de près de 56% des ventes).

En 2006, et au travers des 8 unités de production actuellement opérationnelles, le groupe est en mesure de produire plus de 10.000 piscines par an.

¹² Cf. § 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE page 53 du présent document.

→ **Les Piscines coques polyester (77% du Chiffre d'Affaires consolidé 2005)**

• **L'offre de Piscines Groupe GA :**

Capitalisant sur un savoir-faire acquis depuis plus de 30 ans en matière d'application du polyester, Piscines Groupe GA a profité du besoin en industrialisation de la demande de piscines engendré par la croissance du marché de la construction de maisons individuelles pour développer une offre et une gamme adaptée permettant de disposer d'une piscine sans les inconvénients d'un chantier long et coûteux

→ Le client final peut voir et sait exactement ce qu'il aura dans son jardin.

Les piscines sont commercialisées sous la forme d'une offre standard et peuvent être personnalisées.

Cette personnalisation est réalisée à partir de rajouts d'escaliers et de plages, de choix de couleurs.

Les piscines doivent désormais allier bien-être et sécurité, elles apportent un lieu de détente et de convivialité.

Les bassins s'intègrent de manière plus originale pour s'inscrire dans l'environnement architectural.

Egalement, certains accessoires équipent de plus en plus de piscines : systèmes de nage à contre-courant, espaces ludiques, banquettes, jets d'eau ...

Piscines Groupe GA propose 3 gammes de piscines sous les marques suivantes:

- **PISCINES PROVENCE POLYESTER** : Marque de référence et historique de Piscines Groupe GA, elle est reconnue dans le milieu professionnel.

La marque PISCINES PROVENCE POLYESTER intègre aujourd'hui la marque UNION PISCINES qui avait été créée en 1990 et identifie une gamme aux formes adoucies.

- **POP PISCINES** : Piscines fortement personnalisables avec de très grandes dimensions

- **STIL PISCINES** : Dernière marque du groupe, elle monte en puissance en développant des formes innovantes.

Ces marques sont complémentaires, et permettent de répondre à une demande plus large.

Par ailleurs, la création de plages et l'ajout de pièces rapportées permettent une individualisation de la piscine et une parfaite intégration dans son environnement.

Enfin, Piscines Groupe GA commercialise tous les produits spécifiques à l'entretien de la piscine et à son utilisation : produits d'entretien, couvertures, bâches, traitement de l'eau, matériel de sécurité, dallages, margelles, locaux techniques...

• **Des modèles nombreux et variés:**

Piscines Groupe GA propose une riche palette de près de 150 modèles¹³ et des combinaisons multiples.

Piscines Groupe GA déploie effectivement des solutions multiples tant en termes de **formes** que de **tailles** et de **couleurs**.

Les combinaisons envisageables sont donc quasiment illimitées.

Piscines Groupe GA propose notamment des piscines combinant des formes arrondies et des lignes adoucies. La commercialisation de cette marque PISCINES PROVENCE POLYESTER (/UNION PISCINES¹⁴) a permis d'élargir le champ d'offres au public pour les professionnels et s'est fortement développée.

Piscines Groupe GA propose également des piscines fortement personnalisables avec de très grandes dimensions (au travers de sa marque POP) ou bien des formes innovantes (marque STIL PISCINES).

Exemples de piscines fabriquées et commercialisées par Piscines Groupe GA :



Les 10 modèles de piscine les plus vendus représentent 39% du chiffre d'affaires consolidé.

La plupart de ces 10 modèles est représentative de la créativité du groupe en termes de lignes (ces lignes n'ayant pas d'équivalent auprès de la concurrence): Vienne, Elipsa, Bruxelles, Méga Pool, Olympia 10.

Les 20 premiers modèles vendus en 2005 représentent 64% du chiffre d'affaires consolidé.

Et, au sein de ce Hit Parade des 20 modèles les plus vendus, les modèles POP ont une place importante. Compte tenu du succès et de l'existence récente de cette gamme POP, Piscines Groupe GA est confiant sur le potentiel de cette gamme.

Enfin, le nombre de modèles haut de gamme vendus progressent, entre 2004 et 2005, en volume de 11% et

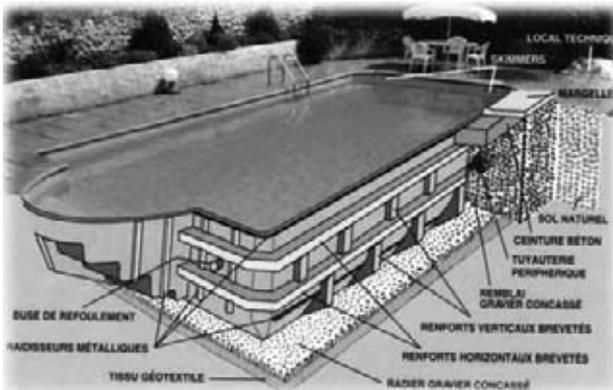
¹³ Cf. la liste des modèles présentée au § « 6.10 PROPRIETE INTELLECTUELLE » page 47 du présent document.

¹⁴ La marque UNION PISCINES est commercialement rattachée à la marque PISCINES PROVENCE POLYESTER.

de 15% en chiffre d'affaires. Ces modèles correspondent aux gammes : Méga pool palace / prestige, Olympia, Millénium et Prémium A et B.

- *La facilité d'installation des piscines coque polyester :* Leurs renforts rendent les bassins quasiment autportants. Le fond et le remblayage sont réalisés avec du gravier.

La mise en place est donc simplifiée et économique, contrairement à d'autres piscines en polyester qui peuvent nécessiter la réalisation d'une dalle de béton et le remblayage au béton maigre.



→ Des produits béton accessoires (3% du Chiffre d'Affaires consolidé 2005)

Piscines Groupe GA complète son offre de piscines coque polyester par des produits béton (fabriqués par 6 unités de production du Groupe), à savoir :

- Du dallage pour les plages et abords; et,
- Des margelles pour piscines. Ces margelles peuvent d'ailleurs être adaptées aux formes des piscines.

→ Des produits spécifiques (20% du Chiffre d'Affaires consolidé 2005)

Piscines Groupe GA commercialise également tous les produits spécifiques à l'entretien de la piscine et à son utilisation : produits d'entretien, couvertures, bâches, traitement de l'eau, matériel de sécurité, dallages, margelles, locaux techniques,

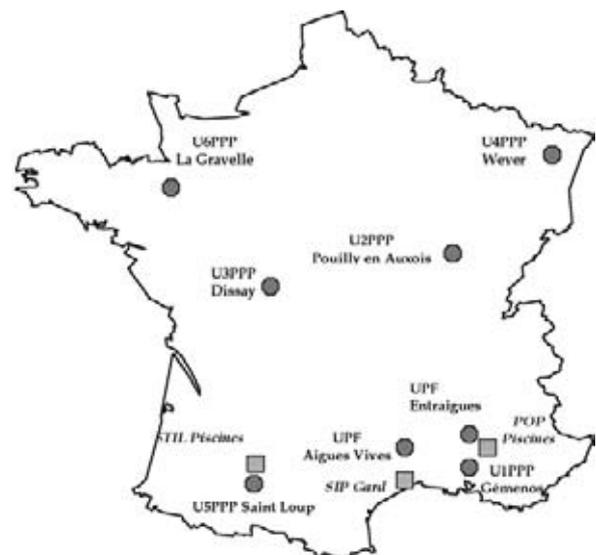
- Les atouts de Piscines Groupe GA sont : expérience, créativité, disponibilité, solutions techniques, assistance,

gain de temps, choix des modèles et des formes, rapidité d'intervention, facilité de pose, logistique, compétence des équipes, choix des matériaux, qualification du personnel, historique rassurant, innovations constantes, procédé d'application (ARCOPi), brevets, assurances fabrication AXA, principe d'installation reconnu et approuvé, gammes très larges, personnalisation des modèles, package complet, nombreuses possibilités d'accessoires...

6.4. ZONES GÉOGRAPHIQUES COUVERTES

Les unités de productions ¹⁵ de Piscines Groupe GA couvrent l'ensemble du territoire français.

La carte ci-dessous permet de visualiser leur localisation :



- Sociétés de commercialisation et société de vente aux particuliers
- Sociétés de fabrication de piscines et de produits béton

Jusqu'en 2002, le groupe était essentiellement présent dans le sud de la France (en dehors de l'unité U2PPP (Bourgogne).

¹⁵ Cf. § 6.1 PRESENTATION ET HISTORIQUE DU GROUPE PISCINES GROUPE GA » page 32 du présent document.

Depuis 2002 et les années suivantes, le Groupe s'est implanté dans les régions du nord avec U3PPP (Poitou-Charentes), U4PPP (Alsace), U6PPP (Pays de Loire/Bretagne/Normandie), U5PPP (Midi-Pyrénées), UPF (Paca).

Si le Sud reste encore et de loin la région la plus « consommatrice de piscines », le Nord offre un bon potentiel de croissance. Les études de marchés de Décryptis et Xerfi confirment que le taux de croissance dans le Nord sera plus élevé que celui du Sud.

6.5 LA CLIENTÈLE

Les équipements fabriqués et commercialisés par le Groupe s'adressent prioritairement aux acteurs du monde des installateurs/pisciniers.

Le Groupe Piscines Groupe GA réalise effectivement la quasi-intégralité de ses ventes par l'intermédiaire de distributeurs.

Les ventes directes au client final restent effectivement marginales (celles-ci représentent un peu moins de 5 % du chiffre d'affaires consolidé, soit environ 1,4M€).

• Typologie des clients de Piscines Groupe GA

Les clients de Piscines Groupe GA sont principalement des revendeurs et plus subsidiairement des particuliers. Compte tenu de la richesse des gammes de piscines et des avantages liés à la coque polyester (rapidité de mise en œuvre...), nombreux sont les revendeurs de piscines qui se tournent vers Piscines Groupe GA pour se positionner comme distributeurs.

• Identification de la clientèle et répartition du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de Piscines Groupe GA est réparti de manière relativement uniforme entre les sociétés du Groupe.

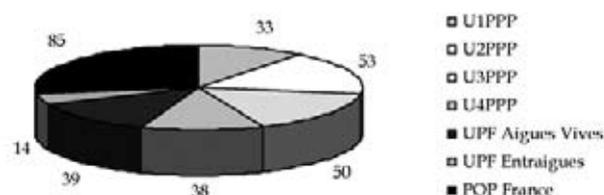
Cette répartition permet à Piscines Groupe GA d'éviter non seulement tout risque de monopole potentiel d'un ou de quelques revendeurs mais aussi de subir une éventuelle fragilité de certains revendeurs

→ Piscines Groupe GA ne dépend donc pas de « revendeurs clefs ».

En 2005, Piscines Groupe GA disposait de 312 clients/revendeurs.

Ces revendeurs se répartissent comme suit, au sein des filiales de Piscines Groupe GA :

Répartition des distributeurs entre les sociétés du groupe en 2005

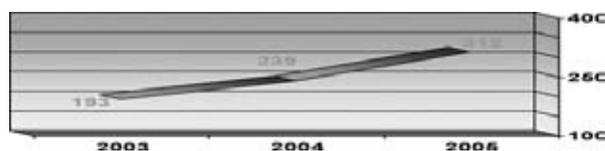


L'évolution du nombre de distributeurs est variable en fonction des sociétés du Groupe Piscines Groupe GA mais enregistre, au niveau du Groupe, une évolution globale positive de +61,7% entre 2003 et 2005 (cf. tableau ci-dessous).

Sociétés	Nombre de distributeurs		
	2003	2004	2005
U1PPP	36	38	33
U2PPP	52	78	53
U3PPP	54	44	50
U4PPP	0	0	38
UPF Aigues Vives	36	36	39
UPF Entraigues	15	15	14
POP France	0	28	85
Total	193	239	312

Remarque : les variations du nombre de distributeurs sont la conséquence du transfert de certains clients vers une unité plus proche et, parfois, d'un arrêt des relations commerciales pour insuffisance de résultat.

L'évolution du nombre de revendeurs au cours des 3 dernières années se synthétise donc comme suit :



Il est à noter que sur cette même période 2003/2005, Piscines Groupe GA a ouvert 3 nouvelles unités de production (U4PPP, U5PPP et U6PPP) et 2 sociétés de diffusion (POP France et STIL Piscines France).

Et, parmi les 312 distributeurs de Piscines Groupe GA, les 20 plus importants sont :

Noms des 20 premiers clients	% dans le chiffre d'affaires consolidé 2005 de Piscines Groupe GA
Distributeur 1	4,21%
Distributeur 2	3,82%
Distributeur 3	3,44%
Distributeur 4	3,10%
Distributeur 5	2,75%
Distributeur 6	2,68%
Distributeur 7	2,53%
Distributeur 8	2,04%
Distributeur 9	1,81%
Distributeur 10	1,77%
Distributeur 11	1,65%
Distributeur 12	1,63%
Distributeur 13	1,60%
Distributeur 14	1,59%
Distributeur 15	1,53%
Distributeur 16	1,43%
Distributeur 17	1,39%
Distributeur 18	1,34%
Distributeur 19	1,24%
Distributeur 20	1,19%
Totaux	42,76%

Les 10 premiers clients du Groupe représentent 28% du chiffre d'affaires 2005.

La perte d'un client important est toujours gênante, mais pas préjudiciable pour l'équilibre du groupe puisque le client n°1 représente moins de 5% du chiffre d'affaires 2005 du Groupe.

La plupart des clients sont implantés dans le sud, région la plus demandeuse en volume.

• Stratégie et force de vente :

Les distributeurs sont choisis en fonction de leur potentialité et volonté de développement.

Le partenariat est matérialisé par la signature d'une charte d'engagement solidaire, réciproque, aux objectifs communs : choix de la marque en fonction des forces en présence, de la zone géographique, de la santé finan-

cière, de la recherche d'un conseil et d'une volonté d'être accompagné par le groupe.

Le réseau de distributeurs du Groupe s'implante en considération des conditions économiques des régions concernées.

L'emplacement des usines et des distributeurs est bien souvent un choix stratégique.

Cette implantation est dans un premiers temps conditionnée par une bonne desserte autoroutière pour les transports / livraisons.

Egalement, la présence d'un fort trafic routier est l'assurance d'être bien vu.

Piscines Groupe GA recherche effectivement à assurer une bonne visibilité de ses usines sur les grands axes autoroutiers.

La présence de centres commerciaux et d'une grande densité de trafic est effectivement importante.

L'implantation des revendeurs se fait aussi sur ces mêmes critères pour une visibilité/ lisibilité de leurs points de vente.

Piscines Groupe GA assiste bien souvent ses distributeurs à l'occasion de la mise en place de leur point de vente/exposition.

Piscines Groupe GA bénéficie effectivement d'une longue expérience de ces choix.

• La prospection commerciale :

A l'origine, la prospection commerciale était principalement réalisée par l'unité de Gémenos (U1PPP).

Puis, elle s'est peu à peu structurée : des postes ont été créés dans chacune des unités de production.

Fort de son implantation nationale, la fonction commerciale est dorénavant organisée par zones géographiques.

Chacun des 8 sites est donc à même de prospecter tout client potentiel quel que soit son secteur d'activité (professionnels, pisciniers artisans, installateurs, terrassiers, jardineries, etc....).

En plus d'une approche directe, Piscines Groupe GA bénéficie de l'appui de ses directeurs d'usine qui connaissent parfaitement leur secteur géographique et leur environnement économique.

La force commerciale est exclusivement composée de profils technico-commerciaux.

La nature de l'offre produit les conduit à avoir pour interlocuteurs des profils variés : professionnels, pisciniers artisans, installateurs, terrassiers, jardineries, etc....

Pour sa prospection commerciale, Piscines Groupe GA fait des campagnes d'affichage 4x3, des insertions dans

la presse quotidienne régionale, des journées portes ouvertes ou inaugurales, des visites de site, du sponsoring local (Jeu à 13, partenaire de l'open 13) et participe à des foires généralistes ou spécialisées (salon de la piscine et du loisir)...

En parallèle de l'implantation d'une nouvelle usine, des mailings sont envoyés aux principaux interlocuteurs que Piscines Groupe GA désire prospecter : revendeurs, pisciniers traditionnels, plombiers, maçons, terrassiers, jardiniers, et toutes opportunités locales et diverses, etc ...

La démarche commerciale peut être ensuite synthétisée comme suit :

1 – Envois de mailing ciblés sur les départements qui seront couverts par l'usine.

2 – Visites des prospects qui nous ont contacté et argumentation.

3 – Visite sur place des emplacements de nos futurs clients (visibilité / lisibilité) et étude de leur potentialité.

4 - Une proposition de charte est envoyée au revendeur potentiel. Celle-ci comprend :

- . Les remises accordées ;
- . Le coût de l'installation de l'exposition et de la formation;
- . La durée de validité de l'offre ;
- . Le délai de réalisation de l'offre ;
- les conditions générales de fonctionnement sur les commandes relatives au public
- la zone géographique attribuée au futur client.

. L'échéancier de règlement relatif aux expositions est ajustable en fonction des montants.

A réception de ces propositions, et le cas échéant, les clients formalisent leur acceptation par le renvoi de la charte signée.

Les commerciaux assurent conjointement avec le département Commercial et Marketing, des actions commerciales au travers d'une présence systématique sur les grands salons professionnels, foires et autres manifestations grands public à fort potentiel, en vue d'assister nos revendeurs.

• La politique de prix et de fidélisation des clients :

La politique des prix est relativement simple : Piscines Groupe GA augmente le prix de ses produits chaque année de façon à maintenir son niveau de marge et cela en fonction des données macroéconomiques.

La politique du groupe en matière de fidélisation des clients repose essentiellement sur 5 paramètres :

- proposer une gamme de produits beaucoup plus large que celles de ses concurrents ;
- présenter sur ses modèles des lignes originales et de haut de gamme ;
- apporter un service sans faille et un respect des délais annoncés ;
- être une « force de solution » ;
- la garantie d'un approvisionnement assuré, et ce quelque soit le nombre de commandes annuelles.

La fourchette de prix public TTC pour une piscine et son matériel de filtration et d'entretien oscille entre 5 300 € à 20 000 €, et, le prix moyen d'une Piscine est de 12 500 € TTC.

• La gestion des commandes :

Les piscines sont, pour la plupart, fabriquées sur commande.

Le revendeur transmet sa commande (piscines et accessoires), par voie informatique.

Cette commande est alors planifiée en livraison et en production.

La centralisation informatique de la gestion des commandes permet à Piscines Groupe GA de suivre au jour le jour les commandes à livrer sur les semaines et mois à venir.

Piscines Groupe GA peut donc, par usine, et à l'échelle du Groupe, réajuster mensuellement ses prévisions de chiffre d'affaires.

Egalement, Piscines Groupe GA peut donc, par usine et globalement (du fait de la centralisation informatique), connaître à tout moment l'ensemble des commandes en cours et les dates de livraison et donc de facturation.

Ces informations permettent au Groupe d'établir des prévisions de ventes et des plans de charges pour ses ateliers.

• Les modes règlements clients :

Piscines Groupe GA se fait payer à la livraison.

Plus précisément, le chauffeur Piscines Groupe GA livre la piscine et les accessoires commandés chez le particulier. Le revendeur (le client de Piscines Groupe GA) est alors systématiquement présent, et assiste au déchargement des produits.

A la fin du déchargement, le chauffeur donne la facture au revendeur qui la règle.

Cette politique est suivie avec tous les revendeurs, dès le début de leur collaboration avec Piscines Groupe GA. Cette procédure concerne 95% des factures et permet

à Piscines Groupe GA de réduire significativement l'en cours clients et les impayés.

Exceptionnellement, Piscines Groupe GA peut accorder un délai de paiement à certains revendeurs qui, pour des raisons propres à leur organisation, ne peuvent être présents lors de la livraison des produits.

Cet encours reste toutefois maîtrisé et ne met aucunement en péril la trésorerie de Piscines Groupe GA.

L'essentiel de l'en cours que Piscines Groupe GA constate dans ses comptes est induit par la vente des expositions que le Groupe a créées et qui sont financées par le biais d'un crédit vendeur.

6.6 LES FOURNISSEURS

La maîtrise des coûts de production en série des piscines de marques « Provence », « Union », « Stil » et « Pop » implique d'établir un partenariat étroit avec les fournisseurs ou sous traitants.

Ainsi, les fournisseurs et sous traitants les plus importants ont été associés au projet.

Ils ont ainsi partagé avec Piscines Groupe GA leurs expériences et savoir-faire dans leur domaine respectif. Egalement, ils sont régulièrement invités à réaliser des audits afin de faire évoluer au mieux leurs produits compte tenu des process de fabrication de Piscines Groupe GA.

Les principaux fournisseurs du Groupe sont tout d'abord des fabricants qui peuvent être reconnus comme leaders dans leurs domaines respectifs.

Les fournisseurs de matières premières comptent parmi les plus importants dans leurs domaines respectifs :

- Verriers,
- Résiniers,
- Formulateurs de gelcoat,
- Fabricants / Distributeurs de matériel de filtration,
- Fabricants de bâches,
- Fabricants de coffrets électriques.

Toutefois, Piscines Groupe GA s'adresse aussi à des distributeurs ou sous traitants locaux qui assurent des approvisionnements répondant aux trois principes généraux : « qualité, coût, délai ».

• La qualité :

Chaque produit ne peut être intégré au panel d'approvisionnement de Piscines Groupe GA qu'après avoir subi une phase de test sur plusieurs des sites Piscines Groupe GA. Ceci permet à Piscines Groupe GA de valider, par les

opérateurs, la parfaite compatibilité de chacun de ces produits avec ses besoins.

En parallèle, Piscines Groupe GA mène des tests de vieillissement accéléré pour les matières premières (verres, résines, gelcoats,...).

• Le coût :

Pour chaque produit sélectionné, Piscines Groupe GA identifie d'autres fournisseurs potentiels afin de maintenir un climat concurrentiel entre ses sources d'approvisionnements et d'optimiser ainsi au mieux ses tarifs d'achats.

Egalement, Piscines Groupe GA affine au mieux les tarifs en assurant une veille des pratiques courantes dans son secteur d'activité ou sur le marché global, et ce, par consultation des indices de coût des matières premières mais aussi par le biais d'une présence régulière aux événements clefs :

- Salons
- Congrès
- Réunions de syndicats
- Réunions d'information diverses

Aucun fournisseur ne se trouve en situation de monopole puisque Piscines Groupe GA dispose d'au moins deux sources d'approvisionnement établies. En outre, Piscines Groupe GA conserve au moins une source d'approvisionnement auxiliaire en cas de défaillance des deux premières.

Selon le type de produits, les engagements de coût sont : trimestriels, semestriels ou annuels.

• La politique d'approvisionnement:

Le Groupe a fixé des normes de qualité internes pour les achats stratégiques qui, associées à une sélection précise des fournisseurs, participent à la gestion des risques liés aux exigences de sécurité de la profession.

La gestion de ces achats est centralisée.

Les axes majeurs de la politique d'achats sont les suivants :

- homologation des produits par essais en laboratoire et validation par essais industriels à travers des échantillons ;
- 1 seul interlocuteur à l'achat ;
- Validation des commandes usines par le service achat Groupe: fournisseurs, prix, volume, qualité ;
- Achats réalisés exclusivement et directement auprès des fabricants ou producteurs: verre, résine, gelcoat.
- Engagements contractuels avec des verriers afin de garantir qualité, prix, et quantité sur une longue période ;
- Engagement contractuel auprès des résiniers pour des approvisionnements sûrs et des prix optimisés indexés sur les cours de matières premières rentrant dans

la composition des résines et gelcoat. Les résines sont approvisionnées par citerne (ce qui évite les containers à évacuer) ;

- Approvisionnement du verre par camion pour la livraison sur 1 ou 2 sites ;
- Contractualisation de la qualité des produits livrés par les fournisseurs : temps de gel, taux de retrait, viscosité, réactivité, indice, % de composés organiques volatils (COV)... selon le cahier des charges établi par Piscines Groupe GA ;
- Optimisation du nombre de fournisseurs (entre 2 et 4 par familles de produits) ;
- Négociations sur les prix 2 fois par an.

• **Les délais d'approvisionnement:**

Chaque fournisseur potentiel est sélectionné après étude de ses capacités de production, de stockage, de sa logistique et de sa réactivité. Ceci permet à Piscines Groupe GA d'évaluer au mieux la sécurité de l'approvisionnement du produit en question.

• **Les sources d'approvisionnement :**

Les sources d'approvisionnements diffèrent radicalement selon les familles de produits.

Poids représenté par les 10 premiers fournisseurs du Groupe GA :

En pourcentage des achats sur les 12 derniers mois arrêté au 30/04/06 :

Fournisseur n°1	Formulateur de gelcoat	10,61%
Fournisseur n°2	Résinier	9,00%
Fournisseur n°3	Accessoire PVC et filtration	6,44%
Fournisseur n°4	Alarmes piscines	6,22%
Fournisseur n°5	Résinier 1	6,17%
Fournisseur n°6	Résinier 2	5,43%
Fournisseur n°7	Verre et solvants	5,38%
Fournisseur n°8	Pompes et filtres	5,37%
Fournisseur n°9	Verre, démoulant...	5,15%
Fournisseur n°10	Verre, démoulant...	1,89%
Total des 10 premiers fournisseurs		61,66%

• **Les délais de règlement:**

Les règlements fournisseurs sont en moyenne de 60 jours.

• **La force d'achats de Piscines Groupe GA:**

Avec 8 sites de production nationaux et en raison de la mise en place, depuis début 2004, d'une structure d'achat capable de gérer au quotidien les éventuels problèmes d'achats et d'approvisionnement (le GIE « Piscinergie Polyester »), Piscines Groupe GA s'affiche aujourd'hui face à ses fournisseurs comme le premier acheteur de son secteur d'activité et comme un interlocuteur sérieux, fidèle et disposant d'une politique d'achat réfléchie.

Parallèlement, une démarche de contractualisation des relations commerciales entretenues entre le Groupe et ses fournisseurs, est entamée afin de définir au mieux les accords commerciaux.

6.7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement est primordial pour Piscines Groupe GA.

Piscines Groupe GA associe, à cette fin :

- formation en interne de ses collaborateurs et,
- synergie des partenaires techniques, économiques, et administratifs.

• Des produits favorisant le respect de l'environnement :

Piscines Groupe GA a choisi de privilégier les plastiques thermodurcissables PRV comme produits de base pour élaborer ses piscines.

Ces plastiques « Polyester Renforcé fibre de Verre » participent à la protection de l'environnement, pour différentes raisons, dont :

- ces plastiques permettent d'économiser des matières premières ;
- les piscines polyester nécessitent moins de produits pour leurs fabrication et implantation et sont moins consommatrices en énergie (gas-oil...) puisque transformées en une seule opération sur un même site de production.
- les produits ne sont pas livrés en convois exceptionnels (coûteux et occasionnant une importante consommation de gas-oil). Ils sont livrés grâce aux camions équipés de Piscines Groupe GA et ce, sans emballage spécifique (pas d'emballage = pas de recyclage).
- l'entretien d'un bassin en polyester, parfaitement lisse, est simplifié et nécessite moins de produits agressifs.
- En fin de vie (aucun cas depuis plus de trente années) les produits en polyester pourront être recyclés par une filière maîtrisée (identique à celle des bateaux en polyester).

• Une sélection rigoureuse des matières premières :

Piscines Groupe GA procède à une sélection très poussée de ses partenaires fournisseurs, et leur impose d'intégrer, dès l'élaboration de leurs produits, le respect des normes environnementales (norme ISO 14001) et de livrer les produits avec un emballage minimum et recyclable.

Egalement, Piscines Groupe GA prélève et teste régulièrement des échantillons représentatifs lui permettant de vérifier la conformité des Fiche Technique et Fiche de Données de Sécurité des produits fournis.

A fortiori, en aucun cas Piscines Groupe GA ne s'approvisionne en produits classés « Cancérigène et Mutagène pour la Reproduction » (C.M.R).

• Une gestion saine et rigoureuse de l'approvisionnement et du stockage des matières premières:

- Les approvisionnements des produits solides (fibre de verre, cartons, fer, plastique, divers, etc...) se font en quantités importantes afin de réduire le nombre de transports effectués par les fournisseurs.

- Produits liquides :

- . Les *résines polyester* sont réceptionnées directement depuis l'usine de formulation dans les citernes de stockage positionnées sur bac de rétention de Piscines Groupe GA.

Bientôt chaque site et chaque poste de production sera alimenté automatiquement par un réseau spécifique.

➔ Donc de fait, aucun transvasement risqué et aucun conteneur de stockage, ni de recyclage à gérer.

Aire de déchargement spécifique sur bac de rétention.

- . *Gelcoat* : en fûts de 220 litres stockés sur bac de rétention. Fûts à ouverture totale, recyclage simplifié en catégorie déchet acier.

- . Bidons de *durcisseur*, stockage dans bunker spécifique et isolé.

- . En cours de finalisation, filière de reprise des bidons vides mise en place avec les fournisseurs.

- . *Acétone* : stockage dans une citerne sur bac de rétention. Pas de fût à recycler.

• Maîtrise des process, des rejets et des déchets:

Toutes les opérations de dosages et de mélanges des différents produits liquides sont réalisées par des machines pneumatiques spécifiques afin d'éviter tout contact avec les opérateurs et d'éliminer tout risque d'erreur. Il en est de même pour la dépose de ces produits sur les moules. Chaque zone de fabrication est ventilée.

Egalement Piscines Groupe GA utilise la résine à plus bas contenu de composés organiques volatils (C.O.V) disponible sur le marché français. Cette résine a d'ailleurs été formulée à la demande de Piscines Groupe GA en collaboration avec ses fournisseurs.

L'acétone souillée est recyclée en interne, grâce à un recycleur spécifique. Ceci permet à Piscines Groupe GA de réduire significativement les quantités achetées et stockées dans un souci permanent de réduction des risques.

Egalement, Piscines Groupe GA :

- procède à un tri sélectif de ses déchets
- dispose et utilise une presse à cartons
- recycle en interne ses solvants de nettoyages
- dispose d'une filière de reprise des quelques contenants vides (bidons, fûts ou conteneurs) de produits liquides.

• Le recyclage des produits en fin de vie:

En fin de vie, les bassins peuvent être recyclés (ceci ne

s'est à ce jour, jamais produit, pour Piscines Groupe GA). Après avoir démonté les accessoires pour un recyclage spécifique, la coque polyester pourra faire l'objet de 3 traitements possibles :

- Valorisation en cimenterie : la coque serait broyée, puis utilisée en cimenterie.
- Valorisation énergétique par incinération par pyrolyse haute température.
- Valorisation matière dans les thermoplastiques, par incorporation de l'ordre de 20% de déchet broyé, associé à 80% de matières premières vierges. Le mixte pourra ainsi permettre l'injection de pièces en plastique.

• **Veille technologique et environnement :**

Piscines Groupe GA participe à diverses manifestations susceptibles de lui permettre d'améliorer sa politique de préservation de l'environnement, notamment :

- Salon POLLUTEC et ENVIROTEC
Protection de l'environnement
- Salon EUROPLAST
Plastiques et composites
- Salon EMBALLAGE & EUROCOAT
Emballages & Revêtements
- Salon BATIMAT & MIDEST
Produits bâtiment. & Sous-traitance
- Salon EUROCOAT
Salon peinture et revêtements
- Salon J.E.C
« Journées Européennes Composites »

Piscines Groupe GA, est partie prenante auprès de la profession.

En effet, Piscines Groupe GA fait partie :

* du Conseil d'Administration du GPIC (Syndicat Professionnel du Groupement de la Plasturgie Industrielle et des Composites).

* Ainsi que de la commission Matières premières.

* Egalement à la commission Environnement.

Concernant l'aspect environnemental Piscines Groupe GA est adhérent et partie prenante à ENVIROPLAST (ENVIROPLAST étant la division spécifique des aspects environnementaux du GPIC).

6.8 PRÉSENTATION DU MARCHÉ DE PISCINES GROUPE GA

Piscines Groupe G.A. estime être le plus gros fabricant de piscines coques polyester en Europe.

• **Un marché particulièrement porteur :**

La France est le premier marché mondial de la piscine individuelle après celui des Etats-Unis. Surtout, le mar-

ché français est le premier marché d'Europe (Etude des cabinets DECRYPTIS et XERFI 2005).

Selon ces mêmes études, le marché est en pleine croissance : 63,5% d'augmentation en volume entre 1997 et 2005 pour la piscine enterrée.

Le parc de piscines installées sur le territoire a dépassé le million en 2004 (pour atteindre 1 154 000) fin 2005. La progression des ventes 2005 en France s'établit à 9,3%.

Après deux années de progression hors normes liée à l'effet canicule de l'été 2003 (notamment pour les piscines hors-sol bon marché vendues principalement en grande surface), l'année 2005 a marqué « la consolidation du marché à un niveau élevé ».

Toutefois, ce constat vaut essentiellement pour le marché des piscines hors-sol.

L'acquisition d'une piscine hors sol est fréquemment le préalable à l'acquisition d'une "vraie piscine", c'est à dire celle qui est enterrée et qui est la véritable préférence des utilisateurs.

Or, concernant les piscines enterrées, la demande est loin de s'essouffler.

Les habitudes des consommateurs changent, sous l'effet de la réduction du temps de travail, d'un désir de forme et bien-être, des possibilités de crédit intéressant, de la « séniorisation » de la population ... l'engouement ne semble pas s'essouffler.

Egalement, le marché de la piscine s'est considérablement démocratisé ces dernières années.

Cette démocratisation de la piscine s'explique notamment par l'élargissement de la distribution. Les pisciniers restent les principaux intervenants et les plus appréciés. Mais les généralistes (GMS, Bricolage) gagnent des parts de marché grâce à une distribution de masse et des prix compétitifs sur des produits d'entrée dans le monde de la piscine (principalement les piscines hors sol).

L'INSEE estime aujourd'hui entre 6 à 8 millions le nombre de clients potentiels.

Selon les études XERFI et DECRYPTIS, la progression du marché sur la période 2006-2009 devrait rester soutenue (bien que moins spectaculaire que celle de 2004 – post canicule).

Sur le marché de la piscine enterrée, la part de la coque polyester est passée de 14% à 49% en 8 ans.

En volume, la croissance des piscines coque polyester devrait continuer de croître.

Il est difficile de connaître le nombre exact de piscines enterrées vendues chaque année et de même pour les piscines coques polyester.

Eu égard aux études disponibles sur le marché de la piscine, à notre connaissance de notre marché (30 ans d'expérience), aux recoupements effectués avec nos fournisseurs et à notre présence au sein du syndicat des professionnels de la piscine, nous estimons :

- 1 qu'il s'est vendu en France en 2005 : 20.000 piscines coques polyester
- 2 vente de PGGA en 2005 : 4.013 piscines, soit 20 % de PdM

La croissance du marché de la piscine a également conduit à une multiplication du nombre d'acteurs tant du côté des pisciniers que des fabricants des accessoires et des équipements : la France compte 3.000 entreprises travaillant dans le secteur de la piscine, générant 28.000 emplois directs et indirects.

Et, le secteur tend à se restructurer à travers des mouvements de rachat et de fusion qui s'inscrivent dans le cadre de stratégies de diversification des activités afin de se positionner sur l'ensemble des segments du marché.

• Les tendances actuelles :

La clientèle attend aujourd'hui des piscines qu'elles allient bien-être et sécurité et les conçoivent comme un espace de vie et de bien-être.

Les piscines publiques comme privées s'équipent aujourd'hui d'accessoires de balnéothérapie, systèmes de nage à contre-courant, espaces ludiques, banquettes, jets d'eau ...

Les bassins sont de moins en moins grands et profonds, mais s'intègrent de manière plus originale pour s'inscrire dans l'environnement architectural.

Ils deviennent pour la famille un nouvel espace de vie.

Les bassins doivent répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en termes de bien-être et de détente avec des équipements ludiques, esthétiques, des notions d'économies et d'entretien, sans oublier l'aspect sécurité.

Ces nouvelles tendances s'inscrivent dans une attitude générale du développement des loisirs à domicile. Les piscines ont plusieurs avantages : ludiques, conviviales, esthétiques, économiques (par rapport à un déplacement à la mer et ses contraintes), investissement apportant une valeur ajoutée et une plus-value au patrimoine immobilier, pédagogiques (permettant d'apprendre aux enfants ou petits-enfants à nager)...

• Sécurité :

La loi sur la sécurité des piscines votée le 3 janvier 2003 et son décret d'application paru le 31 décembre 2003 ont également mis la piscine au cœur des problèmes de sécurité.

Cette législation a fortement sensibilisé les clients et les

professionnels à ce problème.

Le coût d'un système de sécurité est négligeable dans l'achat d'une piscine.

• Concurrence :

Piscines Groupe GA estime compter actuellement une vingtaine de concurrents contre 3 ou 4 il y a moins de 10 ans.

L'arrivée de concurrents sur le marché des piscines coque polyester n'est véritablement significative que depuis 2 à 3 ans.

Ces concurrents comptent généralement une seule usine capable de produire entre 200 et 400 piscines par an à l'exception d'Alliance Piscines 3 300 (contre 4.013 en 2005 pour Piscines Groupe GA).

La société **ALLIANCE**, dispose de 4 unités de production.

A l'heure actuelle, cette concurrence n'affecte pas véritablement Piscines Groupe GA.

Au contraire, elle tend parfois à promouvoir la coque polyester là où elle ne l'est pas.

Plus précisément, les concurrents de Piscines Groupe GA sont plus petits, ont un rayon d'action plus limité, et sont monogame là où Piscines Groupe GA propose 4 marques.

De plus, les gammes proposées sont généralement standards en taille et en formes.

Le secteur reste atomisé et à forte valeur ajoutée

Toutefois, Piscines Groupe GA ne néglige pas cette concurrence croissante.

Globalement, la concurrence est plus présente dans la région PACA, et Languedoc Roussillon, région où le Groupe reste malgré tout bien implanté historiquement.

Enfin, il est à noter que certains concurrents pourraient ponctuellement devenir des partenaires dès lors que la combinaison des deux savoir-faire permettrait de répondre à une demande spécifique.

Malgré la montée de la concurrence, le Groupe reste le leader de la coque en composite depuis son origine (encore plus avec la création de ses 3 dernières unités) et il demeure la locomotive de ce secteur.

Il reste à préciser, qu'une majorité de nos concurrents directs (coque composite), sont d'anciens collaborateurs du Groupe.

Typologie de la concurrence :

Une distinction doit être faite entre :

- les concurrents directs, lesquels commercialisent également des piscines polyester et,
- les concurrents indirects, lesquels utilisent d'autres procédés pour créer une piscine.

(1) Les concurrents directs / Les fabricants

Sans prétendre à l'exhaustivité, les principaux concurrents de Piscines Groupe GA en matière de fabrication de piscines polyester sont :

Alliance Piscines
Piscin°1
Piscines Inter Diffusion
France Piscines
Harmony
Génération Piscines
Evolution Piscines
Excel Piscines
Piscines IBIZA
Piscines Mediester
Mon de Pra

Des constructeurs espagnols: *Multiforma*.

(2) Les concurrents indirects

Il existe un nombre important de procédés permettant d'obtenir une piscine.

Ces procédés tiennent notamment dans le choix des structures [Béton (aggloméré, aggloméré à bancher, gunite), acier, aluminium, bois], le choix des revêtements [Carrelage, liner, polyester] ...

Les principales enseignes utilisant d'autres procédés que la coque polyester sont :

Piscines Desjoyaux
Diffazur Piscines
Carré Bleu
le maçon de proximité

(3) Les solutions alternatives (hors-sol)

Il existe sur le marché des techniques concurrentes aux piscines enterrées mais qui ne possèdent pas les mêmes avantages : esthétique, longévité, « vrai » piscine. Il s'agit notamment des piscines hors-sol en bois (Piscinelle, Beaver-Pool), des piscines hors-sol à gonfler (Zodiac, Laghetto), des piscines hors-sol en liner... Cette solution est fréquemment intermédiaire et préalable à l'acquisition d'une piscine enterrée.

Avantages concurrentiels :

→ Bien que peu affecté, à ce jour, par cette concurrence, le groupe Piscines Groupe GA a parfaitement conscience qu'il doit adapter sa stratégie à la présence de ces nouveaux concurrents.

Il souhaite en effet instaurer une stratégie de maîtrise concurrentielle par le développement de nouvelles marques, l'implantation de nouvelles unités de production, qui lui permettra d'accentuer sa position de leader.

Face à cette concurrence, les avantages concurrentiels

de Piscines Groupe GA sont :

- Ses 4 marques de piscines et ses 150 modèles aux multiples combinaisons.

- La richesse des modèles tant par leur taille que par leurs formes : Piscines Groupe GA déploie effectivement des solutions multiples tant en termes de formes que de tailles et de couleurs, alors que la concurrence propose des solutions très souvent basiques et rigides dans les formes.

- 8 usines permettent de toucher, en moins de 4 heures, n'importe lequel de ses revendeurs.

- La synergie inter usine qui rend possible la production et la livraison d'une piscine sans contrainte majeure de planning, de distance et de forme :

- Une excellente répartition des sites
- Une logistique de plus de 50 camions
- En cas de surcharge d'un site, possibilité d'assurer les commandes par les autres sites
- Piscines Groupe GA peut servir n'importe quel distributeur quels que soit sa taille et son volume de commandes. Piscines Groupe GA peut d'ailleurs leur proposer des piscines de haut de gamme avec de fortes marges.
- Piscines Groupe GA propose des tailles de piscines hors « gabarit routier », longueur maximum : 14,8 m X 7,2 m (contre 10,5 m X 4 m) qui par leur conception permet d'éviter l'usage des convois exceptionnels.

- Une assurance décennale, dont les termes obtenus avec AXA France IARD, permettent de couvrir :

- ⊙ La responsabilité décennale afférente aux activités de fabrication d'ouvrage,
- ⊙ La garantie d'éventuels vices cachés des produits vendus,
- ⊙ La responsabilité civile en cas de dommages causés à autrui pour ses piscines.

L'ampleur de la garantie offerte par AXA, concernant notre décennale, en fait un produit unique à ce jour, dans le domaine de la coque en matériaux composites.

6.9. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

→ Piscines Groupe GA envisage, à court terme, la création d'autres marques de piscines.

- Nouvelles marques :

La diffusion de ces nouvelles marques pourrait se faire soit par la création de nouveaux réseaux de revendeurs, soit à travers des réseaux existants.

→ L'objectif du Groupe est de prendre plus de 25% de

part de marché, en France, dans la coque polyester, contre 20% à ce jour.

Cette progression passera forcément par la densification du réseau de Piscines Groupe GA et le renforcement de son animation.

Le nombre de revendeurs actifs nécessaires est estimé à 350/400.

→ Par ailleurs, Monsieur Gérard Andréi est actionnaire principal de 5 unités de production de piscines coque polyester en Espagne et d'une unité en Italie.

D'ici quelques mois, Monsieur Gérard Andréi envisage de céder à Piscines Groupe GA les usines qu'il détient à l'étranger. Cette acquisition devrait être financée en tout ou partie par une augmentation de capital.

La somme levée servira à l'acquisition de ces unités, à l'optimisation des processus de production et au développement du réseau de revendeurs notamment dans les marques POP et STIL quasiment absentes du marché Espagnol et Italien.

Elle servira aussi au financement d'outils de production permettant à ces usines étrangères de disposer de l'intégralité des marques du Groupe.

Très succinctement : les unités Espagnoles facturent 1 500 à 1 700 piscines par an à ce jour.

Le potentiel de développement est de l'ordre de 3 000 à 4 000 unités.

Quant à l'Italie, l'unité existante facture 400 piscines par an pour un potentiel de 700 à 800 bassins.

Pour **Piscines Groupe GA**, l'acquisition de ces unités dans un premier temps apporterait 10 à 12 M€ CA supplémentaire, pour atteindre à moyen terme plus de 25 M€ après acquisition.

Globalement avec l'Espagne, l'Italie et la France, hors développement de nouvelles activités, le CA de Piscines Groupe GA pourrait tendre vers 100 M€. à l'horizon 2010 / 2011.

** Accessoires périphériques :*

La priorité à court terme est axée sur la réalisation de notre business plan, toutefois des projets de développement existent concernant la fabrication et/ou le négoce d'accessoires périphériques à la piscine (exemples : traitement de l'eau, abris, volets roulants, locaux techniques, etc.). Ces projets viendront en chiffre d'affaires additionnel.

** Automatisation :*

Nous étudions la possibilité d'automatiser une partie des phases de nos productions.

Deux techniques sont envisagées, la robotisation ou l'infusion.

Nous ne pouvons pas donner davantage de précision sur ce sujet, dans la mesure où nous sommes qu'au stade d'études préliminaires. Ce projet est bien entendu exclu de notre business plan.

** Aquatour :*

Mr. G. Andréi, envisage l'éventuelle possibilité d'exploiter un produit appelé « AQUATOUR » ou Tour à plonger.

Si cette activité voyait le jour, nos usines auraient alors l'opportunité de fabriquer des tours en matériaux composites pour le compte de cette société. En l'état actuel de l'avancée de ce projet, nous ne pouvons pas donner davantage de renseignements.

Ces projets n'ont pas été pris en compte dans le business plan présenté dans le présent document.

6.10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

→ Marques :

PISCINES GROUPE GA détient les 10 marques suivantes :

Marques	Zone géographique / Lieu dépôt	Numéro	Date de dépôt	Date renouvellement	Classe des produits et services ⁽¹⁶⁾	Remarques
Bruxelles	France	1 698 302	1 ^{er} octobre 1991	27 septembre 2011	1, 7, 11	Marque renouvelée le 28 septembre 2001
Arcopi		94 547 936	1 ^{er} décembre 1994	20 septembre 2014	1, 7, 19	Marque renouvelée le 21 décembre 2004
consortium piscines		99 766 302	21 décembre 1998	20 décembre 2008	6, 19, 37	-
BLUE POOL		99 779 641	3 mars 1999	2 mars 2009	1, 7, 11	-
TECHNIROCH		99 787 919	16 avril 1999	15 avril 1999	19	-
POP		01 3 092 345	30 mars 2001	29 mars 2011	1, 7, 19, 21, 22, 37	-
POP EUROPE PISCINES		01 3 092 346	30 mars 2001	29 mars 2011	1, 7, 19, 21, 22, 37	-
		Internationale	778064	1 ^{er} mars 2002	28 février 2012	27.5, 29.1
STIL PISCINES	France	04 3 316 707	6 octobre 2004	5 octobre 2014	1, 7, 19, 37	-

Marques	Zone géographique / Lieu dépôt	Numéro de dépôt	Date de dépôt	Numéro d'enregistrement	Date renouvellement	Classe des produits et services ⁽¹⁷⁾	Remarques
PISCINES GROUPE GA	Benelux	1092226	24 novembre 2005	0780942	23 novembre 2015	7, 19, 37	-
POP PISCINES		1092224		0780803		7, 19, 22, 37	-

¹⁶ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

¹⁷ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

Union Piscines France détient une marque, à savoir :

MARQUES	Zone géographique / Lieu dépôt	Numéro de dépôt	Date de dépôt	Numéro d'enregistrement	Date renouvellement	Classe des produits et services ⁽¹⁸⁾	Remarques
UNION Piscines	France	1641301	23 janvier 1991	-	22 janvier 2011	19, 37	Renouvelée le 23 janvier 2001

U1PPP détient les 4 marques suivantes :

MARQUES	Zone géographique / Lieu dépôt	Numéro de dépôt	Date de dépôt	Numéro d'enregistrement	Date renouvellement	Classe des produits et services ⁽¹⁹⁾	Remarques
PROVENCE POLYESTER	France	96617833	21 mars 1996	-	20 mars 2006	19, 37	-
PISCINES PROVENCE POLYESTER	Benelux	1092227	24 novembre 2005	0780943	23 novembre 2015	7, 19, 37	-
AQUAVIGIL	France	043289317	3 mai 2004	-	2 mai 2014	1, 7, 19, 37	-
ABRISTIL PISCINES		043306971	4 août 2004	-	3 août 2014	6, 9, 19	-

→ Brevets :

Brevet / Objet	Zone géographique	Numéro	Date de dépôt	Publication au bulletin	Date d'expiration	Remarques
Création d'une « équerre de renforcement pour la structuration des parois de piscines »	France	8713403	22/12/1989	22/12/1989	21/12/2009	-
Création d'un dispositif de « coque monobloc de piscine »		9509331	25/07/1995	-	24/07/2015	-
Création d'un « procédé et dispositif d'assemblage d'un élément rapporté sur un réservoir étanche »		9611451	13/09/1996	-	12/09/2016	-

¹⁸ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

¹⁹ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

→ Dessins et modèles de piscines :

Modèle	Date de dépôt	Lieu de dépôt	Numéro de dépôt	Numéro de publication	Classe des produits et services ⁽²⁰⁾	Remarques
Ellipsa 1000	10/09/1990	France	905885	292062	25-03	-
8 modèles de piscines et accessoires: « Big pool palace, Big pool privilege, Mega poll espace, Mega poll palace, Big pool evasion, Mega pool 3 escaliers »	14/10/1999		996422	569341 à 569349		
54 modèles dénommés « Big Pool »	08/06/2001		013333	641243 à 641296		
2 modèles de piscines dénommés « Piscines 8400, piscine Mini pool et Maxi pool »	18/09/2000		005367	608239 à 608241		
2 modèles couleur de piscines dénommés « Piscine Mini pool et Maxi Pool »	22/09/2000		005508	608244 à 608246		
1 modèle dénommé « paroi filtrante pour piscines »	17/10/1997		976160	495114		
8 modèles de piscines dénommés « Norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxi pop »	30/03/2001		011972	629362 à 629375		
19 modèles de piscines dénommés « Olympia »	30/07/2003		033397	717039 à 717057		
3 modèles de piscines dénommés « Olympia Plage 10 »	16/10/2003		035022	725875 à 725877		
Alpha Evolution	30/06/2003		033323	718246		

²⁰ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

Modèle	Date de dépôt	Lieu de dépôt	Numéro de dépôt	Numéro de publication	Classe des produits et services ⁽²¹⁾	Remarques	
3 modèles de piscines dénommés « Norma, romaine fond plat et pente, Nova, Alpha Pop, Stella, Maxi Pop »	21/06/2002	Portugal	30965	-	25-03	-	
7 modèles de piscines dénommés « Norma, romaine fond plat et pente, Nova, Alpha Pop, Stella, Maxi Pop »	08/05/2002		30888				
Palma Pop	10/05/2002		30896				
Premium A	17/06/2002	Royaume-Uni	3007219				
Premium B			3007220				
Millenium			3004457				
Palma Pop	20/08/2002	Autriche	50226		25-99		
Stella			49531				
Maxi Pop			49530				
Alpha Pop			49528				
Romaine fond pente			49529				

²¹ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

Modèle	Date de dépôt	Lieu de dépôt	Numéro de dépôt	Numéro / date de publication	Classe des produits et services ⁽²²⁾	Remarques
Nova	20/08/2002	Autriche	49527	-	25-99	
Romaine fond plat			49526			
Norma			50225			
Premium B			50229			
Premium A			50227			
Millenium			50228			
23 modèles de piscines dénommés « Olympia » et « Alpha Evolution »	05/11/2003	Espagne	98413-0001 à 0023			-
7 modèles de piscine dénommés « Arenea, Altea, Venus, Diana, Optima, Jupiter »	06/10/2004	France	044728	748212 à 748218	25-03	
Prestige	14/08/1992		925124	30/09/1992		
S630	01/02/1994		940636	31/05/1994		
2 modèles de piscine dénommés « Cologne » et « S720 »	20/01/1995		950494	31/03/1995		
S1070R	20 janvier 1995		945433	30/12/1994		

²² Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

Modèle	Date de dépôt	Lieu de dépôt	Numéro de dépôt	Numéro / date de publication	Classe des produits et services ⁽²³⁾	Remarques
3 modèles de piscines dénommés « baby pool », « S307 » et « S750 »	21/06/1991	France	914022	02/10/2000	25-03	-
« Bruxelles, Vienne, Londres »	01/10/1991		916281	01/10/1991		
2 modèles de piscine dénommés « Lisbonne » et « Rome/Paris »	15/01/1991		910411	30/05/1991		
5 modèles de piscine dénommés « Gala, Optima, Atenea, Tierra, Diana et Altea »	23/02/2005		060956	21/10/2005	25-03 et 25-99	
4 modèles de piscines dénommés « Palma Pop, Premium A, Premium B, Millenium »	23/03/2005		051509	29/07/2005		
4 modèles de piscine de la gamme « Stil »	23/05/2005	International	349014	26/07/2005	25-99	-
7 modèles de piscine de la gamme « Stil »	07/12/2005		444583	-	25-03 et 25-99	

→ Site web :

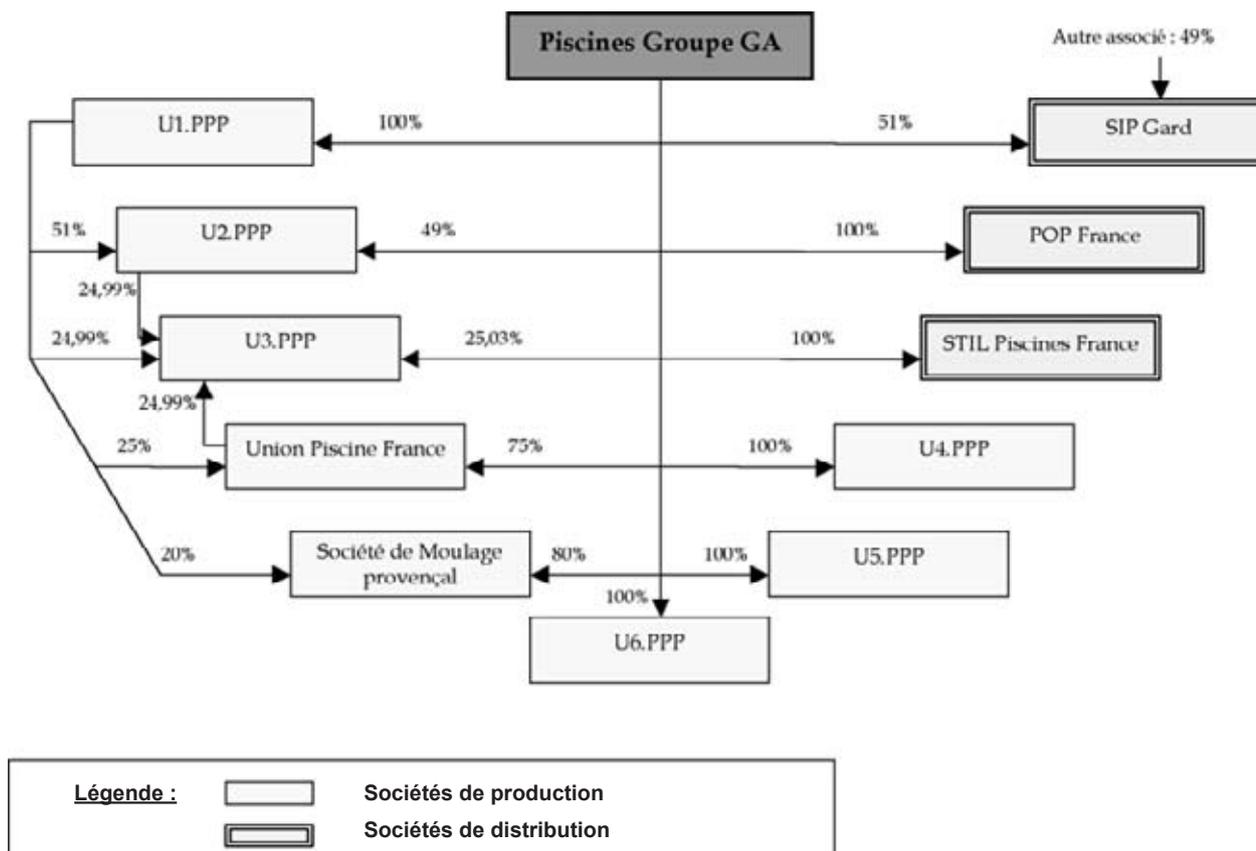
PISCINES GROUPE GA exploite les sites Web suivants :

www.piscines-consortium.com
 www.pop-piscines.com
 www.stil-piscines.com
 www.piscinesgroupega.com

²³ Cf. Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques. Cette classification est accessible grâce au lien suivant : <http://www.inpi.fr/ressources/documents/Lot4/ma33.pdf>

7 ORGANIGRAMMES

7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE



→ Le GIE « Piscinergie Polyester » :

L'ensemble des filiales de Piscines Groupe GA sont également membres d'un **GIE** dénommé « **Piscinergie Polyester** », lequel regroupe les services techniques communs aux filiales (le service transport...) ²⁴.

Plus précisément, le GIE a vocation à mettre en œuvre, pour le compte commun de ses membres, les moyens nécessaires au développement des activités de recherche et de création, et le renforcement du potentiel d'achat et de distribution de ses membres » (article 2 des statuts de Piscinergie Polyester).

²⁴ Cf. 7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL page 55 du présent document.

La société Piscines Groupe GA ne fait pas partie de ce GIE.

→ **Les filiales du Groupe :**

Piscines Groupe GA compte 11 filiales, dont : 8 sociétés de production ; et,
3 sociétés de distribution.

Plus précisément, ces filiales présentent les caractéristiques suivantes :

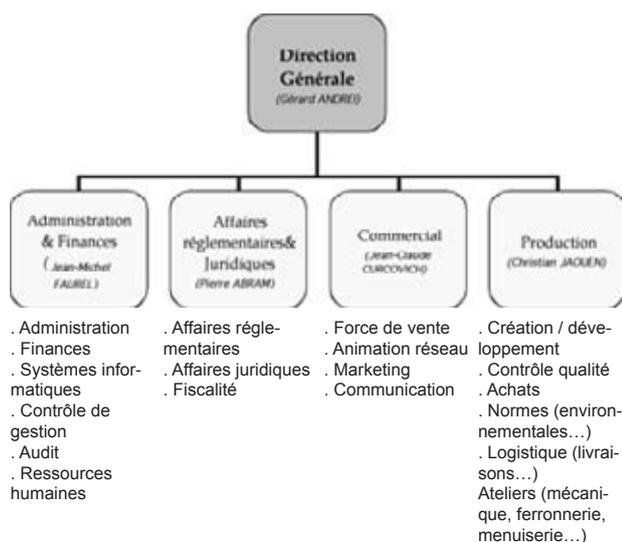
Nom de la société	Forme sociale	Date de création	RCS	Activité	Présidence / Gérance	Capital social	Actionnariat
U1PPP	SAS	Avril 1990	Marseille 377 847 769	Fabrication	M. Gérard ANDREI	152.449€	Piscines Groupe GA 100%
U2PPP		Avril 1988	Beaune 344 403 720			152.449€	Piscines Groupe GA U1PPP 49% 51%
U3PPP		Avril 2002	Poitiers 441 832 136			150.000€	Piscines Groupe GA U1PPP, U2PPP et UPF 25,03% 24,99% x 3
U4PPP		Juillet 2004	Saverne 478 194 111			500.000€	Piscines Groupe GA 100%
U5PPP		Septembre 2004	Montauban 479 062 358			600.000€	Piscines Groupe GA 100%
U6PPP			Laval 479 697 617			300.000€	Piscines Groupe GA 100%
Union Piscines France (UPF)		Mars 1991	Nîmes 381 273 077			152.449€	Piscines Groupe GA U1PPP 75% 25%
Société de moulage provençal	SARL	Mai 1992	Marseille 387 619 588	Distribution	M. Manuel GARCIA	7.622€	Piscines Groupe GA U1PPP 80% 20%
SIP Gard		Juillet 1993	Nîmes 391 839 560			7.622€	Piscines Groupe GA M. Manuel GARCIA 51% 49%
POP France	SAS	Juillet 2004	Carpentras 478 193 972	Distribution	M. Gérard ANDREI	150.000€	Piscines Groupe GA 100%
STIL Piscines France		Mars 2005	Montauban 481 120 160			150.000€	Piscines Groupe GA 100%

Les filiales U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP et UPF fabriquent des coques piscines en polyester et tous produits afférents à la piscine et au traitement de l'eau.

La filiale Société de Moulage Provençal fabrique et distribue des dalles et margelles.

7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

→ Organigramme de Piscines Groupe GA :



→ Les directions opérationnelles intégrées au sein du GIE « Piscinerie Polyester » :

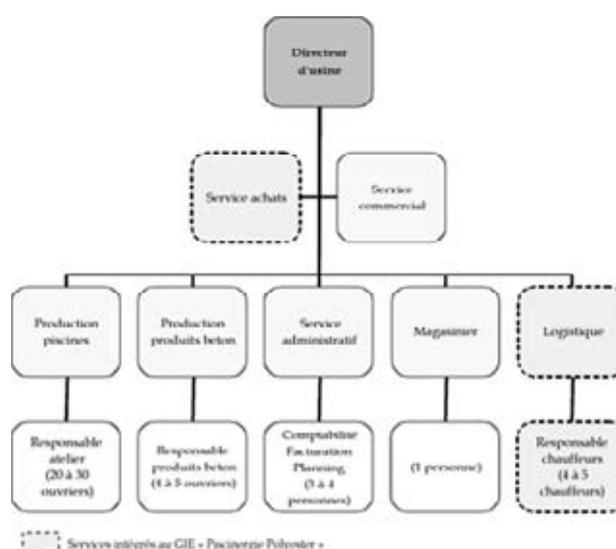
Il est à noter que la communication et les services liés à la production sont intégrés au sein du GIE « Piscinerie Polyester ».²⁵

La direction production a en charge la fabrication des piscines dans les différents ateliers des usines et le contrôle des produits.

Les services liés à la production sont notamment les suivants :

- Création / développement
- Système contrôle qualité : Suivi et contrôle de la fabrication en visitant les usines de manière régulière.
- Achats : recherche de nouveaux prestataires, optimisation des conditions d'achat auprès des fournisseurs déjà référencés, gestion des stocks...
- Normes environnementales : veille au respect scrupuleux des normes.
- Logistique, Livraison : assure la livraison des piscines et matériels auprès des distributeurs et directement chez leurs clients.
- Atelier : Mise en application des différentes procédures de fabrication ainsi qu'à l'entretien des outils de production.

→ Organigramme-type des usines de Piscines Groupe GA :



→ Evolution potentielle du management :

Aucun changement significatif n'est actuellement envisagé en ce qui concerne le management de Piscines Groupe GA.

S'agissant des équipes de production du Groupe, celles-ci peuvent être renforcées en fonction de la montée en charge des nouvelles usines.

Parallèlement, l'accroissement du réseau de distributeurs pourra entraîner l'embauche de personnes chargées d'animer commercialement ces nouveaux points de vente et de faire le lien sur le terrain avec la direction commerciale et les directeurs d'usines.

²⁵ Cf. 7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL page 55 du présent document.

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Les locaux utilisés par les différentes filiales de la Société sont occupés au titre de baux commerciaux.

Le propriétaire des locaux du siège social de Piscines Groupe GA est la société U1PPP.

Les loyers payés par U2PPP, U3PPP et UPF à la SCI 3 routes²⁶ au titre de l'occupation commerciale des bureaux et des usines a fait l'objet d'une attestation d'un expert indépendant précisant que le loyer payé s'inscrit dans les prix de marché actuel.

Egalement, le loyer payé par U1PPP à la SCI Invest 13²⁷ au titre de l'occupation des locaux est en cours d'attestation par un expert indépendant précisant que le loyer payé s'inscrit dans les prix de marché actuel.

8.2. USINES

7 des 11 filiales de Piscines Groupe GA fabriquent des coques piscines en polyester et tous produits afférents à la piscine et au traitement de l'eau.

Il s'agit des filiales suivantes²⁸ :

U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP et UPF (2 unités de production).

Celles-ci sont implantées en France.

8.3. ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Compte tenu de son activité de fabrication de coques piscines en polyester, et plus particulièrement de l'utilisation de certains produits inhérents à cette activité (notamment le styrène dont les émanations dans l'atmosphère sont réglementées), le Groupe Piscines Groupe GA se trouve confronté à certaines contraintes environnementales.

En application de l'article 25 & suivant (titre II) du décret 77-1133 du 22 septembre 1977 (code de l'environnement), le Groupe Piscines Groupe GA est soumis à déclaration préalable (auprès de la préfecture) pour toute implantation d'une usine nouvelle.

A la connaissance de la société et compte tenu de ce qui a été mentionné ci-dessus, il n'existe pas de question environnementale susceptible d'influer sur les immobilisations corporelles.

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Cf. § 20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR page 80.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

Cf. § 20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR page 80.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET DE L'ENDETTEMENT NET AU 31/03/2006 :

Capitaux Propres et endettement

Total des dettes courantes	9 422
- Faisant l'objet de garantie	
- Faisant l'objet de nantissement	
- Sans garanties ni nantissement	9 422
Capitaux propres part du groupe	
- Capital social	2 017
- Réserve légale	201
- Autres réserves	11 333
- Total	13 551

Endettement net à court terme à moyen terme et long terme

A. Trésorerie	4230
B. Equivalents de trésorerie	
C. Titres de placement	
D. Liquidités	(A) + (B) + (C) 4230
E. Créances financières à court terme	
F. Dettes bancaires à court terme	1450
G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	
H. Autres dettes financières à court terme	1600
I. Dettes financières courantes à court terme (F)+(G)+(H)	3050
J. Endettement financier net à court terme (I)-(E)-(D)	-1180
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	1540
L. Obligations émises	
M. Autres emprunts à plus ans	4582
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K)+(L)+(M)	6122
O. Endettement financier net (J) + (N)	4942

²⁶ La SCI 3 route est gérée par Patricia ACHDJEAN ANDREI, actionnaire de Piscines Groupe GA.

²⁷ La SCI Invest 13 est gérée par Sandra ANDREI, actionnaire et administrateur de Piscines Groupe GA.

²⁸ Cf. § 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE page 53 du présent document.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)

La R&D est intégrée au GIE « Piscinergie Polyester».

Ce département Recherche et Développement a en charge les activités de conception et de mise au point de nouveaux produits (moules).

Ce département est composé d'une équipe de 10 collaborateurs pluridisciplinaires (dessinateurs, menuisiers, ferronniers, applicateurs, ...) basés à Gémenos et salariés du GIE.

Les missions de ce département sont doubles :

→ Réalisation de prototypes et de moules :

Cette mission constitue le fer de lance du groupe.

Elle consiste dans la réalisation de nouvelles formes, nouvelles possibilités techniques, la conception de produits spécifiques pour certaines industries connexes (système de filtration, locaux techniques pré-équipés...).

Ce pôle revêt une importance toute particulière en termes de vitrine marketing technologique et mesure l'avancée technologique et créative par rapport à la concurrence.

→ Conforter le leadership technologique et aborder de nouveaux marchés

De nombreux chantiers du pôle R&D concernent les domaines suivants :

- l'amélioration permanente de la technologie d'application et de la gamme de systèmes de mesure, de qualité ;
- la conception de nouvelles gammes de produits en vue d'aborder de nouveaux marchés ;
- l'enrichissement de l'offre modulable.

Depuis début 2005, le GIE assure l'ensemble des développements relatifs aux nouvelles créations tandis que seule la production en nombre de moules est « externalisée » dans les unités de fabrication.

Face à la forte croissance de la société et à la diversification des produits, cette intégration accrue du département créations / développement de produits, permet à la fois de rationaliser son organisation en intégrant l'ensemble des solutions et de limiter tout risque de dépendance vis-à-vis d'un tiers.

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTÉ LES VENTES ET LES STOCKS

La principale tendance ayant affecté les ventes réside dans la progression du marché de la piscine individuelle : 44% d'augmentation en volume entre 2000 et 2004.

12.2. TENDANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR LES PERSPECTIVES

Selon des études Decryptis, et Xerfi, publiées récemment, le marché français de la piscine serait en progression « soutenue », sur la période 2006-2009.

Ces études estiment que les piscines polyester devraient connaître une progression de 20% par an, grâce à une image valorisée auprès des consommateurs de ce type de produit.

Le positionnement de Piscines Groupe GA devrait profiter de ces perspectives et ses résultats devraient être positivement affectés par la tendance du marché.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Synthèse comptes de résultats prévisionnels : PISCINES GROUPE GA			
Années	2006	2007	2008
CA piscines + accessoires	41 990 831	54 292 593	65 962 880
CA récurrent non lié aux piscines et accessoires	208 000	268 000	288 000
Production pour soi-même	1 500 000	625 000	625 000
Production stockée	-	-	-
TOTAL produits	43 698 831	55 185 593	66 875 880
Achats consommés (marchandises + mat. Premières)	15 663 686	20 118 792	23 954 038
Marge brute globale	26 535 145	34 441 800	42 296 843
Marge brute / CA (piscines + accessoires + récurrent)	62,88%	63,13%	63,84%

Loyers immobilier	648 850	691 844	737 957
Autres charges externes	5 925 954	6 756 278	7 369 589
Entretien	726 657	774 657	854 157
Valeur Ajoutée	20 733 685 €	26 844 021 €	33 960 139 €
% sur CA (piscines + accessoires + ca récurrent)	49,1%	49,2%	51,3%
Impôts et taxes	1 053 264	1 230 213	1 361 277
Subventions	-	-	-
Salaires bruts	8 715 933	10 278 263	12 283 916
Charges sociales	3 283 590	3 793 607	4 522 810
	37,7%	36,9%	36,8%
E B E	7 680 897	11 541 938	15 792 136

	E B E	7 680 897	11 541 938	15 792 136
		-	-	-
Autres charges de gestion		-	-	-
Reprises / provisions		-	-	-
Amortissements sur immo. + Prov. SAV		1 855 464	1 943 270	1 962 247
Prov. Actif circulant		-	-	-
Amort. Pour risques et charges		-	-	-
		-	-	-
Résultat d'exploitation		5 825 433	9 598 668	13 829 889
		-	-	-
Charges financières		403 029	323 481	255 970
dont frais financiers sur crédit bails retraités		285 000	230 000	184 000
Produits financiers		59 833	93 000	111 500
		-	-	-

Résultat courant	5 482 238 €	9 368 187 €	13 685 419 €
% sur CA (piscines + accessoires + ca récurrent)	13,0%	17,2%	20,7%
Amortissement dérogatoire (2002 / 10)	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-
Participation des salariés	-	-	-
<i>Minoritaires</i>	-	-	-
IS différé	331 000	228 000	91 000
IS	1 516 952	2 905 313	4 418 918
Résultat net	3 634 286 €	6 234 874 €	9 175 500 €
% sur CA (piscines + accessoires + ca récurrent)	8,6%	11,4%	13,8%
		0 €	
Cash Flow	5 489 750 €	8 178 144 €	11 137 748 €
% sur CA (piscines + accessoires + ca récurrent)	13,0%	15,0%	16,8%
Total des produits	43 758 665	55 278 593	66 987 380
Total des charges	40 124 379 €	49 043 719 €	57 811 880 €
Résultat net	3 634 286 €	6 234 874 €	9 175 500 €

PISCINES GROUPE GA : Free Cash Flow				
	Années	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires		41 990 831 €	54 292 593 €	65 962 880 €
Production pour soi-même		1 500 000	625 000	625 000
CA récurrent non lié à l'activité des piscines		208 000	268 000	288 000
Total Produits (CA net des écarts de change)		43 698 831 €	55 185 593 €	66 875 880 €
Variation n/n-1		33%	26%	21%
Evolution des charges (sauf indication ou détail)				
Taux de marge sur coût d'achat		62,88%	63,13%	63,84%
Approvisionnement		15 663 686	20 118 792	23 954 038
Entretien		726 657	774 657	854 157
Autres charges externes (hors entretien et loyer)		5 925 954	6 756 278	7 369 589
Répartition des charges holding		-	-	-
Charges de personnel				
- Salaires		8 715 933	10 278 263	12 283 916
- Charges sociales		3 283 590	3 793 607	4 522 810
- Taux de charges sociales		38%	37%	37%
- Evolution des salaires		14,5%	17,9%	19,5%
Autres produits et transferts de charges				
Subventions				
Impôts et taxes		1 053 264	1 230 213	1 361 277
Autres charges		-	-	-
TOTAL DES CHARGES		35 369 084	42 951 811	50 345 787
		-		
EBITDAR		8 329 747 €	12 233 782 €	16 530 093 €
Loyer		648 850	691 844	737 957
EBITDA		7 680 897 €	11 541 938 €	15 792 136 €
Dotation aux amortissements/immo ancienne		1 855 464	1 943 270	1 962 247
Dotation aux amortissements/investissement				
Dotation nette aux provisions				
Total Dotations amortissements		1 855 464	1 943 270	1 962 247
EBIT		5 825 433 €	9 598 668 €	13 829 889 €

	EBIT	5 825 433 €	9 598 668 €	13 829 889 €
- Impôt normatif (hors impôt différé) Taux d'imposition		1 516 952 €	2 905 313 €	4 418 918 €
- Participation des salariés Taux sur EBIT				
+ Amortissement		1 855 464	1 943 270	1 962 247
	Cash flow d'exploitation	6 163 945 €	8 636 625 €	11 373 218 €
- Variation du BFR		- 806 604	117 489	573 637
	% bfr / ca	2,4%	2,1%	2,6%
- BFR sno		1 808 086	1 001 481	1 118 970
- BFR snc		1 001 481	1 118 970	1 692 608
Moules				
- Investissements (courant + outils de production)		1 700 000	825 000	825 000
	Free cash flow	5 270 549 €	7 694 136 €	9 974 580 €

ACTIF SYNTHETIQUE 2006

	en milliers d'euros			
	Valeurs brutes	2 006 Amort prov	Val nettes	2005 Val nettes
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1 236	50	1 186	1 191
Immobilisations corporelles	25 024	7 808	17 216	16 150
Immobilisations financières	115		115	124
Total actifs immobilisés	26 375	7 858	18 517	17 465
Actifs circulants				
Stocks	6 329		6 329	4 829
Avances & acomptes versés/com.	-		-	68
Créances clients	1 400		1 400	1 400
Autres actifs circulants	498		498	1 985
Impôts différés actifs	206		206	418
Trésorerie	5 275		5 275	4 207
Total actifs circulants	13 708		13 708	12 907
Comptes de régularisation	255		255	255
Total actif	40 338	7 858	32 480	30 627

PASSIF SYNTHETIQUE 2006

	en milliers d'euros	
	31/12/2006 (12 mois)	31/12/2005 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social	2 017	2 000
Primes d'apport	517	517
Réserve Legale	59	4
Réserves consolidées	10 634	9 564
Autres	482	342
Résultat de l'exercice	3 634	1 124
Total capitaux propres	17 343	13 551
Intérêt Minoritaires	158	138
Dettes financières	6 795	9 425
Provisions	655	516
Dettes et autres passifs	7 450	9 941
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation rattachées	3 745	2 526
Dettes fiscales et sociales	2 530	2 552
Impôts différés passifs	1 144	813
Autres passifs à court terme	97	1 093
Passifs à court terme	7 516	6 984
Comptes de régularisation	13	13
Total passif	32 480	30 627

ACTIF SYNTHETIQUE 2007

	en milliers d'euros			
	Valeurs brutes	2 007 Amort prov	Val nettes	2006 Val nettes
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1 236	55	1 181	1 186
Immobilisations corporelles	26 149	8 769	17 380	17 216
Immobilisations financières	115		115	115
Total actifs immobilisés	27 500	8 824	18 676	18 517
Actifs circulants				
Stocks	8 329	-	8 329	6 329
Avances & acomptes versés/com.	-		-	-
Créances clients	1 872		1 872	1 400
Autres actifs circulants	598		598	498
Impôts différés actifs			-	206
Trésorerie	9 324		9 324	5 275
Total actifs circulants	20 123		20 123	13 708
Comptes de régularisation	255		255	255
Total actif	47 878	8 824	39 054	32 480

PASSIF SYNTHETIQUE 2007

	en milliers d'euros	
	31/12/2007 (12 mois)	31/12/2006 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social	2 017	2 017
Primes d'apport	517	517
Réserve Legale	201	59
Réserves consolidées	14 126	10 634
Autres	482	482
Résultat de l'exercice	6 235	3 634
Total capitaux propres	23 578	17 343
Intérêt Minoritaires	178	158
Dettes financières	4 713	6 795
Provisions	828	655
Dettes et autres passifs	5 541	7 450
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation rattachées	4 695	3 745
Dettes fiscales et sociales	3 580	2 530
Impôts différés passifs	1 372	1 144
Autres passifs à court terme	97	97
Passifs à court terme	9 744	7 516
Comptes de régularisation	13	13
Total passif	39 054	32 480

ACTIF SYNTHETIQUE 2008

	en milliers d'euros			
	2 008		2007	
	Valeurs brutes	Amort prov	Val nettes	Val nettes
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles	1 236	61	1 175	1 181
Immobilisations corporelles	27 823	9 718	18 105	17 380
Immobilisations financières	115		115	115
Total actifs immobilisés	29 174	9 779	19 395	18 676
Actifs circulants				
Stocks	9 979		9 979	8 329
Avances & acomptes versés/com.	-		-	-
Créances clients	2 172		2 172	1 872
Autres actifs circulants	698		698	598
Impôts différés actifs			-	-
Trésorerie	16 796		16 796	9 324
Total actifs circulants	29 645		29 645	20 123
Comptes de régularisation	255		255	255
Total actif	59 074	9 779	49 295	39 054

PASSIF SYNTHETIQUE 2008

	en milliers d'euros	
	31/12/2008 (12 mois)	31/12/2007 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social	2 017	2 017
Primes d'apport	517	517
Réserve Legale	201	201
Réserves consolidées	20 361	14 126
Autres	482	482
Résultat de l'exercice	9 176	6 235
Total capitaux propres	32 754	23 578
Intérêt Minoritaires	195	178
Dettes financières	4 100	4 713
Provisions	1 030	828
Dettes et autres passifs	5 130	5 541
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation rattachées	5 515	4 695
Dettes fiscales et sociales	4 128	3 580
Impôts différés passifs	1 463	1 372
Autres passifs à court terme	97	97
Passifs à court terme	11 203	9 744
Comptes de régularisation	13	13
Total passif	49 295	39 054

COMMENTAIRES SUR LES PRÉVISIONS DE PISCINES GROUPE GA**ANNÉES 2006 – 2007 – 2008***Business Plan 2006, 2007, 2008*

Nos objectifs chiffrés pour les 3 ans à venir se résument en 2 points principaux :

- 1 – La multiplication par 2 du CA consolidé (base 2005)
- 2 – La multiplication par 8 du résultat net consolidé (base 2005)

Nous avons déjà commencé à œuvrer pour atteindre ces objectifs en créant 3 usines supplémentaires, dont deux dans le Nord (Est et Ouest) et une dans le Sud-Ouest.

Nous devons à présent :

- 1 – Produire des moules supplémentaires afin de compléter les modèles manquants dans les usines
- 2 – Poursuivre la mise en place de revendeurs nouveaux autour des nouvelles usines et conforter notre présence autour des anciennes.
- 3 – Structurer la production des nouvelles unités et rationaliser les anciennes.

Investissements à venir :

Les investissements prévisionnels sont principalement composés de camions et de moules. Ce poste s'élève à 4,8 M€ sur 3 ans.

La présence d'unités de production supplémentaires donne à notre croissance un caractère organique.

Ces unités ont pour but :

- d'augmenter notre potentiel de production
- d'occuper une situation géographique stratégique vacante (le Nord)

Free Cash Flows :

Compte tenu de nos prévisions, les free cash flows sur 2006, 2007, et 2008, s'élèvent respectivement à 5,3 M€, 7,7 M€, et 9,9 M€.

Leur forte croissance s'explique selon les paramètres suivants:

- les résultats générés
- la stabilité du poste crédits bails
- la relative stabilité des charges fixes qui représentent 50% de nos charges de structure. Et qui progresse de 5 à 8% sur 2007 et 2008, alors que la marge brute progresse elle respectivement de 30% et 23%.

HYPOTHÈSES DE CALCULS :*- Chiffre d'affaires prévisionnel :*

L'évolution de notre chiffre d'affaires prévisionnel s'appuie sur les expériences acquises des usines existantes à savoir : les 20 plus gros revendeurs représentent en moyenne 80% du chiffre d'affaire de chacune de nos anciennes usines.

Implanter 20 revendeurs représente 6 mois à 12 mois de travail commercial. Ce qui nous permet de progresser très rapidement.

Nos 2 dernières unités de production ont atteint leur seuil de maturité (1 000 piscines) en 2 ans.

- Panier moyen :

Il comprend : la piscine + les accessoires + la livraison. Ce panier moyen est de 8.000 €. Il varie en fonction des régions en raison des modèles vendus et des accessoires.

- Marge brute par usine :

Comme le panier moyen, la marge brute n'est pas identique partout. Elle varie selon les usines entre 59% et 63,5%.

Par prudence, nos prévisions font apparaître une marge moyenne consolidée inférieure à celle de la consolidation de l'année 2005.

Les écarts de marge s'expliquent par la capacité des usines à facturer du CA additionnel et à l'inégale présence de concurrents selon les régions.

- Calcul de la masse salariale production :

Elle se calcule à partir de 4 paramètres selon les usines : le salaire moyen par atelier, le temps de production par bassin, le temps travaillé par mois et le nombre de bassins produits.

Ces données sont extraites des calculs 2005.

La masse salariale de production est un poste important, représentant sur 2006, 22% des charges d'exploitation.

Par principe, nous avons rajouté à la masse salariale de production de bassins, une masse salariale supplémentaire affectée à la fabrication de nouveaux outils de production.

Nous estimons à 120 moules (outils de production) nos besoins sur 2006.

Afin de simplifier nos prévisions, nous affectons cette production sur l'usine de Gémenos : U1PPP.

- Coût de la MO par bassin :

A des fins de contrôle, nous calculons le coût de la Main d'œuvre par piscines produites et le comparons à celui de 2005.

Est inclus dans ce coût de production de la Main d'œuvre les primes « de bilan ».

- Calculs de la masse salariale de distribution :

Elle se calcule par rapport à 4 paramètres : le nombre de bassins livrés, le nombre de jours de livraison par an, nombre de chauffeurs et au salaire moyen.

Par prudence, nous avons systématiquement rajouté un poste supplémentaire. Pour 2006 nous prévoyons 41 chauffeurs pour livrer 5 250 bassins soit une moyenne basse à 130 bassins livrés par an et par chauffeur.

- Calcul du carburant pour livraison :

Le calcul porte sur le coût du carburant par bassin livré. Nous considérons cette charge comme stable sur 3 ans, dans la mesure où la multiplication de nos usines induira une diminution du carburant en raison de la limitation du rayon d'action de nos sites.

De plus, après calcul, nous devrions tabler pour 2006 sur un coût aux alentours de 150 € contre 170 € prévu sur 2006.

Distance moyenne de livraison aller/retour = 300 km.

- Paniers et déplacements :

Base de calculs = 60 € / mois / ouvrier et 435 € par mois et par chauffeur avec pour tendance une baisse compte tenu de l'arrivée des 3 usines.

Ce calcul nous donnerait sur 2006, 2007, 2008 respectivement : 335, 422, 519 K€ -

- Charges du holding (Piscines groupe GA) :

Sur le prévisionnel, nous imputons ces charges sur toutes nos sociétés réparties en fonction de la marge brute.

Les charges du holding augmentent en moyenne de 2 à 4 % par an.

Les charges du Holding sont essentiellement : des salaires et des frais généraux relativement stables dans le temps.

- Calculs des crédits-bails :

Les crédits-bails sont retraités sur la base d'un amortissement sur 15 ans, alors qu'en social, les crédits-bails camions sont payés sur 36 mois.

Nous corrigerons les nouveaux crédits-bails, liés au rachat de nouveaux camions en enlevant l'écart entre 3 ans et 15 ans.

- Les autres postes de charges :

Ils ont fait l'objet d'une reconduction eu égard à leurs montants des années antérieures.

Mécanisme des prévisions :

Nous définissons une prévision de facturation de piscines usine par usine, sur la base d'un panier moyen (piscine + accessoires + livraisons). Le produit donne le Chiffre d'affaires: Volume de piscines x paniers moyens.

La marge appliquée par usine est celle trouvée aux bilans 31/12/05 à l'exception des nouvelles usines.

A cette marge nous rajoutons du Chiffre d'affaires non lié à l'activité de base + de la production pour soi-même (essentiellement des outils de production).

Pour les sociétés POP France et STIL France, nous prévoyons un nombre de piscines vendues (2 000 pour 2006) multiplié par un panier moyen.

Le produit de ces 2 paramètres donne le Chiffre d'affaires. Afin d'obtenir un Chiffre d'affaires consolidé net des intra groupe, nous gardons sur POP France et STIL France que la marge brute (entre 10 et 12% du Chiffre d'affaires)..

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES PRÉVISIONS DE BÉNÉFICES**Piscines Groupe GA**

Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

Cannes et Marseille, le 28 juin 2006

A l'attention de Monsieur Gérard Andrei, Président du Conseil d'administration

Monsieur le Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Piscines Groupe GA et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions du groupe Piscines Groupe GA incluses dans la partie 13 de son prospectus daté du 28 juin 2006.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations du CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis de l'annexe I, point 13.3 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

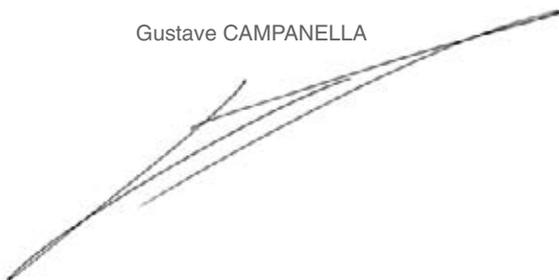
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que de la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques du groupe Piscines Groupe GA. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée,
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Piscines Groupe GA ..

Gustave CAMPANELLA



Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI



14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 COMPOSITION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

14.1.1 Conseil d'administration et organes de direction de PISCINES GROUPE GA

a. Conseil d'Administration

Sont membres du Conseil d'Administration de PISCINES GROUPE GA :

Nom	Fonctions dans la société PISCINES GROUPE GA
Gérard ANDREI	Président Directeur Général
Pascale ANDREI	Attachée de direction
Sandra ANDREI	-

Le Conseil d'administration du 29 juin 2002 a désigné Monsieur Gérard ANDREI comme Président du Conseil d'administration de PISCINES GROUPE GA (Pour information, la première nomination de Monsieur Gérard ANDREI comme Président du Conseil d'administration de la société est intervenue le 15 mars 1990). Un Conseil d'Administration du 28 juin 2005 a reconduit Monsieur Gérard ANDREI dans ses fonctions pour la durée de son mandat d'administrateur.

b. Organes de direction

→ Direction Générale :

Le conseil d'administration a décidé le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

M. Gérard ANDREI assume, par conséquent, la responsabilité de la Direction Générale de Piscines Groupe GA.

M. Gérard ANDREI est donc Président Directeur Général de Piscines Groupe GA.

→ Comité de direction :

Néant

14.1.2 Informations générales relatives aux administrateurs et dirigeants

→ L'ensemble des administrateurs et dirigeants de PISCINES GROUPE GA a pour adresse professionnelle le siège social de la société.

→ Il existe des liens familiaux entre les administrateurs et/ou dirigeants de PISCINES GROUPE GA: Mmes Pascale et Sandra ANDREI (toutes deux administrateurs de PISCINES GROUPE GA) sont les filles de Monsieur Gérard ANDREI (Président Directeur Général de PISCINES GROUPE GA).

→ Expertise et expérience en matière de gestion des administrateurs et dirigeants de PISCINES GROUPE GA: Gérard ANDREI est gérant et/ou Président de sociétés spécialisées dans les piscines polyester depuis 1976. Il bénéficie donc de 30 années d'expérience en matière de gestion.

→ Nom des sociétés et/ou sociétés en commandite au sein desquelles un administrateur et/ou dirigeant de PISCINES GROUPE GA a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, à tout moment dans les 5 dernières années:

Au sein du Groupe Piscines Groupe GA²⁹ :

Nom	Présidence / Gérance	Direction	Administrateur
U1PPP	Gérard ANDREI	-	
U2PPP	Gérard ANDREI	-	Pascale ANDREI Sandra ANDREI
u3ppp	Gérard ANDREI		
U4PPP	Gérard ANDREI	-	-
U5PPP	Gérard ANDREI	-	-
U6PPP	Gérard ANDREI	-	-
uPF	Gérard ANDREI	-	-
SMP	Gérard ANDREI	-	-
POP France	Gérard ANDREI	-	-
STIL Piscines FRANCE	Gérard ANDREI	-	-

²⁹ Cf. § 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE page 53 du présent document, au sein duquel sont fournies des précisions relatives aux filiales (forme, RCS...)

A l'extérieur du Groupe Piscines Groupe GA :

Nom	Forme sociale	Date de Création	RCS	Gérance ou Présidence / Administration
Société du Nouveau Port de St Cyr	SA	08/03/1976	Toulon B 302 477 344	Gérard ANDREI
ANROMO	SCI	07/03/1980	Marseille 318 228 772	Gérard ANDREI
Sanpas		12/11/2004	Marseille 479 477 044	
3 routes		18/10/1985	Marseille 333 734 366	Patricia ACHDJEAN ANDREI
Les Capriers		03/04/1985	Marseille 332 160 159	
Maxi 3		24/04/1992	Marseille 385 221 858	Pascale ANDREI
INVEST 13		07/11/1994	Marseille 398 894 972	Sandra ANDREI
PASSANDRA		07/09/1994	Marseille 333 734 366	
GA FINANCES		23/05/2006	Marseille n° en cours d'attribution	Gérard ANDREI

Les dirigeants de Piscines Groupe GA n'ont aucun intérêt dans des sociétés en commandite.

→ Au cours des 5 dernières années, aucun administrateur et/ou dirigeant de PISCINES GROUPE GA :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associé en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

→ Conflits d'intérêts entre les devoirs envers la société des dirigeants et/ou futurs administrateurs de PISCINES GROUPE GA et leurs intérêts personnels :
Les 3 administrateurs de Piscines Groupe GA sont administrateurs et/ou dirigeants d'autres sociétés³⁰.
Sandra ANDREI gère notamment la SCI Invest 13, laquelle loue des locaux à U1PPP aux prix du marché³¹.

→ Accord(s) ou arrangement(s) conclu(s) avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel (/desquels) l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 du présent document a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction, ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale :
Néant

³⁰ Cf. 3ème point du § 14.1.2 Informations générales relatives aux administrateurs et dirigeants, page 71.

³¹ Cf. § 8.1. Propriétés immobilières, page 56.

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1 INTÉRÊTS ET RÉMUNÉRATIONS

Au titre du dernier exercice clos (31/12/2005), les rémunérations versées aux dirigeants sont :

Nom	Rémunérations brutes			Avantages en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
	Fixes	Variables	Totales			
Gérard ANDREI	120 081 €	25 927 €	146 008 €	6 629 €	-	8 145 €
Pascale ANDREI	59 138 €	2 209 €	61 347 €	1 600 €	-	3 573 €
Sandra ANDREI	47 158 €	2 209 €	49 367 €	-	-	2 343 €

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

	31/12/2005	31/12/2004
Montant des provisions pour départs à la retraite	168 481 €	149 469 €
Variation par rapport à l'année précédente	+ 19 011 €	+ 20 879 €

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 MANDATS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Nom	Fonction dans Piscines Groupe GA	Date de 1ère nomination	Renouvellement	Date d'échéance du mandat
Gérard ANDREI	Président Directeur Général	10/03/1990	27/06/2005	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008
Pascale ANDREI	Administrateur / Attachée de Direction	27/10/2000		
Sandra ANDREI	Administrateur	30/06/2000		

Mmes Pascale et Sandra ANDREI sont parallèlement salariées de 2 filiales, à savoir : Sandra ANDREI est effectivement « Responsable Achats » de la filiale U1PPP et Pascale ANDREI est « Directeur Général » de la filiale U2PPP.

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES LIANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA SOCIÉTÉ OU À L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES

Néant

16.3 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant

16.4 DÉCLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Piscines Groupe GA n'a, à ce jour, pas instauré de pratiques ni initié de réflexion approfondie en matière de corporate governance.

Notamment il n'existe actuellement pas de règlement intérieur qui régit le fonctionnement du Conseil d'Administration de Piscines Groupe GA.

De même, et à ce jour aucune mesure n'a été prise afin d'évaluer les performances du Conseil d'Administration.

Il est toutefois rappelé que le Conseil d'Administration est représentatif de près de 76% du capital social et de plus 78% des droits de vote de Piscines Groupe GA avant introduction.

L'intérêt des administrateurs est donc étroitement lié à celui de l'actionariat.

Egalement, il n'est, à ce jour, pas prévu le versement de jetons de présence.

Piscines Groupe GA va réfléchir à la mise en œuvre d'une politique de gouvernance d'entreprise : un Conseil d'Administration Piscines Groupe GA dédié se réunira dans les prochains mois et étudiera la possibilité de mise en place de comités.

Aucun calendrier n'a toutefois été arrêté.

16.5 RAPPORTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

→ Exercice clos le 31 décembre 2005 :

Annexe au rapport de gestion du Président sur le fonctionnement du conseil et du contrôle interne

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

– des conditions de préparation et d'organisation des tra-

voux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005;

– des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;

– de l'étendue des pouvoirs du président-directeur général.

1 - PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 COMPOSITION DU CONSEIL

Votre conseil d'administration est composé de 3 membres. La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

- M. Gérard ANDREI, Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Autres fonctions exercées :

- Président de la société U1PPP SAS
- Président de la société U2PPP SAS
- Président de la société U3PPP SAS
- Président de la société U4PPP SAS
- Président de la société U5PPP SAS
- Président de la société U6PPP SAS
- Président de la société POP France SAS
- Président de la société STIL PISCINES France SAS
- Président de la Société Union Piscines France SAS
- Gérant de la SARL Société de Moulage Provençal
- Gérant de la SCI Anromo.

- Madame Pascale ANDREI. Administrateur

Autres fonctions exercées :

- Directeur Général de la SAS U2PPP

- Mlle Sandra ANDREI. Administrateur

1.2 FRÉQUENCE DES RÉUNIONS.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni 9 fois.

L'agenda des réunions du conseil a été le suivant :

- 14 février 2005 : autorisation de se porter caution des sociétés U5PPP et U6PPP envers la société OSEO BDPME pour un contrat de crédit bail immobilier d'un montant de 1.600.000€ chacun.

- 6 juin 2005 : arrêté des comptes, proposition d'affectation du résultat et convocation de l'Assemblée générale.

- 28 juin 2005 : reconduction du mandat du président du conseil d'administration.

- 8 juillet 2005 : délégation de signature d'un acte de caution d'un contrat de crédit-bail immobilier souscrit par U6PPP avec la société OSEO BDPME.

- 11 juillet 2005 : autorisation pour se porter caution des

sociétés U5 PPP et U6PPP envers la Société Générale pour un montant chacun de 140.900€ et de 71.900 respectivement.

- 5 septembre 2005 : autorisation de se porter caution solidaire de la société U1PPP au profit du crédit du Nord pour un montant de 200.000€

- 11 octobre 2005 : convocation de l'Assemblée Générale pour la nomination du commissaire aux comptes.

- 14 novembre 2005 : autorisation de souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux.

- 28 novembre 2005 : convocation de l'Assemblée Générale extraordinaire pour approuver les apports en nature.

1.3 CONVOCATIONS DES ADMINISTRATEURS

Conformément à l'article 19-3 des statuts, les administrateurs ont été convoqués 8 jours à l'avance par lettre simple.

Conformément à l'article L. 225-238 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes, semestriels) ainsi que les comptes annuels.

1.4 INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués 8 jours avant la réunion.

1.5 TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du conseil d'administration se déroulent au siège social.

1.6 PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établies à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

2 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Notre société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer :

- une gestion financière rigoureuse,
- une maîtrise des risques financiers et juridiques

2.1 ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE

Le périmètre du contrôle interne exercé par la société Groupe Gérard ANDREI, concerne outre cette société mais aussi l'ensemble des sociétés contrôlées et alliées.

Description du système comptable et financier :

- a) Contrôle journalier des comptes bancaires du Groupe et des sociétés
- b) Suivi hebdomadaire du chiffre d'affaires prévisionnel sur 3 mois de chaque société commerciale (U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP, Union Piscines

France et Société de Moulage Provençal, POP France, STIL PISCINES FRANCE). Cette situation prévisionnelle est établie à partir des bons de commande enregistrés.

c) Etablissement mensuel d'une situation prévisionnelle de trésorerie sur 1 mois.

d) Contrôle ponctuel sur place au cours duquel est vérifié la cohérence d'ensemble des dépenses et recettes.

La mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier est effectuée par le Directeur du Service Comptabilité et du Contrôleur de gestion lesquels rendant directement compte aux administrateurs.

Description du système de contrôle interne pour les questions d'ordre juridique

Une circulaire, émanant du Directeur Juridique, et diffusée à l'ensemble du personnel des services administratifs des sociétés filiales et alliées de la société PISCINES GROUPE GA, impose une communication immédiate par fax au service de tout document pouvant entraîner de près ou de loin un contentieux devant les tribunaux.

La conclusion des contrats majeurs, est pour la plupart, directement conçu par le service.

La mise en œuvre du contrôle interne sur les questions d'ordre juridique est effectuée par un Directeur de service, lequel rend directement compte aux administrateurs.

3 - POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président - Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués



Fait à Gémenos, le vendredi 24 février 2006.

Rapport du Commissaire aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, Sur le Rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de la société PISCINES GROUPE GA, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il m'appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.
- Prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article 225-37 du Code de commerce.

Cannes, le 15 mars 2006.

Gustave CAMPANELLA
Commissaire aux comptes

17 SALAIRES

17.1 RESSOURCES HUMAINES

Piscines Groupe GA compte au 31/12/2005, 283 salariés.

Piscines Groupe GA reconnaît l'importance des ressources humaines au sein de son organisation et a donc développé un programme étendu et évolutif de la gestion des ressources humaines.

Ces principes sont basés sur les axes suivants :

- la gestion des compétences ;
- la sensibilisation des nouveaux entrants aux valeurs fondamentales de l'entreprise ;
- la formation ;
- la qualification du personnel.

Egalement, l'environnement de travail a été organisé afin d'assurer et de maximiser le confort et la sécurité

de tous, tout en répondant aux exigences de la fabrication et de la gestion des produits destinés aux marchés servis.

→ Politique de recrutement et de formation :

La pré-sélection des opérateurs du Groupe est externalisée.

La sélection et la contractualisation relève de Piscines Groupe GA.

Les opérateurs du Groupe sont ensuite formés durant 3 mois dans les ateliers du Groupe, sur ses outillages. La formation spécifique et opérationnelle des opérateurs est donc réalisée en interne.

Les recrutements sont volontairement locaux afin de fidéliser et pérenniser les relations initiées avec les collaborateurs

Les cadres et les administratifs sont formés en immersion dans une des usines du Groupe: apprentissage aux procédures, culture d'entreprise et aux méthodes. La durée de cette formation est de 2 à 4 semaines avant de prendre le poste pour lequel ils ont été recrutés.

L'accompagnement des nouvelles recrues se poursuit ensuite durant 3 à 6 mois afin d'approfondir leur formation.

→ Les 35 heures :

Le passage aux 35 heures s'est fait au début de l'année 2000, par application de la période transitoire de 2 années sur les 2 structures pourvues de plus de 20 salariés (U1PPP et UPF), et avec un accord d'entreprise pour une 3^{ème} unité (U2PPP) au mois de mars 2001.

Au 1^{er} janvier 2002, les petites structures ont suivi.

Tout le personnel du groupe travaille désormais 35 heures par semaine.

Depuis le passage aux 35 heures, des heures supplémentaires sont effectuées ponctuellement surtout en haute saison, soit de janvier à juillet de chaque année essentiellement par le personnel de production et de livraison qui est directement concerné par l'accroissement très net mais saisonnier de l'activité de fabrication.

L'autre effet du passage aux 35 heures a été une augmentation sensible des embauches pendant les mêmes périodes afin de palier aux besoins dans les ateliers de fabrication et afin de ne pas dépasser les contingents d'heures supplémentaires annuels prévus par les accords de branche.

Ces embauches sont réalisées en intérim et par le biais de C.D.D. de 3 à 6 mois.

Enfin, et d'une manière générale, du fait du maintien des salaires la grande majorité des rémunérations s'est vue augmentée d'environ +10 à +15 %.

→ Le bilan social 2005 :

Piscines Groupe GA employait 283 personnes au 31 décembre 2005.
Plus précisément, les salariés se répartissent comme suit :

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total	%
Hommes	43	4	350	397	87 %
Femmes	7	2	52	61	13 %

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total	%
Travail à temps complet	44	2	390	436	95 %
Travail à temps partiel	6	4	12	22	5%

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total	%
Salariés ayant moins de 25 ans	-	-	87	87	19 %
Salariés ayant entre 25 et 35 ans	18	1	140	159	35 %
Salariés ayant entre 36 et 45 ans	13	1	118	132	29 %
Salariés ayant entre 46 et 55 ans	16	1	49	66	14 %
Salariés ayant au plus de 55 ans	3	3	8	14	3 %

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total	%
Ancienneté < 1 an	15	-	172	187	41%
Ancienneté comprise entre 1 an et 2 ans	14	-	102	116	25%
Ancienneté comprise entre 3 ans et 5 ans	7	2	69	78	17%
Ancienneté comprise entre 6 ans et 9 ans	8	1	18	27	6%
Ancienneté comprise entre 10 ans et 15 ans	4	2	32	38	8%
Ancienneté > 15 ans	2	1	9	12	3%

Catégories Professionnelles	Cadre	Dirigeant	Ouvrier	Total
Embauches	24	-	261	285
Démission	-	-	39	39
Mutation	1	-	20	-
Licenciement	5	-	15	20
Départ en retraite	-	-	2	2
Fin période d'essai entreprise	-	-	6	6
Fin de période essai salarié	2	-	6	8
Rupture du CDD	-	-	6	6
Fin de CDD	2	-	66	68

→ La prévoyance :

La prévoyance est garantie au sein du Groupe GA par trois contrats signés avec Prémalliance depuis le 1^{er} Janvier 2006 (auparavant cette couverture était assurée par le GAN) :

- Un contrat Cadre qui concerne toutes les filiales sauf U2PPP (qui a un contrat GAN) et U3PPP (contrat AG2R),
- Un contrat Non Cadre pour toutes les sociétés sauf U2PPP, U3PPP et SMP,
- Un contrat Non Cadre spécifique à la société SMP, compte tenu des dispositions particulières de la Convention Collective Nationale de l'Industrie des carrières et matériaux.

Pour le personnel Non Cadre, les garanties en termes de prévoyance sont les suivantes :

- Maintien de salaire en cas d'arrêt de travail,
- Décès ou Invalidité Absolue et Définitive : capital et rente d'éducation.

Pour les Cadres, Prémalliance couvre les garanties suivantes :

- Incapacité temporaire
- Invalidité – Incapacité Permanente
- Garantie en cas de Décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive : capital, rente d'éducation, rente conjoint.

Ce régime de prévoyance représente un montant mensuel de cotisations de 6.327 euros (soit 75.924 euros en projection sur l'année).

A terme, il est prévu que les Sociétés U2PPP et U3PPP adhèrent aux garanties de Prémalliance pour le personnel Cadres et Non Cadres.

Cette nouvelle adhésion entrainera une **cotisation mensuelle supplémentaire** évaluée à 3.020 euros.

17.2 PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

Certains salariés de PISCINES GROUPE GA ou de filiales du groupe sont actionnaires de la société :

Nom	Fonctions au sein de PPGA	Fonctions au sein de filiales	Nombre de titres détenus	% dans le capital de PPGA
Jean Michel FAUREL	Directeur Administratif et Financier	-	11 450	0,37%
Patricia ANDREI ACHDJEAN	Directrice des ventes	Société Moulage Provençal	232.421	7,49%
Pascale ANDREI	Directrice Générale et Attachée de direction	Directeur Général U2PPP	145 985	4,70%
Sandra ANDREI	Directrice Générale	Responsable achats U1PPP ; et directeur général adjoint de U2PPP	147 591	4,76%
Jean-Claude CURCOVICH	-	Directeur commercial	81 880	2,64%
Albert FERNANDEZ	-	Directeur d'usine U2PPP	15 937	0,51%
Total			635 264	20,45%

Participation / Intéressement:

Néant

Titres de capital potentiel conférés au personnel :

Néant

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Un seul actionnaire non membre d'un organe d'administration ou de direction de PISCINES GROUPE GA détient une fraction du capital social, ou des droits de vote, excédant 5% :

En effet, la société civile GA FINANCES détient 10% (310.354 actions) du capital social de la société PISCINES GROUPE GA.

Il est toutefois à noter que cette société est détenue à 100% par M. Gérard ANDREI et Mme Patricia ANDREI ACHDJEAN.

18.2 DROITS DE VOTE DE L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Tableau récapitulatif de la répartition du capital social de Piscines Groupe GA présentant l'état de l'actionnariat de la société, tant en termes de capital social que de droits de vote. (Également au § 21.1.3 du présent document).

	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Gérard ANDREI	2 059 385	66,36%	3 214 385	69,82%
GA FINANCES	310 354	10,00%	310 354	6,74%
Patricia ANDREI ACHDJEAN	232 421	7,49%	411 221	8,93%
Pascale ANDREI	145 985	4,70%	160 985	3,50%
Sandra ANDREI	147 591	4,76%	222 591	4,84%
Jean-Claude CURCOVICH	81 880	2,64%	156 880	3,41%
Geoffrey NECCO	47 155	1,52%	47 155	1,02%
Florent NECCO	47 155	1,52%	47 155	1,02%
Albert FERNANDEZ	15 937	0,51%	15 937	0,35%
Jean-Michel FAUREL	11 450	0,37%	11 450	0,25%
SCI CAPRIERS	2 752	0,09%	2 752	0,06%
Pierre BERNARD	875	0,03%	1 475	0,03%
Henri ACHDJEAN	600	0,02%	1200	0,03%
Public				
	3 103 540	100,00%	4 603 540	100,00%

18.3 CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ PAR L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Au 1er juin 2006, Monsieur Gérard ANDREI, Président Directeur Général de la société Piscines Groupe GA détient 66,36% du capital et 69,82% des droits de vote³².

18.4 ACCORD PORTANT SUR LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'existe, à la connaissance de la société et à ce jour, aucun accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle de PISCINES GROUPE GA.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2005

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-38 nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Groupe Girard ANDREI rapport spécial 2005 suite n° 1

- A - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE.

A - 1 / Un avenant N° 1 du contrat de prestation de services a été signé en 2005 avec les sociétés : U 1 PPP - U 2 PPP - U 3 PPP - Union Piscines France - Société de Moulage Provençal - SCI 3 ROUTES. La rémunération a été portée à 4 % du Chiffre d'affaires réalisé en 2005 au lieu de 2.40 % précédemment. Pour la SAS POP France, la rémunération a été fixée à 4 % de la Marge Brute. Ces prestations comprennent outre l'assistance en matière comptable et en gestion du personnel, la détermination en concertation avec le bénéficiaire de la politique générale, et recouvre notamment les décisions stratégiques en matière commerciale, de fabrication, d'approvisionnement et financières.

Les autres sociétés du groupe : SIP Gard - U 4 PPP - U 5 PPP - U 6 PPP, ont ou auront le même type de conventions.

A - 2 / Votre société a donné une caution solidaire :

- au profit de la société OSEO BDPME pour 2 contrats de crédit bail immobilier consentis aux filiales U5PPP et U6PPP pour un montant de 1 600 000 € chacun (durée 12 ans).

- au profit de la Société Générale pour un emprunt bancaire d'un montant de 140 900 € consenti à la filiale U5PPP (durée 5 ans)

- au profit de la Société Générale pour un emprunt bancaire d'un montant de 71 300 € consenti à la filiale U6PPP (durée 5 ans)

- au profit de la Société Générale pour un emprunt bancaire d'un montant de 200 000 € consenti à la filiale U1PPP (crédit spot à court terme).

A - 3 / Votre société a souscrit un contrat d'assurance RC de ses mandataires sociaux ainsi que de ceux de ses filiales auprès de la compagnie AXA Assurance.

- B / CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

B - 2 / Comme les années précédentes, il y a eu refacturation à vos filiales des consommations, abonnements de téléphones portables, assurances et divers.

B - 3 / Il y a eu, comme les années précédentes la facturation du loyer à la SIP GARD à Saint Jean de Vedas pour 7 301.28 € contre 7 262.84 en 2004.

B - 4 / Votre société a maintenu les engagements pris vis-à-vis de ses filiales :
Caution solidaire :

- Prêt Crédit du nord d'un montant de 300 000 € d'une durée de 48 mois consenti à U3PPP le 20 août 2003.

- Prêt (CEPME) d'un montant de 300 000 € d'une durée de 4 ans consenti à U3PPP le 6 août 2003.

- C / VALORISATION DES ACTIONS DETENUES PAR LES PERSONNES PHYSIQUES AVANT LEUR APPORT AU Groupe Gérard ANDREI :

C - 1 / Les actions détenues ainsi que brevets, marques, dessins et modèles par : Gérard ANDREI, Mme Patricia ACHDJEAN, Mme Pascale ANDREI, Mlle Milla ANDREI, Mrs Geoffrey et Florent NECCO, M. Jean-Claude CURCOVICH, M. Jean Michel FAUREL, M. Pierre BERNARD, la SCI les CAPRIERS et M. Albert ERNANDEZ concernant les sociétés U1/U2/U3/U4/U5/U6/ PPP, POP France, TIL, Union Piscines France, Société de Moulage Provençal, ont fait l'objet d'un apport à votre société. Le rapport du Commissaire aux apports, Monsieur Manuel MANEZ a valorisé ces apports à 33 468 854.37 €. Les fonds propres ont été augmentés de 33 468 846 € sur l'exercice, pour passer de 341 160 € à 374 628 846 € avant le résultat de 177 193 €.

Fait à Cannes, le
8 février 2006.

Le Commissaire aux comptes

³² Cf. § 21.1.3 Répartition du capital et des droits de vote, page 156.

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR**20.1 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005 ÉTABLIS AUX NORMES FRANÇAISES**

Bilan consolidé au 31 décembre 2005		BILAN			
ACTIF					
Détail des postes	Notes	Valeurs brutes	Amort prov	Val nettes	PROFORMA 31/12/04
Ecarts Acquisitions					
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche & développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, licences		1 118 193	45 022	1 073 171	11 216
Fonds commercial		117 804		117 804	117 804
Autres immob. incorporelles		-	-	-	-
		1 235 997	45 022	1 190 975	129 020
Immobilisations corporelles					
Terrains		1 233 075	47 406	1 185 669	1 009 491
Constructions		5 548 305	814 163	4 734 142	2 607 320
Installations techn., mat., outil		10 035 485	3 699 509	6 335 976	3 703 252
Autres immob. corporelles		6 206 959	2 313 127	3 893 832	2 632 344
Immob. corporelles en cours		-	-	-	22 009
Avances & acomptes		-	-	-	-
		23 023 824	6 874 205	16 149 619	9 974 416
Immobilisations financières					
Participations		-	-	-	110 000
Créances rattach. à des particip.		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		95		95	400
Prêts		8 763		8 763	12 085
Autres immob. financières		115 343	76	115 267	110 053
		124 204	76	124 125	232 538
TOTAL I	1	24 384 022	6 919 303	17 464 719	10 335 975
Stocks et en-cours					
2					
Matières premières & approvisionnement		1 528 510	-	1 528 510	1 255 841
En cours de production de biens		-	-	-	-
En cours production de services		-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis		1 547 241	106 099	1 441 142	1 217 667
Marchandises		1 901 042	41 828	1 859 215	2 354 506
		4 976 794	147 927	4 828 867	4 828 014
Avances & acomptes versés/com.		68 184		68 184	70 598
Créances					
3					
Clients et comptes rattachés		1 620 850	219 926	1 400 924	1 865 362
Autres créances		1 985 015		1 985 015	1 103 340
Impôts différés actifs		418 000		418 000	55 000
		4 023 865	219 926	3 803 939	3 023 702
Valeurs mobilières de placement					
4					
Actions propres		-	-	-	-
Valeurs Mobilières de Placement		320 000	-	320 000	-
		320 000	-	320 000	-
Disponibilités					
4					
Disponibilités		3 886 571	-	3 886 571	3 641 366
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance		254 928	-	254 928	166 916
TOTAL II		13 530 342	367 853	13 162 489	11 730 594
TOTAL GENERAL		37 914 365	7 287 156	30 627 209	22 066 570

BILAN PASSIF				
Détail des postes	Notes		Val nettes	PROFORMA 31/12/04
Capitaux propres Part de groupe				
Capital			2 000 000	38 112
Primes d'apport, de fusion			516 862	
Réserve Légale			3 811	3 811
Réserves Consolidés			9 564 278	7 107 302
Autres			342 000	
Résultat Consolidé			1 124 391	2 456 975
TOTAL I	5		13 551 342	9 606 200
Intérêts Minoritaires				
Provisions pour risques			337 014	289 395
Provisions pour charges			179 143	149 469
TOTAL II	6		516 157	438 864
Emprunts & dettes aup. établ. fin.	8-09		3 101 673	3 047 257
Emprunts et dettes financ. divers	8-09		6 323 863	1 436 434
Av. & ac. reçus s/com. en cours	10		165 582	332 557
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 358 722	2 504 699
Dettes fiscales et sociales			2 551 653	2 753 572
Impôts différés Passifs			813 000	735 000
Autres dettes			1 093 639	1 081 850
Produits constatés d'avance			13 458	3 505
TOTAL III			16 421 590	11 894 875
TOTAL GENERAL			30 627 209	22 066 570

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2005				
Détail des postes	Notes		AU 31/12/2005	Proforma 31/12/04
Ventes de marchandises			13 012 971	7 994 742
Production vendue (B&S)			19 331 025	24 316 614
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11		32 343 996	32 311 356
Production stockée			256 035	308 439
Production immobilisée			237 243	308 699
Subventions d'exploitation			368 975	29 000
Reprise /prov. & transferts charge			174 009	351 763
Autres produits	12		201 340	27 786
		PRODUITS D'EXPLOITATION	33 581 597	33 337 043
Charges externes				
Achats de marchandises			2 994 803	4 915 622
Variations de stocks de march.			479 793	(1 145 794)
Achats matières premières			7 710 879	7 795 402
Achats autres approvisionnements			729 030	895 733
Variation de stocks Mat./approv.			(267 336)	(558 937)
Autres achats et charges externes	13		6 742 011	5 966 656
			18 389 179	17 868 683
Impôts, taxes et vers/ assimilés			947 790	687 258
Charges de personnel				
Salaires et traitements			7 609 201	6 627 938
Charges sociales			2 982 578	2 549 249
			10 591 779	9 177 187
Dotations D'exploitation	14			
Amort. sur immobilisations			1 394 824	955 630
Provis. sur immobilisations			-	-
Provis. sur actif circulant			125 167	30 993
Amort. pour risque et charges			153 812	71 476
			1 673 803	1 058 099
Autres charges	15		387 812	414 204
		CHARGES D'EXPLOITATION	31 990 364	29 205 432
		RESULTAT D'EXPLOITATION	1 591 234	4 131 611
Quotes-parts résultats/op comm.			-	-
Produits financiers				
De participations			3	3
Autres intérêts et produits assim.			48 552	86 022
Reprise/provis. & transf. charges			-	-
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			1 911	6 305
			50 466	92 330
Charges financières				
Dot. aux amort. & aux provisions			76	-
Intérêts et charges assimilées			351 196	213 699
Différences négatives de change			39	27
Charges nettes/cess. mob. de plac.			-	-
			351 311	213 726
	16	RESULTAT FINANCIER	(300 845)	(121 396)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 290 389	4 010 215

Compte de résultat consolidé (suite)				
Détail des postes	Notes		AU 31/12/2005	PROFORMA 31/12/04
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			31 936	21 560
Sur opér. de capital, cess. actifs			820 163	171 236
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			-	-
Autres opér. de capital			2 224	3 581
Reprises/prov. & transf.de charges			76 317	11 752
			930 640	208 129
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			179 401	184 221
Sur opérations en capital			269 552	158 687
Dotations aux amort. & provis.			99 972	5 505
			548 925	348 413
17 RESULTAT EXCEPTIONNEL			381 714	(140 284)
Partic. salariés Expansion				
Impôts sur les bénéfices	18		-	-
Impôts différés			813 872	1 267 618
			(285 000)	116 000
TOTAL DES PRODUITS			34 562 703	33 637 501
TOTAL DES CHARGES			33 419 472	31 151 189
INTERETS MINORITAIRES			18 840	29 338
BENEFICE OU PERTE			1 124 391	2 456 975

Nombre moyen d'actions en circulation

- de base	11114	11114
- dilué	11114	11114

Résultat net par action (en Euros)

- de base	101,17	221,07
- dilué	101,17	221,07

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	31/12/2005 (12 mois)
Flux d'exploitation	
Résultat net part du groupe	1 124
Résultat revenant aux minoritaires	19
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :	
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 495
- Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-
- Variation des provisions	77
- Impôts différés	(363)
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(535)
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations financières	-
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients	465
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	(146)
Variation des stocks	(1)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	(1 084)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	1 051
Flux d'investissements	
Acquisitions de sociétés, nettes de trésorerie acquise	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(10)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 935)
Acquisitions d'immobilisations financières	-
Produit des cessions d'immobilisations	805
Incidence des variations de périmètre	1 365
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(5 775)
Flux de financement	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(8)
Augmentation de capital	-
Remboursement des emprunts	(3 362)
Augmentation des emprunts	8 305
Variation des découverts bancaires	-
Avances reçus versé des tiers	355
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	5 290
Incidence des variations de change sur la trésorerie	-
Variation de trésorerie	566
Trésorerie en début d'exercice	3 641
Trésorerie en fin d'exercice	4 207

L'absence d'établissement de comptes consolidés 2003 ne permet pas d'établir de tableau de flux trésorerie comparatif.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**CE DOCUMENT FAIT PARTIE INTÉGRANTE DES COMPTES CONSOLIDÉS 2005**

PREAMBULE

RESTRUCTURATION JURIDIQUE

ETABLISSEMENT DES COMPTES PRO FORMA

FAITS MARQUANTS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTES SUR LE BILAN

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

I- PREAMBULE

PISCINES GROUPE GA a été constituée sous forme de SA au capital de 38112 euros le 30 avril 1990.

La société était alors dénommée « Groupe Gérard ANDREI » (le changement de dénomination sociale est intervenu le 27 janvier 2006).

Le Groupe fabrique et commercialise des piscines coques polyester et certains produits accessoires (Dalles, Margelles) en France et à l'étranger.

Avec une part de marché de 20% dans le segment de la coque polyester et 10% du marché de la piscine entermée, PISCINES GROUPE GA est le leader incontesté sur son marché en France.

Il dispose donc de 8 unités de productions de piscines U1PPP, U2PPP, U3PPP, U4PPP, U5PPP, U6PPP, Union Piscines France Entraigues (UPF), UPF Aigues Vives. L'ensemble des filiales de Piscines Groupe GA sont également membres d'un GIE dénommé « Piscinergie Polyester », lequel regroupe les services techniques

communs aux filiales (le service transport...)

Il faut rajouter la SMP (Société de Moulage Provençal) qui est spécialisée dans la production de produit béton, tels que : margelles et dallage.

Le Groupe compte 3 filiales de distribution à savoir POP Piscines, STIL Piscines et SIP, Gard.

Ainsi les unités de productions de PISCINE Groupe GA couvrent l'ensemble du territoire français.

Toutes ces entités sont autonomes elles sont dotées de moyens informatiques, d'un service comptable et de tous le personnel de production et administratif nécessaire.

2005 est l'année, pour Piscine Groupe GA du premier établissement des comptes consolidés. Le Groupe va établir des comptes consolidés de manière volontaire, car il ne dépasse pas les seuils légaux. La société a décidé de présenter également des comptes pro-forma 2004, dont les hypothèses sont présentées dans le paragraphe III.

II- REORGANISATION JURIDIQUE DE PISCINE GROUPE GA

Un certain nombre d'opérations d'apport en nature et en industrie ont récemment eu lieu et ont été approuvées par une AGE en date du 29 décembre 2005.

Ces opérations ont permis de simplifier et de rationaliser le schéma juridique du Groupe.

Elles peuvent être détaillées comme suit :

ACTIONNAIRES	31/12/2004		APPORTS		31/12/2005	
	Nbre Actions	% CAPITAL	Nbre Actions	% CAPITAL	Nbre Actions	% CAPITAL
ANDREI Gérard	1 925	77,00%	2 364 710	76,26%	2 366 635	76,26%
ANDREI Patricia	298	11,92%	235 227	7,59%	235 525	7,59%
ANDREI Pascale	25	1,00%	145 960	4,71%	145 985	4,70%
ANDREI Sandra	125	5,00%	147 466	4,76%	147 591	4,76%
NECCO Geoffrey	0	0,00%	47 155	1,52%	47 155	1,52%
NECCO Florent	0	0,00%	47 155	1,52%	47 155	1,52%
SCI CAPRIERS	0	0,00%	2 752	0,09%	2 752	0,09%
FAUREL Jean-Michel	0	0,00%	11 450	0,37%	11 450	0,37%
ACHDJEAN Henri	1	0,04%	599	0,02%	600	0,02%
BERNARD Pierre	1	0,04%	874	0,03%	875	0,03%
FERNANDEZ Albert	0	0,00%	15 937	0,51%	15 937	0,51%
CURCOVICH JC	125	5,00%	81 755	2,64%	81 880	2,64%
	2 500	100,00%	3 101 040	100,00%	3 103 540	100,00%

L'évaluation des apports a été réalisée selon les modalités suivantes:

- Les apports de droits sociaux pour une valeur de 32 411 K€

La valorisation de chacune des filiales du Groupe a été obtenue grâce à la méthode des DCF (Discounted Cash Flow).

Toutefois, les apports de titres de la société STIL ont été effectués à la valeur nominale puisque cette société avait été créée en 2005 et n'avait pas encore d'activité au jour de la réalisation des apports.

Les parités d'échange ont été déterminées en fonction de la valorisation du Groupe Gérard ANDREI (désormais

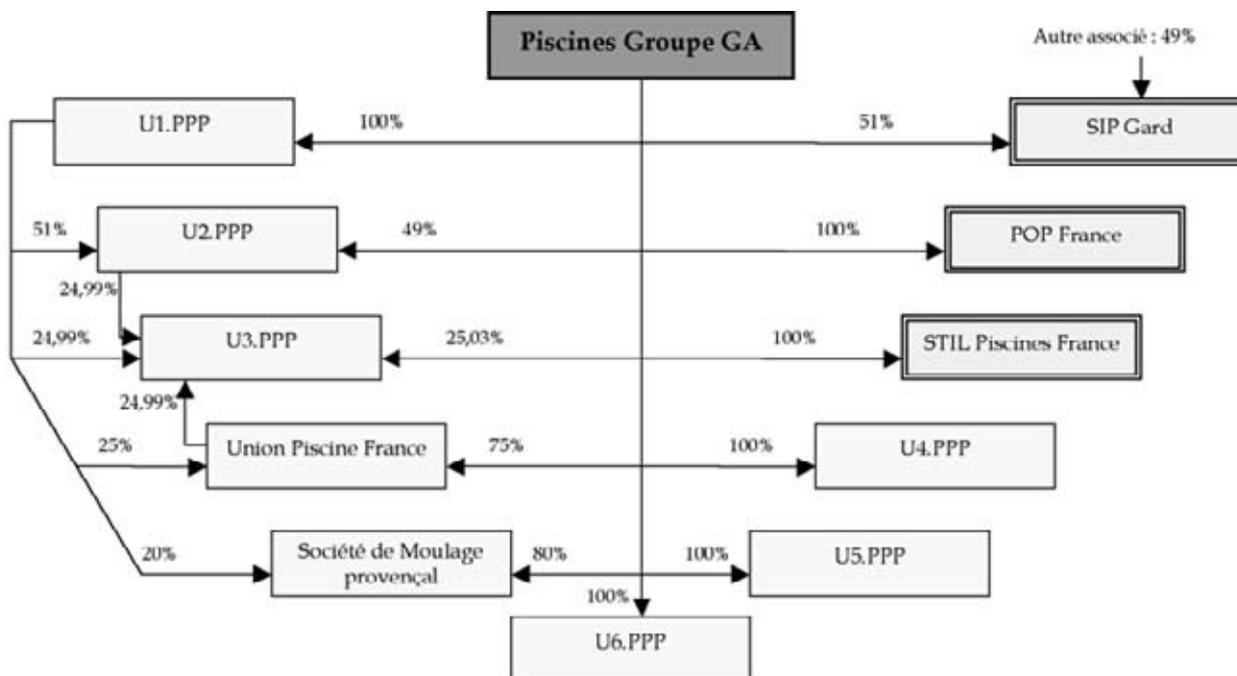
dénommé Piscines Groupe GA), également obtenue par application de la méthode des DCF.

- La valorisation des droits de propriété industrielle pour une valeur de 1057 K€

Ces brevets, marques et modèles ont été évalués en fonction de leur utilité actuelle et potentielle respective.

Dans un rapport en date du 20 décembre 2005, et en exécution d'une mission qui lui a été confiée par le Président du Tribunal de Commerce de Paris le 1er décembre 2005, M. Manuel IBANEZ, Commissaire aux Apports, a conclu que « les actifs apportés sont de valeur au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, augmenté de la prime d'apport ».

L'organigramme du Groupe GA suite aux apports en nature et en industrie :



III-COMPTES PRO FORMA

Afin de mieux rendre compte de la performance économique du Groupe réorganisé, il a été décidé de présenter des comptes pro forma 2004. Ces comptes pro forma sont donc établis comme si la réorganisation juridique avait eu lieu antérieurement au 1^{er} janvier 2004.

Les comptes pro forma intègrent les hypothèses suivantes :

- Périmètre

Pour la comparabilité des bilans 2004-2005, nous avons établi la consolidation 2004 en considérant que toutes les filiales consolidées étaient détenues à 100% à l'exception de SIP Gard détenue elle à 51%.

L'apport des titres des personnes minoritaires à la société Groupe Gérard Andrei s'est fait aux valeurs nominales et à permis l'intégration des filiales à 100%.

Pour l'établissement des informations financières pro forma, ne sont pas consolidées les sociétés suivantes :

- STIL Piscines France créée en mars 2005
- U5 PPP
- U6 PPP

U5 PPP U6 PPP ont été créée en septembre 2004. Elles ne présentaient aucune donnée financière significative au 31/12/2004.

Quant aux sociétés POP France et U4PPP créées, en juillet 2004, une situation intermédiaire est établie pour la consolidation 2004.

- Autres Hypothèses

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, le règlement CRC 2002-10 obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2005 est appliqué aux comptes consolidés 2004.

IV- FAITS MARQUANTS

- Accroissement du potentiel de production et positionnement géographique

PISCINE GROUPE GA dispose de huit unités de production réparties sur l'ensemble du territoire français. Le groupe a fortement investi dans le développement de

son outil de production depuis trois ans. Il s'est doté de 3 unités supplémentaires : à savoir U4PPP, U5PPP et U6PPP, ceci pour répondre à une demande sans cesse croissante, et pour des raisons logistiques. Ainsi un revendeur professionnel est présent à moins de 4 heures d'un site de fabrication.

L'implantation de ces 3 usines (Bas Rhin, Tarn et Garonne, Mayenne) renforce le positionnement géographique du groupe dans le nord de la France.

La mise en place de nouvelles unités de production permet à PISCINE GROUPE GA d'être en mesure de produire 10000 piscines par an. L'investissement total est de l'ordre de 5.5M€ .

- La commercialisation :

Le Groupe commercialise ses piscines coque polyester sous 3 marques :

- PISCINE PROVENCE POLYESTER
- POP Europe Piscines/France
- STIL Piscines

La gamme POP est diffusée par la société POP PISCINES (Vaucluse) créée en juillet 2004 et la marque STIL Piscines par la société STIL (Tarn et Garonne) créée en mars 2005.

La commercialisation de ces 2 marques nouvelles permet de présenter une gamme diversifiée de produits adaptables à souhait. En effet la marque Pop est fortement personnalisables avec de très grandes dimensions et la marque STIL PISCINES propose des formes innovantes.

V- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 31/12/2005 du Groupe PISCINE GROUPE GA sont réalisés conformément au référentiel comptable en vigueur en France, incluant notamment les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les premiers comptes publiés sont ceux de l'exercice 2005 avec un comparatif pro forma de l'exercice 2004 en normes CRC 99-02

Au 31 décembre 2005, la consolidation porte sur toutes les sociétés du périmètre clôturant leurs comptes à cette date.

1- Principe de consolidation

Toutes les sociétés du Groupe contrôlées directement ou indirectement sont consolidées.

Les filiales placées sous le contrôle exclusif du Groupe, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec calcul des intérêts minoritaires. Le Groupe ne détient aucune société sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. Aucune société, répondant aux critères évoqués ci-dessus n'a été exclue du périmètre de consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont des sociétés de droit français ayant l'euro pour monnaie fonctionnelle.

2- Traitement de l'écart d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une filiale consolidée, la totalité des éléments identifiables de l'actif acquis et du passif repris est évalué à sa valeur d'utilité et peut-être revue pendant l'exercice d'acquisition.

L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'actif net à la date de prise de participation est inscrit sous la rubrique « Ecart d'acquisition » à l'actif du bilan.

Dans le cadre de l'opération d'apport des titres décrite dans le paragraphe II du présent document, la société a appliqué le traitement comptable du Règlement CRC 99-02 relatif aux acquisitions d'un pourcentage d'intérêt complémentaire dans une entité déjà contrôlée, et ce en l'absence de disposition particulière dans le cas des entités sous contrôle commun. Par conséquent, cette opération de rachats par le groupe, des titres des filiales, aux minoritaires constitue une opération interne sans impact sur les comptes consolidés, l'effet de l'acquisition des minoritaires étant comptabilisés en capitaux propres. Un traitement similaire aurait été appliqué selon IFRS 3.

3- Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

	2005	Pro forma 2004	Réel 2004		2005	Pro forma 2004	Réel 2004
Sociétés	% Contrôle	% Contrôle	% Contrôle	Méthode de Consolidation	% Intérêt	% Intérêt	% Intérêt
GROUPE GERARD ANDREI 13420 Gemenos				Société mère			
U1 PPP 13420 Gemenos	100%	100%	94%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	94%
U2 PPP 21320 Pouilly en auxois	100%	100%	51%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	47,94%
U3 PPP 86130 Dissay	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	73,22%
UNION PISCINES France 30670 Aigues Vives	100%	100%	76%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	74,50%
SOCIETE DE MOULAGE PROVENCAL 13420 Gemenos	100%	100%	90%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	88,80%
POP France 84320 Entraigues	100%	100%	60%	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	60%
STIL PISCINES France 82340 Saint Loup	100%	-	-	INTEGRATION GLOBALE	100%	-	-
SIP GARD 30670 Aigues Vives	51%	51%	51%	INTEGRATION GLOBALE	51%	51%	51%
GIE 13420 Gemenos	100%	-	-	INTEGRATION GLOBALE	100%		
Nouvelles usines							
U4 PPP 67320 Weyer	100%	100%	-	INTEGRATION GLOBALE	100%	100%	-
U5 PPP 82340 Saint Loup	100%	-	-	INTEGRATION GLOBALE	100%	-	-
U6 PPP 53410 La Gravelle	100%	-	-	INTEGRATION GLOBALE	100%	-	-

4-Principes comptables et methodes d'evaluation

4.1 Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des droits de propriétés industrielles nécessaires à l'exploitation du Groupe.

Les logiciels sont amortis sur 12 mois réparti « prorata temporis » sur l'exercice d'acquisition et sur l'exercice suivant.

Les Brevets Marques, Modèles ne sont pas amortissables. Aucune date de fin n'est prévisible quant à l'avantage qu'en tire l'entreprise.

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur et révisée à chaque clôture. Ce test est effectué en fin d'exercice.

4.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire.

Durée de vie estimée des immobilisations :

Eléments	Durée
Constructions, Agencements	25 ans
Installations techniques	5 à 15 ans
Moules de piscines	15 ans
Matériel et outillages	5 à 15 ans
Autres immobilisations Corporelles	5 à 15ans

4.3 Immobilisations Financières

Aucun titre de participation ne figure au bilan 2005. Toutes les sociétés du Groupe ont été consolidées. Ce poste comprend aussi des prêts au personnel et des dépôts et cautionnements.

4.4 Stock et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation

Les stocks sont évalués de la manière suivante :

Matières premières/Marchandises

- Coût moyen unitaire pondéré.

Les produits finis

- Coût de production

4.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font, le cas échéant, en fonction du risque encouru, l'objet d'une provision pour dépréciation.

4.6 Valeurs mobilières de placement

Les Valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur cours d'achats. Leur valeur d'usage est déterminée au cours dernier prix de rachat connu pour les SICAV. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

4.7 Provisions Risques et Charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors que le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces Postes comprennent donc principalement

- Les provisions pour litiges et contentieux en cours établies sur la base d'estimation du risque encouru.
- Les provisions pour garanties données aux clients évaluées sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé.
- Les provisions pour indemnité de départ à la retraite.

4.8 Impôts différés

Les impôts différés sont enregistrés au bilan et au compte de résultat consolidés et résultent :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur.
- des différences existant entre les valeurs fiscales et comptables des actif et passif du bilan
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation et non comptabilisés dans les comptes individuels.
- De l'activation des déficits fiscaux.

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours d'exercices ultérieurs. Pour apprécier la capacité de la société à récupérer ces actifs, il est tenu compte des éléments suivants :

- Historique des résultats fiscaux,
- Prévisions de résultats fiscaux futurs

Le montant des impôts différés reconnu dans les comptes du Groupe est déterminé au niveau de chacune des entités fiscales du périmètre de consolidation.

4.9 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés selon la méthode dite prospective avec projection des droits en fin de carrière, et sont comptabilisés intégralement en provision pour risques et charges.

La valorisation du montant de ces engagements d'indemnité de fin de carrière a été effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires.

Données actuarielles	2 005	2004 Proforma		
Age de la retraite	65 ans	65 ans		
Taux actualisation	5,00%	5,00%		
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%		
Taux de turn over Cadre	3,20%	3,40%	EN MOYENNE	Le taux de turn over est établi entité par entité
Taux de turn over non cadres	17,00%	13,00%	EN MOYENNE	

Table de mortalité 2000-2002 de L'INED (l'institut National d'Etudes Démographiques)

4.10 Location - financement

Les biens acquis en location financement sont comptabilisés en immobilisations.

Les règlements des redevances sont comptabilisés comme des remboursements de capital emprunté et des charges financières. Les biens ainsi portés à l'actif sont amortis sur leur durée de vie économique.

4.11 Les coûts d'emprunt

Les Coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

4.12 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès la livraison du bien ou la réalisation de la prestation de service.

Les Remises Rabais Ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance de ventes en déduction du chiffre d'affaires.

4.13 Information relative aux parties liées

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé.

Toutes les sociétés du Groupe sont intégrées globalement. Pas d'information complémentaire à donner.

4.14 Résultat par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

VI- NOTES SUR LE BILAN

Note 1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS (en milliers d'Euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	PROFORMA 2004	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Autres	2 005
Brevet - Licence- Marque	51	(*) 1 068	(1)		1 118
Fonds de commerce	118				118
Valeurs Brutes	169	1 068	(1)	-	1 236
Amortissements	(40)	(6)	1		(45)
Valeurs Nettes	129	1 062	-	-	1 191

(*) dont 1057 k€ au titre de la valorisation des droits de propriété industrielle

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	PROFORMA 2004	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Autres	2 005
Terrains	1 041	9			1 050
Constructions	3 188	75	(150)	17	3 130
Installations techniques, matériel et outillage	5 632	921	(259)		6 294
Autres immobilisations corporelles	1 857	433	(162)	2	2 130
Immobilisations corporelles en cours	22	19	(22)	(19)	-
Crédit bail (1)	4 101	6 476	(157)		10 420
Valeurs Brutes	15 841	7 933	(750)		23 024
Amortissements Terrains	(31)	(16)			(47)
Amortissements Constructions	(580)	(202)	51		(731)
Amortissements Install tech, mat et outillage	(2 795)	(594)	186		(3 203)
Amortissements Autres immob corporelles	(1 193)	(196)	108		(1 281)
Amortissements Crédit bail (1)	(1 266)	(481)	135		(1 612)
Total Amortissements	(5 865)	(1 489)	480		(6 874)
Valeurs Nettes	9 976	6 445	(270)		16 150

(1) Ventilation du crédit bail par poste

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CREDIT BAIL	PROFORMA 2004	Acquisitions Augmentations	Cessions Diminutions	Autres	2 005
Terrains		182			182
Constructions		2 418			2 418
Installations techniques, matériel et outillage	1 373	2 520	(152)		3 741
Autres immobilisations corporelles	2 728	1 356	(5)		4 079
Valeurs Brutes	4 101	6 476	(157)		10 420
Amortissements Terrains					
Amortissements Constructions		(83)			(83)
Amortissements Install tech, mat et outillage	(507)	(120)	131		(496)
Amortissements Autres immob corporelles	(759)	(278)	4		(1 033)
Total Amortissements	(1 266)	(481)	135		(1 612)
Valeurs Nettes	2 835	5 995	(22)		8 808

Les biens financés par un contrat de crédit bail qui en substance, transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

En 2005 l'Impact du retraitement du Crédit bail sur le résultat est de 790 K€. Hors Impôts différés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	PROFORMA 2004	Augmentations	Diminutions	Autres	2 005
Titres de filiales non consolidées	110		(110)		-
Prêts	12	34	(37)		9
Autres (dépôts, cautions...)	111	5	(1)		115
Immobilisations financières nettes	233	39	(148)		124

Le poste « titres de filiales non consolidées » correspond pour l'année 2004 aux titres de U5 pour 60.000Eur et aux titres de U6 pour 50 000Eur.

Note 2 STOCKS

(en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Proforma 31/12/2004
Matière 1er	1 529	1 256
Produits finis	1 547	1 291
Marchandise	1 901	2 381
Provision pour dépréciation	(148)	(100)
Stocks nets	4 829	4 828

Provision pour dépréciation pour 100 K€ liée au stock de Produits finis de vieux bassins et des bassins mis en exposition. La provision est plafonnée à 50% du prix de revient de la piscine. Ces bassins seront dans tout les cas revendus au moins à ce prix là.

Note 3a CLIENTS AUTRES ACTIFS

(en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Comptes clients	1 562	2 017
Factures à établir	59	
Provisions pour dépréciation	(220)	(151)
Créances nettes	1 401	1 866

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Etat/TVA	504	252
Impôts sur les sociétés	761	
Autres créances	538	648
Fournisseurs avoirs à recevoir	114	132
Avance Versé/cde en cours	68	71
Impôts différés actifs	418	55
Autres actifs circulants nets	2 403	1 158

Note 3b VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE

(en milliers d'Euros)

	- de 1an	+de 1 an	TOTAL
Avance Versé/cde en cours	68		68
Clients douteux ou litigieux		263	263
Autres créances prod à recevoir	1 279	79	1 358
Charges constatées d'avance	1 917		1 917
	255		255
Total	3 519	342	3 861

Note 4 TRESORERIE

(en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Val Mob de Placement	320	
Disponibilités	3 887	3 641
Trésorerie	4 207	3 641

La valeur liquidative des Valeurs Mobilières de Placements est de 324 K.Euros au 31/12/2005

Note 5 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)

	Capital	Primes	Réserve du groupe	Résultat de l'exercice	Autres	Total Capitaux Propres
Situation clôture 31/12/2004 Pro forma	38		7 111	2 457		9 606
Augmentation de Capital	1 962	517				2 479
Affectation du Résultat			2 457	(2 457)		-
Résultat de la période				1 124		1 124
Autres					(1) 342	342
Situation clôture 31/12/2005	2 000	517	9 568	1 124	342	13 551

Le capital au 31 Décembre 2005 est fixé à 2 000 000 d'euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 0,64 euros. Il est entièrement libéré.

Toutes les actions bénéficient d'un droit de vote simple. Une modification statutaire est intervenue en mars 2006 afin d'instaurer des droits de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Le nombre de titres a évolué comme suit :

Date	Opération	Nbre de titres	Capital social
01/01/2005	Solde à nouveau	2 500	38 112 €
29/12/2005	Apport en nature	3 101 040	1 961 888 €
Solde au 31/12/2005		3 103 540	2 000 000 €

(1) La colonne « Autres » correspond à une subvention reçue pour construction de l'usine de U5PPP. Cette subvention est versée directement au crédit bailleur. L'immeuble de U5 PPP est financé à hauteur de 1258 K€ par crédit bail (OSEO BDPME) et à hauteur 342K€ par subvention. Selon les dispositions du règlement n°99-03, les subventions d'investissement sont présentées au bilan dans la rubrique « capitaux propres ».

Note 6 INTERETS MINORITAIRES (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	31/12/2004
Solde en début d'exercice	126	97
Dividendes versés	(7)	-
Résultat de l'exercice	19	29
Solde en fin d'exercice	138	126

Note 7a PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en milliers d'Euros)

	Pro forma	
	31/12/2005	31/12/2004
Indemnités de départ en retraite	168	150
Provision pour garantie	142	142
Autres risques opérationnels	206	147
Total des provisions	516	439

Note 7b VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2004 Pro forma	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2005
Indemnités de départ en retraite	150	24	(5)		169
Provision pour garantie	142	-	-		142
Autres risques opérationnels	147	130	(72)		205
Total	439	154	(77)		516

Les Hypothèses suivantes ont été retenues dans le calcul de la provision retraite :

Données actuarielles	2 005	2004 Proforma		
Age de la retraite	65 ans	65 ans		
Taux actualisation	5,00%	5,00%		
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%		
Taux de turn over Cadre	3,20%	3,40%	EN MOYENNE	Le taux de turn over est établi entité par entité
Taux de turn over non cadres	17,00%	13,00%	EN MOYENNE	
Table de mortalité 2000-2002 de L'INED (l'institut National d'Etudes Démographiques)				

Note 8a DETTES FINANCIERES (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005 (12 mois)	31/12/2004 (12 mois)
Emprunt et dettes aup. établ. fin.	3 102	3 049
Financement par crédit-bail	6 324	1 435
Total dettes financières	9 426	4 484
Part à moins d'un an	2 829	1 485
Part à plus d'un an	6 597	2 999

Note 8b VARIATION DES DETTES FINANCIERES
(en milliers d'Euros)

	31/12/ 2004 Pro forma	Augmen- tations	Dimi- nu- tions	Variation de Périmètre	31/12/ 2005
Emprunts & dettes aup. établ. fin.	3 047	1 227	(1 173)		3 101
Emprunts et dettes financ. divers	2	26			28
Financement en Crédit Bail	1 435	5 576	(715)		6 296
Total	4 484	6 829	(1 888)		9 425

Note 9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
(en milliers d'Euros)

	TOTAL	Part à -1 an	Part de 2 à 5ans	Part à +5ans	TOTAL
Emprunts & dettes aup. établ. fin.	3 101	1 137	1 506	458	3 101
Emprunts et dettes financ. divers	28	28	-	-	28
Financement en Crédit Bail	6 296	1 664	3 541	1 091	6 296
Total	2 829	5 047	1 549	9 425	

Note 10 AUTRES PASSIFS (en milliers d'Euros)

	Pro forma	
	31/12/2005	31/12/2004
Dettes fournisseurs	2 359	2 516
Dettes fiscales et sociales	2 552	2 744
Av et Acompte reçus	166	333
Impôts différés passifs	813	735
Comptes courants Gérard ANDREI	997	476
Autres passifs à court terme	97	606
Total passifs à court terme	6 984	7 410

VII- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 11 CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliers d'Euros)

Information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique.

En effet, la stratégie du Groupe s'appuie principalement sur un déploiement géographique de son activité en France.

La création de 2 Usines dans la partie nord de la France renforce la position du groupe dans ce secteur.

Compte tenu des perspectives de développement, le Groupe a retenu le secteur géographique comme critère du niveau primaire. La ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique est effectuée en fonction de la localisation des usines et du positionnement des revendeurs.

Ventilation des actifs et passifs sectoriels :

Compte tenu de la mise en commun des moyens (Matériels, ressources humaines, ressources financières), il apparaît au Groupe peu pertinent d'effectuer un découpage des actifs et passifs par secteur géographique.

	en milliers d'euros	
	31/12/2005 (12 mois)	31/12/2004 (12 mois)
Ventes de marchandises	13 013	7 995
Production vendue (B&S)	19 331	24 316
<i>Sponsoring</i>		
<i>Affichage</i>		
<i>Relations publiques</i>		
Chiffre d'affaires	32 344	32 311
PISCINE GROUPE GA	24	24
U1 PPP	6 543	8 394
U2 PPP	6 680	7 813
U3 PPP	7 238	6 830
UNION PISCINE France	7 773	7 818
SMP	811	810
SIP	552	590
Périmètre Constant A)	29 621	32 279
Entrée Périmètre :		
U4 PPP	2 019	
U5 PPP	17	
U6 PPP	2	
POP	614	32
*		
STILL	71	
Nouvelles entités B)	2 723	32
TOTAL	32 344	32 311

* Pop : Création de la marque POP en Août 2004

	2004	2005
A Périmètre Constant		
REGION NORD	6 680	7 813
REGION SUD	22 941	24 466
A)	29 621	32 279
Nouveau Périmètre		
REGION NORD	9 079	7 813
REGION SUD	23 265	24 498
A+ B)	32 344	32 311

U4 PPP a bénéficié d'un transfert progressif de redevances étrangers appartenant au périmètre de U2PPP
La progression du Chiffre d'affaires des 2 usines cumulées varie de 889KE.

Au niveau du résultat d'exploitation, la répartition par région se présente comme suit :

REGION NORD	837	1 350
REGION SUD	754	2 781
	1 591	4 131

Note 12 AUTRES PRODUITS (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Autres Produits		
Redevances	9	5
Divers refacturation transport	192	23
	201	28
Transfert de charges :		
Remboursement Assurance	-	137
Divers	90	33
	90	170
Subventions	369	29

Note 13 CHARGES EXTERNES

(en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
EDF Carburant Eau	(1 066)	(831)
Fournitures administratives consommables	(592)	(572)
Assistance Informatique	(155)	(86)
S.Traitance	(765)	(605)
Loyer	(701)	(698)
Entretien	(598)	(460)
Assurance	(393)	(866)
Personnel détaché Intérim	(417)	(306)
Honoraires	(833)	(663)
Foires exposition Publicité	(95)	(118)
Frais Transport	(843)	(470)
F Déplacement	(196)	(233)
Poste Télécom Affranchissement	(88)	(60)
Divers		
	(6 742)	(5 968)

* Forte sollicitation de U1 PPP notamment pour les frais de déplacement, liée à l'implantation de ces nouvelles usines U4PPP ,U5PPP ,U6PPP

Note 14 DOTATIONS REPRISES AMORTISSEMENTS (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Variation des provisions sur stock	(48)	7
Variation des provisions sur autres actifs circulants	(69)	12
Variation des provisions pour risques	(58)	48
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	(1 395)	(956)
Variation des provisions sur indemnités de départ en retraite	(19)	(21)
Dotations Reprises aux amortissements et aux provisions	(1 589)	(910)

Note 15 AUTRES CHARGES (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Autres Charges : Brevets - Licences	(385)	(410)
Divers	(3)	(5)
	(388)	(415)

Les brevets, Licences et marques ayant été apportés par les personnes physiques à la société Piscines Groupe GA, il n'y aura donc plus de charges de brevet sur l'année 2006.

Note 16 RESULTAT FINANCIER (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Revenus de cessions de valeurs mobilières de placement	32	22
Intérêts sur Prêt	11	14
Escompte Obtenus	7	19
Intérêts sur Crédit Bail	(168)	(67)
Intérêts d'emprunts et agios	(183)	(109)
Résultat financier	(301)	(121)

Détail des nouvelles usines	U4	U5	U6	TOTAL
Intérêts sur Crédit Bail	32	52	15	99
Intérêts d'emprunts et agios	6	19	10	35

Note 17 AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	820	171
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	(270)	(159)
Dotations aux amortissements exceptionnels	(100)	(6)
Protocole transactionnel	(65)	(137)
Autres	(3)	(9)
Autres produits et charges nets	382	(140)

Les amortissements exceptionnels concernent des immobilisations mises au rebut et pas totalement amorties.

Note 18 IMPOTS (en milliers d'Euros)

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Impôts courants	814	1 268
Charges (produits) d'impôts différés	(285)	115
Total impôts sur les sociétés	529	1 383

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Résultat avant impôts, intérêts minoritaires et amortissement des écarts d'acquisition	1 677	3 869
Impôt sur les résultats calculé au taux applicable en France (33,83%)	567	1 327
Charges (produits) non fiscalement déductibles	(40)	96
Différence de taux d'impôts	2	(40)
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	529	1 383

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Actifs		
Provision pour retraites	52	46
Marges Internes	63	11
Autres décalages temporaires	36	15
Pertes fiscales reportables	572	47
Impôts différés actifs potentiels	723	119

	en milliers d'euros	
	31/12/2005	Pro forma 31/12/2004
Passifs		
Amortissements/Reprise nets	384	326
Dérogatoires		
Crédit bail	733	473
Impôts différés passifs	1 117	799

Ventilation de l'impôt

	2 005			2004 Pro-forma		
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	1290	395	895	4010	1 396	2 614
Exceptionnel	382	134	248	(140)	(13)	(127)
Total	1672	529	1 143	3 870	1 383	2 487

VIII- AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF

	31/12/2005	31/12/2004
Cadres	43	34
Non cadres	240	233
Total	283	267

31/12/2005			31/12/2004		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
250	33	283	239	28	267
250	33	283	239	28	267

Détail des nouvelles usines	U4	U5	U6	TOTAL
Cadres	1	1	1	3
Non cadres	23	16	1	40
	24	17	2	43
Hommes	23	16	2	41
Femmes	1	1		2
	244	17	2	43

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au titre du dernier exercice clos (31/12/2005), les rémunérations versées aux dirigeants sont :

Nom	Rémunérations brutes			Avantages en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
	Fixes	Variables	Totales			
Gérard ANDREI	120 081 €	25 927 €	146 008 €	6 629 €	-	8 145 €
Pascale ANDREI	59 138 €	2 209 €	61 347 €	1 600 €	-	3 573 €
Sandra ANDREI	47 158 €	2 209 €	49 367 €	-	-	2 343 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Néant)

EVENEMENTS POST-CLOTURE

(Néant)

Gustave CAMPANELLA
20, rue Latour Maubourg
06400 CANNES

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
13002 Marseille

PISCINES GROUPE GA

Société Anonyme
Parc d'activités - Quartier du Douard
Route Nationale 8
13420 GEMENOS

Rapport des Commissaires aux Comptes

Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société PISCINES GROUPE GA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note I de l'annexe : la société établit pour la 1^{ère} fois au 31 décembre 2005 des comptes consolidés de manière volontaire et ne présente pas de comptes comparatifs mais des comptes 2004 pro-forma.

Par ailleurs, nous attirons également votre attention sur la note 2 du paragraphe V « Règles et méthodes comptables » relatif au traitement de l'opération interne de rachat des titres de certaines sociétés du périmètre de consolidation par la société Piscines Groupe GA aux actionnaires minoritaires.

ii. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les éléments suivants :

La note 2 paragraphe V « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement de l'écart d'acquisition.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

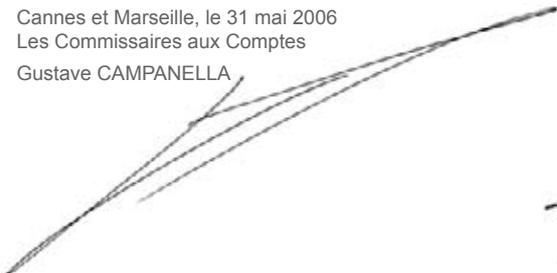
Votre société a évalué ses immobilisations incorporelles, tel que décrit dans le paragraphe 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Votre société constitue également des provisions pour risques et charges, telles que décrites dans le paragraphe 4.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Cannes et Marseille, le 31 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes
Gustave CAMPANELLA



Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI



Notes complémentaires aux notes annexes aux comptes consolidés normes françaises 2005

2,1 REMISES RABAIS RISTOURNES ACCORDÉS

K€	2005	2004 Pro Forma
RRR ACCORDES	651	573

Il s'agit de remises qui sont faites sur factures à nos revendeurs, ces remises varient entre 30% et 35% du prix public

2,2 NOUVELLES IMMOBILISATIONS CRÉDIT BAIL

K€	2 005
CREDIT BAIL IMMOBILIER	2 600
MOULES	2 196
OUTILLAGE DIVERS	325
CAMIONS GRUES	1 299
VEHICULES UTILITAIRES	56
	6 476

2,3 DÉCOMPOSITION DES PROVISIONS POUR RISQUE OPÉRATIONNEL

K€	2005	2004 Pro Forma
RISQUE SOCIAL	23	
RISQUE FISCAL	12	
LITIGE CLIENT	171	147
	206	147

2,4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

LOGICIELS		60 692,88
APPORTS DROITS PROPRIETE INDUSTRIELLE		1 057 500,00
FONDS DE COMMERCE		117 804,00
U1PPP	01/10/1991	110 182,00
SMP		7 622,00

Les logiciels ont été acquis.

Les droits de propriété industrielle ont fait l'objet d'un apport par les actionnaires personnes physiques de Piscines Groupe GA au cours de l'exercice 2005. Ils font l'objet d'une dépréciation éventuelle sur la base des chiffres d'affaires réalisés pour chaque modèle de piscine concerné.

Les fonds de commerce ne concernent que des fonds achetés et ne donnent pas lieu à amortissement.

Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition et dépréciés éventuellement en fonction des cash flows futurs actualisés.

« Les droits de propriété (marques, brevets et dessins) ont été apportés à la société Piscines Groupe GA le 29 décembre 2005. La valeur de ces actifs lors de l'opération d'apport a représenté 2,5 années de redevances versées aux apporteurs des actifs incorporels. Au 31/12/2005, il est apparu cohérent que ces actifs n'avaient pas perdu de valeur par rapport à la valeur entérinée par le commissaire aux apports nommé sur cette opération. A partir de l'exercice 2006, la valeur de ces actifs sera suivie selon la méthode des cash flow futurs actualisés des piscines concernées.»

DROITS DE PROPRIETES INDUSTRIELLES

BREVETS				Valeurs d'apport
NOM	N° enregistre- ment	date dépôt	Zone de protection	
Equerre de renforcement pour la structuration des parois piscine	8713403	24/09/1987	FR	30 000,00 €
Dispositif d'assemblage d'un élément rapporté sur un réservoir étanche	9611451	13/09/1996	FR	100 000,00 €
Coque monobloc de piscine	9509331	25/07/1995	FR	50 000,00 €
			sous total	180 000,00 €
MARQUES				
NOM	N° enregistre- ment	date dépôt	Zone de protection	
BLUE POOL	99779641	03/03/1999	FR	500,00 €
TECHNIROCH	99787919	16/04/1999	FR	500,00 €
CONSORTIUM PISCINES	98766302	21/12/1998	FR	500,00 €
ARCOPI	94547936	01/12/1994	FR	120 000,00 €
POP	13092345	30/03/2001	FR	150 000,00 €
POP EUROPE PISCINES	13092346	30/03/2001	FR	10 000,00 €
STIL PISCINES	43316707	06/10/2004	FR	100 000,00 €
BRUXELLES	1698302	01/10/1991	France	500,00 €
			sous total	382 000,00 €
DESSINS MODELES de piscines commercialisées				
ELIPSA 1000	905885	17/09/1990	FR	120 000,00 €
Big Pool palace - Big Pool privilège - Mega Pool Espace - Mega Pool palace - Mega Pool Prestige - Big Pool Evasion - Mega Pool trois escaliers	996422	14/10/1999	FR	80 000,00 €
54 Modèles Big Pool	O13333	08/06/2001	FR	54 000,00 €
8400 - Mini Pool (=Maxi Pool) 2 modèles	OO5367	18/09/2000	FR	2 000,00 €
Mini Pool (=Maxi Pool) 2 modèles	OO5508	22/09/2000	FR	2 000,00 €
Paroi filtrante pour piscine	976160	17/10/1998	FR	500,00 €
POP (8 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxi pop.	11972	30/03/2001	FR	8 000,00 €
POP (19 modèles olympia)	O33397	03/07/2003	FR	19 000,00 €
POP (3 modèles) olympia plage 10	35522	16/10/2003	FR	3 000,00 €
POP (1 modèle) alpha évolution	33323	30/06/2003	FR	1 000,00 €
POP (3 modèles) premium A et B Millenium	30965	21/06/2002	Portugal	900,00 €

POP (7 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxi pop.	30888	08/05/2002	Portugal	2 100,00 €
POP (1 modèle) palma POP	30896	10/05/2002	Portugal	300,00 €
POP (1 modèle) premium A	3007219	17/06/2002	Royaume Uni	300,00 €
POP (1 modèle) premium B	3007220	17/06/2002	Royaume Uni	300,00 €
POP (1 modèle) Millenium	3004457	17/06/2002	Royaume Uni	300,00 €
POP (1 modèle) Palma pop	50226	20/08/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) stella	49531	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) maxi pop	49530	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) alpha pop	49528	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) Romaine fond pente	49529	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) nova	49527	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) romaine fond plat	49526	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) norma	49525	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) premium B	49529	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) premium A	49527	20/06/2002	Autriche	300,00 €
POP (1 modèle) millenium	50228	20/08/2002	Autriche	300,00 €
POP (23 modèles) olympia alpha evolution	98413	03/07/2003	OHMI	23 000,00 €
STIL (Atenea, Venus, Tierra, Diana, Optima Jupiter) 7 modèles	44728	06/10/2004	France	21 000,00 €
PRESTIGE	925124	14/08/1992	France	500,00 €
S630	940636	01/02/1994	France	2 000,00 €
Cologne / 720 (2 modèles)	950494	20/01/1995	France	4 000,00 €
1070	955433	29/09/1994	France	6 000,00 €
Baby pool - S307 S750	914022	20/06/1991	France	2 000,00 €
Bruxelles - Vienne - Londres (1 modèle)	916281	01/10/1991	France	100 000,00 €
Lisbonne - Rome/Paris (2 modèles)	910411	15/01/1991	France	40 000,00 €
			sous total	495 500,00 €
			TOTAL	1 057 500,00 €

2,5 DETTES ET CLAUSES PARTICULIÈRES

Les dettes financières auprès des établissements de crédit contractées par les sociétés du groupe ne sont soumises à aucun «covenant»

20.2 PRO FORMA 2004

Piscines Groupe GA établit pour la première fois des comptes consolidés de manière volontaire. Conformément à la réglementation française, les personnes morales qui établissent pour la première fois des comptes consolidés, sans y être expressément tenues, peuvent soit présenter des comptes comparatifs complets, soit ne présenter qu'un bilan soit ne pas présenter de comptes consolidés comparatifs.

Le groupe a opté pour la non présentation de comptes comparatifs mais présente des comptes 2004 pro-forma en comparaison aux comptes consolidés établis au 31/12/2005.

Les comptes pro forma 2004 reflètent les variations de périmètre qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2005 et font l'objet de ce fait d'un rapport des commissaires aux comptes dans le cadre de la certification des comptes consolidés au 31/12/2005.

20.3 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES : COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2005, 31/12/2004 ET 31/12/2003

20.3.1 Comptes sociaux au 31 décembre 2005 établis en normes françaises

PISCINES GROUPE GA				
BILAN ACTIF				
RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2005	Net 31/12/2004
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 076 556	6 197	1 070 360	11 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 076 556	6 197	1 070 360	11 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	11 441	3 051	8 390	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 441	3 051	8 390	0
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	33 023 576		33 023 576	367 222
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 058		2 058	2 058
TOTAL immobilisations financières :	33 025 634		33 025 634	369 280
ACTIF IMMOBILISÉ	34 113 632	9 247	34 104 384	380 280
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	456 269	2 479	453 790	35 872
Autres créances	375 954		375 954	80 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	832 223	2 479	829 744	116 199
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	209 116		209 116	22 010
Charges constatées d'avances	5 785		5 785	12 773
TOTAL disponibilités et divers :	214 901		214 901	34 783
ACTIF CIRCULANT	1 047 124	2 479	1 044 645	150 981
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	35 160 755	11 726	35 149 030	531 261

PISCINES GROUPE GA

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	31122005	31122004
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 638 619		1 638 619	856 880
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 638 619		1 638 619	856 880
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 237	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 132	
Autres produits			14	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 644 002	856 882
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			429 884	236 137
			429 884	236 137
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			21 252	5 025
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			665 014	321 290
Charges sociales			271 214	115 577
			936 228	436 867
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 447	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actf circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				16 879
			6 447	16 879
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			198	6
CHARGES D'EXPLOITATION			1 394 009	694 914
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			249 993	161 968

PISCINES GROUPE GA

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31122005	31122004
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	249 993	161 968
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 650	7 650
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 494	188
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences négatives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	10 144	7 838
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 867	167
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 867	167
RÉSULTAT FINANCIER	1 277	7 671
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	251 269	169 639
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129	1 847
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	129	1 847
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	150
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	135	150
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6)	1 697
Participation des salariés aux fruits de l'expansion Impôts sur les bénéfices	74 071	51 653
TOTAL DES PRODUITS	1 654 275	866 567
TOTAL DES CHARGES	1 477 082	746 884
BÉNÉFICE OU PERTE	177 193	119 683

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
- Matériel et Outillage industriels	5 à 15 ans
- Matériel de Transport	5 à 15 ans
- Matériel de Bureau	5 à 15 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations

PISCINES GROUPE GA

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			1 064 605
Autres immobilisations incorporelles	11 951		1 064 605
	11 951		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	854		
Matériel de transport			9 592
Matériel de bureau, informatique et mobilier	995		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	1 849		9 592
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	367 222		32 656 354
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 058		
	369 280		32 656 354
TOTAL GÉNÉRAL	383 080		33 730 551

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			1 076 556	
Autres immobilisations incorporelles			1 076 556	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			854	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			10 587	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
			11 441	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			33 023 576	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			2 058	
			33 025 634	
TOTAL GÉNÉRAL			34 113 632	

PISCINES GROUPE GA

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles	951	5 245		6 197
	951	5 245		6 197
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	854			854
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	995	1 202		2 197
Emballages récupérables et divers				
	1 849	1 202		3 051
TOTAL GÉNÉRAL	2 800	6 447		9 247

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	5 245		
	5 245		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 202		
Emballages récupérables et divers			
	1 202		
TOTAL GÉNÉRAL	6 447		

PISCINES GROUPE GA

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de recherche Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de remboursem. des obligations				

PISCINES GROUPE GA

État des Échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 058		2 058
	2 058		2 058
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 964		2 964
Autres créances clients	453 304	453 304	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	76	76	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	11 922	11 922	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	340 456	340 456	
Débiteurs divers	23 500	23 500	
	832 223	829 259	2 964
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	5 785	5 785	
TOTAL GÉNÉRAL	840 066	835 044	5 022

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	772		772	
Emprunts et dettes financières divers	1 372		1 372	
Fournisseurs et comptes rattachés	63 316	63 316		
Personnel et comptes rattachés	103 393	103 393		
Sécurité sociale et autres organismes	199 615	199 615		
Impôts sur les bénéfices	21 669	21 669		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 465	28 465		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	601 612	601 612		
Autres dettes	58 541	58 541		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	941	941		
TOTAL GÉNÉRAL	1 079 696	1 077 552	2 144	

PISCINES GROUPE GA

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	16 879		1 300	15 579
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	16 879		1 300	15 579
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 479			2 479
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 479			2 479
TOTAL GÉNÉRAL	19 358		1 300	18 058

PISCINES GROUPE GA

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 629
Dettes fiscales et sociales	165 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	772
Autres dettes	125 096
TOTAL	304 022

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	156 015
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	1 193
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	157 208

PISCINES GROUPE GA

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	5 785	(941)
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	5 785	(941)

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2500	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3103540	

PISCINES GROUPE GA

Crédit-Bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2005

_____ **Gustave CAMPANELLA** _____

*Commissaire aux comptes
Inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence
Expert comptable diplômé*

Groupe Gérard ANDREI
Société Anonyme au Capital de 2 000 000 euros
Parc Activités - Quartier Douard RN 8
13420 GEMENOS
13420 GEMENOS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2005

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Gérard ANDREI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.
Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Gustave CAMPANELLA

*Commissaire aux comptes
Inscrit près de la cour d'appel d'Aix en Provence
Expert comptable diplômé*

SA Groupe Gérard ANDREI Rapport Général 2005 suite n°1

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du premier août 2003, je précise que les observations formulées dans mon rapport concernant les procédures de contrôle interne, et portant sur l'efficacité des contrôles internes mis en place pour les opérations de trésorerie m'a amené à effectuer des contrôles substantifs étendus sur les opérations concernées. Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve émise dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Cannes, le 28 février 2006.

Gustave CAMPANELLA
Commissaire aux Comptes

Note 1, complémentaire aux annexes des comptes sociaux 2005

Un certain nombre d'opérations d'apport en nature et en industrie ont récemment eu lieu et ont été approuvées par une AGE en date du 29 décembre 2005.

Ces opérations ont permis de simplifier et de rationaliser le schéma juridique du Groupe.

Elles peuvent être détaillées comme suit :

ACTIONNAIRES	31/12/2004		APPORTS		31/12/2005	
	Nbre Actions	% CAPITAL	Nbre Actions	% CAPITAL	Nbre Actions	% CAPITAL
ANDREI Gérard	1 925	77,00%	2 364 710	76,26%	2 366 635	76,26%
ANDREI Patricia	298	11,92%	235 227	7,59%	235 525	7,59%
ANDREI Pascale	25	1,00%	145 960	4,71%	145 985	4,70%
ANDREI Sandra	125	5,00%	147 466	4,76%	147 591	4,76%
NECCO Geoffrey	0	0,00%	47 155	1,52%	47 155	1,52%
NECCO Florent	0	0,00%	47 155	1,52%	47 155	1,52%
SCI CAPRIERS	0	0,00%	2 752	0,09%	2 752	0,09%
FAUREL Jean-Michel	0	0,00%	11 450	0,37%	11 450	0,37%
ACHDJEAN Henri	1	0,04%	599	0,02%	600	0,02%
BERNARD Pierre	1	0,04%	874	0,03%	875	0,03%
FERNANDEZ Albert	0	0,00%	15 937	0,51%	15 937	0,51%
CURCOVICH JC	125	5,00%	81 755	2,64%	81 880	2,64%
	2 500	100,00%	3 101 040	100,00%	3 103 540	100,00%

L'évaluation des apports a été réalisée selon les modalités suivantes :

- Les apports de droits sociaux pour une valeur de 32 411 K €

La valorisation de chacune des filiales du Groupe a été obtenue grâce à la méthode des DCF (Discounted Cash Flow).

Les parités d'échange ont été déterminées en fonction de la valorisation du Groupe Gérard ANDREI (désormais dénommé Piscines Groupe GA), également obtenue par application de la méthode des DCF.

- La valorisation des droits de propriété industrielle pour une valeur de 1057 K€

Ces brevets, marques et modèles ont été évalués en fonction de leur utilité actuelle et potentielle respective.

Dans un rapport en date du 20 décembre 2005, et en exécution d'une mission qui lui a été confiée par le Président du Tribunal de Commerce de Paris le 1er décembre 2005, M. Manuel IBANEZ, Commissaire aux Apports, a conclu que « les actifs apportés sont de valeur au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, augmenté de la prime d'apport ».

Ainsi les fonds propres ont été augmentés de 33 468 K€, pour passer de 341 K€ à 33 810 K€ avant résultat de 177 K€

Note 2, complémentaire aux annexes des comptes sociaux 2005

TABLEAU DE FINANCEMENT			
En €	31/12/2005 (12 mois)	31/12/2004 (12 mois)	31/12/2003 (12 mois)
Flux d'exploitation			
Résultat net part du groupe	177 193	119 683	53 069
Résultat revenant aux minoritaires	-	-	-
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :			
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 447	951	-
- Dotations exceptionnelles aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
- Variation des provisions	(1 300)	16 879	-
- Impôts différés	-	-	-
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
- Pertes / (profits) sur cessions d'immobilisations financières	-	-	-
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients	(417 918)	75 527	(29 244)
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs	37 683	(25 655)	35 287
Variation des stocks	-	-	-
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation	646 023	(44 371)	(39 360)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	448 128	143 014	19 752
Flux d'investissements			
Acquisitions de sociétés, nettes de trésorerie acquise	-	-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7 105)	(11 951)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(9 592)	-	-
Acquisitions d'immobilisations financières	(245 007)	(155 001)	-
Produit des cessions d'immobilisations	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(261 704)	(166 952)	-
Flux de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	(2 210)
Augmentation des emprunts	682	(8)	98
Variation des découverts bancaires	-	-	-
Avances reçus versé des tiers	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	682	(8)	(2 112)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	-	-	-
Variation de trésorerie	187 106	(23 946)	17 640
Trésorerie en début d'exercice	22 010	45 956	28 316
Trésorerie en fin d'exercice	209 116	22 010	45 956

Note 3, complémentaire aux annexes des comptes sociaux 2005

PISCINES GROUPE GA TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS Exercice clos au 31/12/2005										
informations financières	capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote part du capital détenu directement	Quote part du capital détenu indirectement	Montant brut de la participation	Montant net de la participation	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observation
U1PPP	152 449 €	2 562 269 €	100%		1 004 917 €	1 004 917 €	7 436 658 €	-565 458 €		
U2PPP	152 449 €	4 617 992 €	51%	100%	9 645 363 €	9 645 363 €	7 069 756 €	341 852 €	0	
U3PPP	150 000 €	1 568 147 €	25%	100%	42 708 €	42 708 €	7 785 114 €	470 121 €		
U4PPP	500 000 €	-58 440 €	100%		8 316 050 €	8 316 050 €	2 418 656 €	74 672 €	0	créée en juil 05
U5PPP	600 000 €	-587 464 €	100%		4 899 840 €	4 899 840 €	117 651 €	-587 464 €	0	créée en oct 04
U6PPP	300 000 €	-186 947 €	100%		2 882 000 €	2 882 000 €	1 615 €	-186 947 €	0	créée en déc 04
Union Piscines France	152 449 €	2 318 854 €	75%	100%	3 740 823 €	3 740 823 €	9 088 733 €	277 285 €		
Société de Moulage Provençal	7 622 €	218 978 €	80%	100%	56 049 €	56 049 €	962 948 €	-174 395 €		
STIL PISCINES France	150 000 €	1 772 €	100%		150 000 €	150 000 €	270 243 €	1 772 €		créée le 02/03/05
POP France	150 000 €	240 266 €	100%		2 267 500 €	2 267 500 €	6 390 252 €	227 188 €		
SIP GARD	7 622 €	286 970 €	51%		3 887 €	3 887 €	1 198 642 €	22 413 €	7 650 €	

S'agissant des sociétés U5PPP et U6PPP, les pertes constatées sur l'exercice clos au 31/12/2005 amèneront le Président de ces sociétés à statuer en temps utile à l'effet de reconstituer les fonds propres au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant si, à l'issue de ce délai, les fonds propres ne sont pas au moins égaux à la moitié du capital social.

20.3.2 Comptes sociaux au 31 décembre 2004 établis en normes françaises

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Bilan Actif

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/04	Net 31/12/03
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et dts similaires	11 951	951	11 000	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	11 951	951	11 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et outillage ind.				
Autres immobilisations corporelles	1 848	1 848	0	0
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
	1 848	1 848	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations	367 221		367 221	212 221
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 058		2 058	2 058
	369 279		369 279	214 279
ACTIF IMMOBILISE	383 080	2 800	380 279	214 279
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	38 350	2 478	35 871	111 399
Autres créances	80 327		80 327	29 194
Capital souscrit et appelé, non versé				
	118 677	2 478	116 198	140 593
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 009		22 009	45 956
Charges constatées d'avance	12 773		12 773	1 971
	34 782		34 782	47 928
ACTIF CIRCULANT	153 459	2 478	150 981	188 521
Charges à répartir sur plusieurs exe.				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	536 540	5 278	531 261	402 801

Euro

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net 31/12/04	Net 31/12/03
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 38 112	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	107 476	107 476
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	72 076	19 006
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	119 683	53 069
	<u>341 159</u>	<u>221 476</u>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	341 159	221 476
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	16 879	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 879	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90	98
Emprunts et dettes financières divers	1 372	1 372
	<u>1 462</u>	<u>1 470</u>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 634	51 289
Dettes fiscales et sociales	146 089	105 832
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36	22 733
	<u>171 759</u>	<u>179 855</u>
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	173 222	181 325
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	531 261	402 801

Euro

**COMPTÉ DE
RÉSULTAT**

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	31/12/04	31/12/03
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	856 879		856 879	455 694
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	856 879		856 879	455 694
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			2	113 589 347 7
PRODUITS D'EXPLOITATION			856 882	569 638
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			236 136	171 452
			236 136	171 452
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			5 024	2 439
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			321 289 115 577	240 908 93 567
			436 867	334 475
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			16 879	2 478
			16 879	2 478
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5	10
CHARGES D'EXPLOITATION			694 914	510 856
RESULTAT D'EXPLOITATION			161 967	58 782

Compte de Résultat (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	31/12/04	31/12/03
RESULTAT D'EXPLOITATION	161 967	58 782
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 650	7 905
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	188	
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 110
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 838	21 015
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	166	77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	166	77
RESULTAT FINANCIER	7 671	20 938
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	169 639	79 721
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 847	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 693
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 847	5 693
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149	13 457
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	149	13 457
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 697	(7 764)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	51 653	18 886
TOTAL DES PRODUITS	866 567	596 347
TOTAL DES CHARGES	746 883	543 277
BENEFICE OU PERTE	119 683	53 069

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus/ sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	20 ans
- Installations techniques	Linéaire	10 ans
- Matériel et Outillage industriels	Linéaire	5 ans
- Installations Générales	Linéaire	10 ans
- Matériel de Transport	Linéaire	3/5 ans
- Matériel de Bureau et Informatique	Linéaire	3/5 ans

b) Participations , autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré .

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires .

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks .

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus .

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé .

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable .

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			11 000
Autres immobilisations incorporelles	951		11 000
	951		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	853		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	995		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	1 848		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mises en équivalence			155 000
Autres participations	212 221		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 058		
	214 279		155 000
TOTAL GENERAL	217 080		166 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			11 951	
Autres immobilisations incorporelles			11 951	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Instal. techniques et outillage industriel				
Instal. générales, agencem. et divers			853	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			995	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
			1 848	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			367 221	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			2 058	
			369 279	
TOTAL GENERAL			383 080	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles	951			951
	<u>951</u>			<u>951</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outil. indust.				
Inst. générales, agencements et divers	853			853
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	995			995
Emballages récupérables et divers				
	<u>1 848</u>			<u>1 848</u>
TOTAL GENERAL	2 800			2 800

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL GENERAL			

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de recherche		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL GENERAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		16 879		16 879
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		16 879		16 879
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 478			2 478
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 478			2 478

--	--	--	--	--

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 058		2 058
	<u>2 058</u>		<u>2 058</u>
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 964		2 964
Autres créances clients	35 385	35 385	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 000	4 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	4 360	4 360	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés	71 536	71 536	
Débiteurs divers	429	429	
	<u>118 677</u>	<u>115 712</u>	<u>2 964</u>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 773	12 773	
TOTAL GENERAL	133 508	128 485	5 022

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine			90	
- à plus de 2 ans à l'origine	90			
Emprunts et dettes financières divers	1 372		1 372	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 634	25 634		
Personnel et comptes rattachés	35 942	35 942		
Sécurité sociale et autres organismes	62 930	62 930		
Impôts sur les bénéfices	34 147	34 147		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 070	13 070		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	36	36		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	173 222	171 759	1 462	

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 176
Dettes fiscales et sociales	54 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	90
Autres dettes	36
TOTAL	61 904

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	35 385
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	35 385

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/04 au 31/12/04

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

« THÉMIS »

S.A.S. - Capital 40.000 €

Société de Commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

GROUPE GERARD ANDREI

SA au capital de 38.112 €
Siège Social : RN 8 - Quartier du Douard
13420 GEMENOS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**Exercice clos le 31 décembre 2004**

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme GROUPE GERARD ANDREI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les Comptes Annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SA GROUPE GERARD ANDREI

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aix en Provence, le 10 juin 2005

Le Commissaire aux Comptes

Régine RAYNAUD

20.3.3 Comptes sociaux au 31 décembre 2003 établis en normes françaises

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Bilan Actif

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/03	Net 31/12/02
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et dts similaires	951	951		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	951	951		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et outillage ind.	1 848	1 848	0	0
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
	1 848	1 848	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations	212 221		212 221	212 221
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 058		2 058	3 582
	214 279		214 279	215 804
ACTIF IMMOBILISE	217 080	2 800	214 279	215 804
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur comm.				
Créances clients et comptes rattachés	113 877	2 478	111 399	82 155
Autres créances	29 194		29 194	11 446
Capital souscrit et appelé, non versé				
	143 072	2 478	140 593	93 601
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 956		45 956	28 316
Charges constatées d'avance	1 971		1 971	3 824
	47 928		47 928	32 141
ACTIF CIRCULANT	191 000	2 478	188 521	125 743
Charges à répartir sur plusieurs exe.				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	408 080	5 278	402 801	341 547

Euro

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net 31/12/03	Net 31/12/02
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 38 112	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence	107 476	107 476
Réserve légale	3 811	272
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	19 006	
Report à nouveau		(32 641)
Résultat de l'exercice	53 069	55 186
	<u>221 476</u>	<u>168 406</u>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	221 476	168 406
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	98	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 372	3 582
Emprunts et dettes financières divers		
	<u>1 470</u>	<u>3 582</u>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 289	16 002
Dettes fiscales et sociales	105 832	68 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 733	85 356
	<u>179 855</u>	<u>169 558</u>
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	181 325	173 141
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	402 801	341 547

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	31/12/03	31/12/02
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	455 694		455 694	424 441
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	455 694		455 694	424 441
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			113 589 347 7	10
PRODUITS D'EXPLOITATION			569 638	424 451
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			171 452 171 452	72 599 72 599
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			2 439	3 480
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			240 908 93 567 334 475	210 649 70 184 280 834
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			2 478 2 478	59 347 406
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			10	6
CHARGES D'EXPLOITATION			510 856	357 326
RESULTAT D'EXPLOITATION			58 782	67 124

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Compte de Résultat (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	31/12/03	31/12/02
RESULTAT D'EXPLOITATION	58 782	67 124
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 905	4 080
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 110	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>21 015</u>	<u>4 080</u>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	77	1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>77</u>	<u>1</u>
RESULTAT FINANCIER	20 938	4 078
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	79 721	71 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 875
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 693	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<u>5 693</u>	<u>1 875</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 457	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<u>13 457</u>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 764)	1 875
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	18 886	17 892
TOTAL DES PRODUITS	596 347	430 406
TOTAL DES CHARGES	543 277	375 220
BENEFICE OU PERTE	53 069	55 186

Euro

ANNEXE

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Règles et Méthodes Comptables

Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles L. 21, 24, début, 24-1° (24-2° et 24-3°)

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles .

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus/ sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	Linéaire	1 ans
- Matériels de bureau	Linéaire	5 ans

b) Participations , autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	951		
Autres immobilisations incorporelles	951		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	853		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	995		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	1 848		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mises en équivalence			
Autres participations	225 332		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 582		343
	228 915		343
TOTAL GENERAL	231 715		343

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.			951	
Autres immobilisations incorporelles			951	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Instal. techniques et outillage industriel				
Instal. générales, agencem. et divers			853	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			995	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
			1 848	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		13 110	212 221	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 868	2 058	
		14 978	214 279	
TOTAL GENERAL		14 978	217 080	

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles	951			951
	951			951
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outil. indust.				
Inst. générales, agencements et divers	853			853
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	995			995
Emballages récupérables et divers				
	1 848			1 848
TOTAL GENERAL	2 800			2 800

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL GENERAL			

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de recherche Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers		
TOTAL GENERAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices Primes de remboursem. des obligations				

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	13 110 347	 2 478	13 110 347	 2 478
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 457	2 478	13 457	2 478
TOTAL GENERAL	13 457	2 478	13 457	2 478

Euro

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 058		2 058
	<u>2 058</u>		<u>2 058</u>
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 964		2 964
Autres créances clients	110 913	110 913	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices	473	473	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 843	6 843	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	21 877	21 877	
	<u>143 072</u>	<u>140 107</u>	<u>2 964</u>
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 971	1 971	
TOTAL GENERAL	147 101	142 079	5 022

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	98	98	0	
Emprunts et dettes financières divers	1 372		0	1 372
Fournisseurs et comptes rattachés	51 289	51 289		
Personnel et comptes rattachés	29 689	29 689		
Sécurité sociale et autres organismes	51 752	51 752		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	24 390	24 390		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	22 733	22 733		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	181 325	179 953	0	1 372

GROUPE GERARD ANDREI

Etats financiers du 01/01/03 au 31/12/03

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 588
Dettes fiscales et sociales	44 814
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	98
Autres dettes	22 733
TOTAL	73 234

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	110 029
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	21 877
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	131 906

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 971	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 971	

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2 500	15.24
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 500	15.24

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2003

« THÉMIS »

S.A.S. - Capital 40.000 €

Société de Commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

GROUPE GERARD ANDREI

SA au capital de 38.112 €
Siège Social : RN 8 - Quartier du Douard
13420 GEMENOS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**Exercice clos le 31 décembre 2003**

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme GROUPE GERARD ANDREI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les Comptes Annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SA GROUPE GERARD ANDREI

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aix en Provence, le 11 juin 2004

Le Commissaire aux Comptes
Régine RAYNAUD



20.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

A ce jour, Piscines Groupe GA n'envisage pas de procéder à une distribution de dividendes.

20.9 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Cf. § 4.3.1 Faits exceptionnels et litiges

20.10 ABSENCE DE CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2005.

A la connaissance de la société, aucun changement significatif de la situation financière et commerciale n'est intervenu depuis le 31 décembre 2005.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**21.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL***21.1.1 Montant du capital*³³

A la date du 1^{er} avril 2006 le capital social de PISCINES GROUPE GA s'élève à 2.017.301 €.

Il est divisé en 3 103 540 actions de 0,65 € de valeur nominale chacune.

Le capital est entièrement libéré.

Les actions sont toutes de même catégorie.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

Néant

21.1.3 Répartition du capital et des droits de vote

	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Gérard ANDREI	2 059 385	66,36%	3 214 385	69,82%
GA FINANCES	310 354	10,00%	310 354	6,74%
Patricia ANDREI ACHDJEAN	232 421	7,49%	411 221	8,93%
Pascale ANDREI	145 985	4,70%	160 985	3,50%
Sandra ANDREI	147 591	4,76%	222 591	4,84%
Jean-Claude CURCOVICH	81 880	2,64%	156 880	3,41%
Geoffrey NECCO	47 155	1,52%	47 155	1,02%
Florent NECCO	47 155	1,52%	47 155	1,02%
Albert FERNANDEZ	15 937	0,51%	15 937	0,35%
Jean-Michel FAUREL	11 450	0,37%	11 450	0,25%
SCI CAPRIERS	2 752	0,09%	2 752	0,06%
Pierre BERNARD	875	0,03%	1 475	0,03%
Henri ACHDJEAN	600	0,02%	1200	0,03%
Public				
	3 103 540	100,00%	4 603 540	100,00%

SCI LES CAPRIERS : RCS Marseille 377 847 637 / Parc d'activités RN8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS / Représentée par son Président : Monsieur Gérard ANDREI.

³³ Cf. Article 6 des statuts de Piscines Groupe GA

21.1.4 Autres titres donnant accès au capital

Néant

21.1.5 Capital social autorisé, mais non émis

Néant

21.1.6 Evolution du capital depuis la création de la société et de la répartition du capital de la Société au cours des trois derniers exercices

Evolution du capital social depuis la création de la société

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulées	Capital social après opération
1990	Création	38 112,25 €	-	2 500	15,2449 €	2 500	38 112,25 €
	Division du nominal par 600	-	-	-	0,02541 €	1 500 000	38 112,25 €
29-déc-05	Apports en nature	40 742,94 €	33 428 103,34 €	1 603 548	0,025408 €	3 103 540	78 855,19 €
	Incorporation prime d'apport	1 921 144,81 €	-	-	0,644425 €	3 103 540	2 000 000 €
31 mars 2006	Augmentation du capital par augmentation de la valeur nominale	17 301,00 €	-	-	0,65 €	3 103 540	2 017 301 €

Evolution de la répartition du capital social depuis 3 années

Date de l'opération	Nature de l'opération	Identité de l'actionnaire	Qualité de l'actionnaire	% du capital détenu avant l'opération	Nombre d'actions acquises / cédées	Prix unitaire des actions acquises / cédées		% de capital acquis	% de capital détenu après l'opération
						Avant retraitement*	Après retraitement*		
29-déc.-05	Apports en nature au bénéfice de PGGA	Gérard ANDREI	PDG	77,00%	1 211 635	0,025408 €	0,65 €	-0,74%	76,26%
		Patricia ACHDJEAN ANDREI	Personne physique	11,92%	56 725	0,025408 €	0,65 €	-4,33%	7,59%
		Pascale ANDREI	Administrateurs et Directrices Générales	1,00%	130 985	0,025408 €	0,65 €	3,70%	4,70%
		Sandra ANDREI		5,00%	72 591	0,025408 €	0,65 €	-0,24%	4,76%
		Henri ACHDJEAN		0,04%	-	0,025408 €	0,65 €	-0,02%	0,02%
		Jean-Claude CURCOVICH	Personnes physiques	5,00%	6 880	0,025408 €	0,65 €	-2,36%	2,64%
		Pierre BERNARD		0,04%	275	0,025408 €	0,65 €	-0,01%	0,03%
		Jean-Michel FAUREL	Salarié de Piscines Groupe GA	-	11 450	0,025408 €	0,65 €	0,37%	0,37%
		Albert FERNANDEZ	Salarié de Piscines U2PPP	-	15 937	0,025408 €	0,65 €	0,51%	0,51%
		Geoffroy NECCO	Personnes physiques	-	47 155	0,025408 €	0,65 €	1,52%	1,52%
		Florent NECCO		-	47 155	0,025408 €	0,65 €	1,52%	1,52%
	SCI Les Capriers	Personne morale	-	2 752	0,025408 €	0,65 €	0,09%	0,09%	
18-mai-06	Apports de titres PGGA au bénéfice de la société GA FINANCES	Gérard ANDREI	PDG	76,26%	-307 250	21 €		-9,90%	66,36%
		Patricia ACHDJEAN ANDREI	Personne physique	7,59%	-3 104	21 €		-0,10%	7,49%
		Société civile GA FINANCES	Personne morale	-	310 354	21 €		10,00%	10,00%

* Compte tenu des augmentations du nominal intervenues les 29 décembre 2005 et 31 mars 2006.

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1 *Objet social*

« La société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger la prise de participation dans toutes sociétés commerciales, industrielles ou artisanales, la création de toutes sociétés de type similaire, la gestion de portefeuille financier, l'acquisition d'actions, d'obligations, de parts sociales, et de toutes valeurs mobilières française ou étrangères, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

En outre, la société a pour objet la conception, l'acquisition et la concession de tous droits de propriétés industrielles tels que brevet d'invention, marque commerciale, de fabriques, et de dessins et modèles.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. »

[Article 2 des statuts]

21.2.2 *Forme des actions*

« Sauf cas particuliers prévus par la loi, les actions entièrement libérées sont au nominatif ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément aux dispositions légales, les actions sont obligatoirement nominatives jusqu'à leur entière libération.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les lois et règlements en vigueur, à savoir :

- en compte nominatif pur, auprès de la société,
- en compte nominatif administré, auprès d'un intermédiaire financier habilité,
- au porteur identifiable auprès d'un intermédiaire financier habilité.

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la Société est en droit de demander à tout moment au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, selon le cas, le nom -ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale- la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres

assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

La Société pourra limiter cette demande aux personnes détenant un nombre de titres qu'elle détermine.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à détenir un nombre d'actions ou de droits de vote supérieur aux seuils de participation au capital social définis à cet effet par la loi, est tenu d'informer la Société dans les délais et sous les sanctions prévues par la loi. Il en est de même quand le nombre d'actions détenues devient inférieur à chacun de ces seuils.

A défaut d'avoir été déclaré dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction à déclarer peuvent être privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi. »

[Article 9 des statuts]

21.2.3 *Modifications du capital et des droits attachés aux actions*

(a) *Cession et transmission d'actions*

« Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires, soit sur les registres tenus par la Société, ou par le mandataire de celle-ci, pour les actions nominatives, soit, au cas où les actions de la Société seraient admises sur un marché financier, sur les registres tenus par l'intermédiaire financier habilité pour les actions au porteur.

Les cessions ou transmissions d'actions quelle qu'en soit la forme, nominative ou – au cas où les actions de la Société seraient admises sur un marché financier – au porteur, sont réalisées à l'égard de la Société et des tiers par un virement de compte à compte dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Les actions non libérées des versements exigibles ne peuvent faire l'objet d'un virement de compte à compte. »

[Article 10 des statuts.]

(b) Droits et obligations attachés aux actions

« Chaque action donne droit, dans les bénéfices et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi les présents statuts, aux assemblées générales et au vote des résolutions.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale. Les actionnaires sont responsables du passif social dans la limite du montant nominal des actions qu'ils possèdent. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe et la cession comprend tous les dividendes échus et non payés et à échoir, ainsi, éventuellement, que la part dans les fonds de réserves.

Les héritiers, ayants droit ou créanciers d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition des scellés sur les biens de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale. »

[Article 11 des statuts]

21.2.4 Franchissement de seuils

« Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir directement ou indirectement une fraction de capital ou des droits de vote définie par le code de commerce, doit porter à la connaissance de la société et des autorités boursières, dans les conditions légales, du nombre total d'actions et de droit de vote qu'elle possède. Les mêmes informations sont également fournies lorsque la participation au capital devient inférieure aux mêmes seuils.

En cas de non-respect des dispositions du présent article, sur demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5 % du capital, les actions et droits de vote non régulièrement déclarés sont privés du droit de vote dans toute assemblée qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date d'une déclaration de régularisation. »

[Article 13 des statuts.]

21.2.5 Stipulations statutaires relatives aux organes d'administration et de direction**(a) Conseil d'administration**

« I. - La société est administrée par un conseil d'administration composé de 3 membres. Conformément à la loi, ce nombre, égal au minimum à trois membres, ne peut dépasser dix-huit membres sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et du nombre maximal d'administrateurs visés ci-dessus.

II. - Au cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire. La durée de leurs fonctions est de six années. Elle prend fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Tout administrateur sortant est rééligible sous réserve de satisfaire aux conditions du présent article. Les administrateurs peuvent être révoqués et remplacés à tout moment par l'assemblée générale ordinaire. Toute nomination intervenue en violation des dispositions précédentes est nulle, à l'exception de celles auxquelles il peut être procédé à titre provisoire.

Le premier conseil sera renouvelé en entier lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui précédera la date d'expiration des fonctions des premiers administrateurs. A partir de cette époque, le conseil se renouvellera chaque année ou tous les deux ans, à raison d'un nombre de membres suffisant pour que le renouvellement soit total au bout de six années. Pour l'application de cette règle, les premiers membres sortants seront désignés par tirage au sort.

III. - Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Le représentant permanent d'une personne morale administrateur est soumis aux conditions d'âge qui concernent les administrateurs personnes physiques.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

IV. – Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs salariés ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

V. – En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restant doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du conseil.

Les nominations provisoires effectuées par le conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le conseil n'en demeurent pas moins valables.

VI. – Chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions d'un montant de 0,64€ de valeur nominale chacune. Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois. »

[Article 14 des statuts]

« - Président :

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Pour l'exercice de ses fonctions, le président du conseil d'administration doit être âgé de moins de 70 ans. Lorsque cette limite est atteinte, le président cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut pas excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le conseil d'administration peut le révoquer à tout moment. En cas d'empêchement temporaire ou de décès du président, le conseil d'administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de président. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau président.

[...]

- Réunions du conseil :

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que

l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son président. De plus, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peut demander au président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Le directeur général peut également demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Le conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit de la même ville sous la présidence de son président ou, en cas d'empêchement, du membre désigné par le conseil pour le présider. Il peut se réunir en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des administrateurs.

Il est tenu un registre qui est signé par les administrateurs participant à la séance du conseil.

- Quorum, majorité :

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

[...] »

[Extraits de l'article 15 des statuts]

(b) Mode d'exercice de la Direction Générale

« La direction générale de la société est assumée, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration. Il prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le conseil d'administration lors de la désignation de son président. Les actionnaires et les tiers en sont informés dans les conditions réglementaires.

La délibération du conseil d'administration relative aux choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

L'option retenue par le conseil d'administration ne peut être remise en cause que lors du renouvellement ou du remplacement du président du conseil d'administration, où à l'expiration du mandat du directeur général. »

[Extrait de l'article 17 des statuts]

21.2.6 Assemblées générales

→ Principe :

« L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même absents, incapables ou dissidents.

Pour le calcul du quorum des différentes assemblées, il n'est pas tenu compte des actions détenues par la société. »

[Article 23 des statuts]

→ Forme et objet :

« Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales. On distingue selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre :

- les assemblées générales ordinaires ;
- les assemblées générales extraordinaires ;
- les assemblées générales à forme constitutive.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée. »

[Article 24 des statuts]

→ Convocations :

« L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. A défaut, elle peut être également convoquée :

1. Par les commissaires aux comptes.
2. Par un mandataire, désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé, à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou de plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social.
3. Par les liquidateurs.
4. Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de contrôle.

Les convocations sont faites conformément aux conditions fixées par la loi.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs sont convoqués par lettre ordinaire, ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée, ou encore sous forme de courrier électronique s'ils en font la demande. »

[Article 29 des statuts]

→ Admission aux assemblées :

« Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées

Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité. Les titulaires d'actions au porteur doivent justifier de leur qualité d'actionnaire par la présentation d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité, teneur du compte de l'actionnaire, et constatant l'indisponibilité jusqu'à la date de l'Assemblée des actions inscrites dans ce compte. Toutefois, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription en compte pour les actions nominatives et au dépôt du certificat d'immobilisation des titres pour les actions au porteur cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut également participer aux Assemblées Générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements.

Deux (2) membres du comité d'entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des actionnaires. »

[Article 31 des statuts]

→ Droits de vote:

« Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix sous réserve du droit de vote double énoncé à l'article 11 alinéa 2 ci-dessus.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai couru.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué. »

[Article 35 des statuts]

21.2.8 Conventions d'actionnaires

Néant

22 CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des 2 dernières années, aucun contrat important n'a été conclu en dehors du cadre normal des affaires.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la société.

Peuvent notamment être consultés :

- les statuts de la société ;
- tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent prospectus ;
- les informations financières historiques de la société.

La société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences de lois et réglementations en vigueur.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'incidence des sociétés dont Piscines Groupe GA détient directement ou indirectement le contrôle³⁴ sur l'appréciation du patrimoine ou des résultats de Piscines Groupe GA est significative.

Piscines Groupe GA consolide 11 sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées par intégration globale (voir l'annexe des comptes consolidés «méthode et périmètre de consolidation»)³⁵.

Le chiffre d'affaires cumulé réalisé par l'ensemble des filiales atteint, au 31/12/2005 : 32,3 M€.

³⁴ Cf. § 7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE page 53.

³⁵ Cf. § « 20.1 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2005 ETABLIS AUX NORMES FRANÇAISES » page 80.

ANNEXE : Rapport du commissaire aux apports

**Apports de titres
et de droits de propriété industrielle
à la société Groupe Gérard Andréi**
Effectué par
Monsieur Gérard Andrei
Madame Patricia Achdjean épouse Andréi
Madame Pascale Andréi
Mademoiselle Sandra Andréi
Monsieur Geoffrey Necco
Monsieur Florent Necco
Monsieur JC Curcovich
Monsieur Pierre Bernard
La Sci les Capriers
Monsieur Albert Fernandez
Monsieur JM Faurel

Mesdames, Messieurs les Actionnaires.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris en date du 1^{er} décembre 2005, concernant les apports de titres et de droits de propriété industrielle à la société Groupe Gérard Andréi par les apporteurs désignés ci avant, j'ai établi le présent rapport prévu par le Code de Commerce.

Les actifs apportés ont été arrêtés dans des traités d'apports signés par les parties le 2 décembre 2005. Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que ceux-ci ne sont pas surévaluée et à vérifier qu'ils correspondent au moins à la valeur au nominal des titres à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Le présent rapport est présenté comme suit :

1 PRESENTATION DE L'OPERATION	163
1.1 ENTITÉS PARTICIPANT À L'OPÉRATION	163
1.1.1 Personnes physiques apporteurs	163
1.1.2 Société bénéficiaire	164
1.2 LIENS ENTRE LES PARTIES	164
1.3 OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	164
1.4 DESCRIPTION ET ÉVALUATION DES APPORTS	164
1.4.1 Description des apports	164
1.4.2 Evaluation des apports	169
1.5 RÉMUNÉRATION DES APPORTS ET PRIME D'APPORT	170
1.6 ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX	170
2 AVANTAGES PARTICULIERS	170
3 DILIGENCES ET APPRECIATION DES APPORTS	171
3.1 DILIGENCES EFFECTUÉES	171
3.2 APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES APPORTS	171
3.2.1 Apports de droits sociaux	171
3.2.2 Apports de droits de propriété industrielle	174
4 CONCLUSION	174
ANNEXE : TABLEAU DÉTAILLÉ DES APPORTS ET DE LEUR RÉMUNÉRATION	

1 PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 ENTITES PARTICIPANT A L'OPERATION

1.1.1 Personnes physiques apportées

Monsieur Gérard ANDREI

De nationalité française, né le 16/04/1948 à Marseille, demeurant au 85-87, avenue du port 83270 St Cyr sur Mer.

Marié sous le régime de la communauté universelle à Mme Patricia ACHDJEAN aux termes d'un contrat reçu le 14/10/05 par Maître SEGUIN, notaire à Aubagne (13400),

Madame Patricia ACHDJEAN, de nationalité française, née le 14/09/1950 à Marseille

Demeurant au 85-87, avenue du port 83270 St Cyr sur Mer.

Mariée sous le régime de la communauté universelle à M. Gérard ANDREI aux termes d'un contrat reçu le 14/10/05 par Maître SEGUIN, notaire à Aubagne (13400),

Madame Pascale ANDREI, divorcée, de nationalité française, née le 07/05/1967 à Marseille. Demeurant au Chemin de la Carreirade d'Allauch à Aubagne (13400).

Monsieur Florent NECCO, de nationalité française, né le 17/10/1989 à Marseille, demeurant au Chemin de la Carreirade d'Allauch à Aubagne (13400), célibataire, et sous l'administration légale pure et simple de Madame Pascale ANDREI, qui le représente.

Monsieur Geoffrey NECCO, de nationalité française, né le 17/10/1989 à Marseille, demeurant au Chemin de la Carreirade d'Allauch à Aubagne (13400), célibataire, et sous l'administration légale pure et simple de Madame Pascale ANDREI, qui le représente.

Mademoiselle Sandra ANDREI, célibataire, de nationalité française, née le 29/08/1973 à Marseille, demeurant au 16, l'Amiradou CD559 à St Cyr sur Mer (83270).

Monsieur Jean-Claude CURCOVICH, de nationalité française, né le 30/05/1950 à Aubagne (13400), demeurant 21, Traverse des Coquières à Aubagne. En instance de divorce de Mme Colette DOSSETTO.

Monsieur Albert FERNANDEZ, de nationalité française, né le 21/03/1954 à Deulao, (Portugal), demeurant au 29, rue du Lavoir 21910 BARGES. Marié sous le régime de la communauté légale avec Mme Patricia GABLOTEAU.

Monsieur Jean-Michel FAUREL, de nationalité française, né le 18/07/1956 à Périgueux. Demeurant au 3, Chemin de la Chapelle à la BOUILLADISSE (13720).

Monsieur Pierre BERNARD, de nationalité française, né le 16/09/1943 à Villefranche sur Saône, demeurant au 15, Chemin du Riau à Ceyreste (13600). Marié sous le régime de la communauté légale à Mme Annie Paule BURELLI, le 27/07/1968.

La SCI les Capriers.

Immatriculée au RCS Marseille sous le numéro 332 160 159 au capital de 762,25€

Ayant son siège au Parc d'activités – RN 8 Quartier du Douard à Gémenos (13420)

Et représentée aux présentes par sa Gérante, Mme Patricia ACHDJEAN

1.1.2 Société bénéficiaire

La société Groupe Gérard ANDREI, au capital de 38.112,25 €, divisé en 2.500 actions, immatriculée au RCS Marseille sous le n° 377 847 637 et dont le siège se situe au Parc d'activités – RN8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS et représentée par son Président Directeur Général, M. Gérard ANDREI.

Son objet social porte sur la prise de participation, la prise de contrôle dans toutes sociétés commerciales, industrielles, civiles.

1.2 LIENS ENTRE LES PARTIES

Monsieur Andréi, son épouse, ses deux filles à savoir Mme Pascale ANDREI et Mlle Sandra ANDREI Monsieur Bernard et Monsieur Curcovich sont tous déjà actionnaires de la société holding Groupe Gérard Andréi.

Monsieur Faurel, est salarié du Groupe Gérard Andréi et Monsieur Fernandez est salarié de la société U2 PPP, filiale de la société Groupe Gérard ANDREI. Ils ne possèdent pas d'action de la SA Groupe Gérard Andréi.

Messieurs Florent et Geoffrey NECCO sont les fils de Mme Pascale ANDREI.

1.3 OBJECTIFS DE L'OPERATION

Tous souhaitent regrouper au sein de la holding Groupe Gérard Andréi, l'ensemble de leurs droits sociaux et y apporter, le cas échéant, les droits de propriété industrielle qu'ils détiennent personnellement afin de faire de ce groupe un ensemble totalement intégré en vue d'une entrée envisagée sur un marché réglementé.

1.4 DESCRIPTION ET ÉVALUATION DES APPORTS

1.4.1 Description des apports

Identités des sociétés dont les titres sont apportés

Raison sociale	RCS	siège social	Forme Juridique	Capital social	Objet social
U.1.P.P.P	377847769	RN 8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS	SAS	152 449,02 €	Conception, réalisation, fabrication, diffusion gros de coques piscines et tous autres produits en polyester résines de synthèse ainsi que tous produits afférents à la piscine et au traitement de l'eau. Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
U2 P.P.P	344403720	Lieu dit le Mignereau 21320 Pouilly en Auxois	SAS	152 449,02 €	Fabrication de coques de piscines en polyester – Fabrication de dalles et margelles en béton. Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
U3 P.P.P.	441832136	Lieu dit la Chaume 86130 Dissay	SAS	150 000,00 €	Fabrication de tous produits en polyester Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
U4PPP	478194111	Lieu dit Rotstuden 67320 Weyer	SAS	500 000,00 €	Fabrication et vente de coques de piscines en polyester ainsi que des dalles et margelles en béton Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
U5 PPP	479062358	Lieu dit Molère 82340 St Loup	SAS	600 000,00 €	Fabrication et vente de coques de piscines en polyester ainsi que des dalles et margelles en béton Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
U6PPP	479697617	RN 8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS	SAS	300 000,00 €	Fabrication et vente de coques de piscines en polyester ainsi que des dalles et margelles en béton. Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
UNION PISCINES France	381273077	RN 113 Quartier Coulondre 30670 Aigues Vives	SAS	152 449,02 €	Fabrication coques piscines en polyester et tous produits et services relatifs à la piscine et son environnement. Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
POP France	478193972	ZA du Couquiou Avenue du Clapier 84320 Entraigues sur Sorgues	SAS	150 000,00 €	Vente de coques de piscines en polyester ainsi que des dalles et margelles en béton Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
STIL PISCINES France	481120160	Lieu dit Molère 82340 St Loup	SAS	150 000,00 €	Vente de coques de piscines en polyester ainsi que des dalles et margelles en béton Elle est propriétaire du fonds de commerce qu'elle exploite pour l'avoir créé.
SOCIETE DE MOULAGE PROVENCAL	387619588	RN 8 Quartier du Douard 13420 GEMENOS	SARL	7 622,45 €	Fabrication et diffusion de dalles et margelles pour piscines ainsi que tous éléments relatifs à l'aménagement et l'environnement de la piscine.

Nature des droits de propriété industrielle apportés

Les brevets apportés sont les suivants :

BREVETS		
NOM	N° enregistrement	date dépôt
Equerre de renforcement pour la structuration des parois piscine	8713403	24/09/1987
Dispositif d'assemblage d'un élément rapporté sur un réservoir étanche	9611451	13/09/1996
Coque monobloc de piscine	9509331	25/07/1995

Pour les brevets, la protection est de 20 ans avec paiement de l'annuité au plus tard à la date anniversaire du dépôt (possibilité de payer 6 mois après avec surtaxe).

Les marques apportées sont les suivantes :

MARQUES		
NOM	N° enregistrement	date dépôt
BLUE POOL	99779641	03/03/1999
TECHNIROCH	99787919	16/04/1999
CONSORTIUM PISCINES	98766302	21/12/1998
ARCOPI	94547936	01/12/1994 renouvelé le 21/12/2004
POP	13092345	30/03/2001
POP EUROPE PISCINES	13092346	30/03/2001
STIL PISCINES	43316707	06/10/2004
BRUXELLES	1698302	01/10/1991 renouvelé 28/9/2001

Pour les marques, la protection est de 10 ans renouvelable indéfiniment 6 mois avant.

Les dessins et modèles apportés sont les suivants :

DESSINS MODELES					
ELIPSA 1000	905885	17/09/1990	POP (1modèle) stella	49531	20/06/2002
			POP (1modèle) maxi pop	49530	20/06/2002
Big Pool palace - Big Pool privilège - Mega Pool Espace - Mega Pool palace - Mega Pool Prestige - Big Pool Evasion - Mega Pool trois escaliers	996422	14/10/1999	POP (1 modèle) alpha pop	49528	20/06/2002
			POP (1 modèle) Romaine fond pente	49529	20/06/2002
54 Modèles Big Pool	O13333	08/06/2001	POP (1modèle) nova	49527	20/06/2002
8400 - Mini Pool (=Maxi Pool) 2 modèles	OO5367	18/09/2000	POP (1 modèle) romaine fond plat	49526	20/06/2002
Mini Pool (=Maxi Pool) 2 modèles	OO5508	22/09/2000	POP (1 modèle) norma	49525	20/06/2002
Paroi filtrante pour piscine	976160	17/10/1998	POP (1modèle) premium B	49529	20/06/2002
POP (8 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxi pop.	11972	30/03/2001	POP (1modèle) premium A	49527	20/06/2002
POP (19 modèles olympia)	O33397	03/07/2003	POP (1 modèle) millenium	50228	20/08/2002
POP (3 modèles) olympia plage 10	35522	16/10/2003	POP (23 modèles) olympia alpha evolution	98413	03/07/2003
POP (1 modèle) alpha évolution	33323	30/06/2003	STIL (Atenea, Venus, Tierra, Diana, Optima Jupiter) 7 modèles	44728	06/10/2004
POP (3 modèles) premium A et B Millenium	30965	21/06/2002	PRESTIGE	925124	14/08/1992
POP (7 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxi pop.	30888	08/05/2002	S630	940636	01/02/1994
POP (1 modèle) palma POP	30896	10/05/2002	Cologne / 720 (2 modèles)	950494	20/01/1995
POP (1modèle) premium A	3007219	17/06/2002	1070	955433	29/09/1994
POP (1modèle) premium B	3007220	17/06/2002	Baby pool - S307 S750	914022	20/06/1991
POP (1 modèle) Millenium	3004457	17/06/2002	Bruxelles - Vienne - Londres (1 modèle)	916281	01/10/1991
POP (1modèle) Palma pop	50226	20/08/2002	Lisbonne - Rome/Paris (2 modèles)	910411	15/01/1991

Pour les modèles, avant le 1^{er} octobre 2001, la protection était de 25 ans, renouvelable une fois six mois avant. Après cette date, la protection est de 5 ans renouvelable 6 mois avant jusqu'à 25 ans.

Apports de Gérard Andréi

DROITS SOCIAUX				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre total	Nbre titre détenu par l'apporteur
UIPPP	NON	152 449	2 500	25
U2PPP	NON	152 449	500	145
U3PPP	NON	150 000	10 000	2
U4PPP	NON	500 000	1 000	860
U5PPP	NON	600 000	60 000	39 000
U6PPP	NON	300 000	30 000	20 000
Union Piscines France	NON	152 449	1 000	240
Société de Moulage Provençale	NON	7 622	500	50
POP France	NON	150 000	1 000	300
STIL Piscines France	NON	150 000	10 000	3 000

DROITS DE PROPRIETES INDUSTRIELLES			
DESSINS/MODELES	N° dépôt	date dépôt	Zone de Protection
PRESTIGE	925124	14/08/92	France
S630	940636	01/02/94	France
Cologne / 720 (2 modèles)	950494	20/01/95	France
1070	955433	29/09/94	France
Baby pool - S307 S750	914022	20/06/91	France
Bruxelles - Vienne - Londres (1 modèle)	916281	01/10/91	France
Lisbonne - Rome/Paris (2 modèles)	910411	15/01/91	France
MARQUES			
BRUXELLES	1698302	01/10/91	France

Apports de Patricia Achdjean (épouse de Gérard Andréi)

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
UIPPP	NON	152 449	2 500	49

DROITS DE PROPRIETES INDUSTRIELLES			
BREVETS	N° enregistrement	date dépôt	Zone de Protection
Equerre de renforcement pour la structuration des parois piscine	8713403	24/09/87	France
Dispositif d'assemblage d'un élément rapporté sur un réservoir étanche	9611451	13/09/96	France
Coque monobloc de piscine	9509331	25/07/95	France
MARQUES			
BLUE POOL	99779641	03/03/99	France
TECHNIROCH	99787919	16/04/99	France
CONSORTIUM PISCINES	98766302	21/11/98	France
ARCOPI	94547936	01/11/94	France
POP	13092345	30/03/01	France
POP EUROPE PISCINES	13092346	30/03/01	France
STIL PISCINES	43316707	06/10/04	France

DESSINS/MODELES			
	N° enregistrement	date dépôt	Zone de Protection
ELIPSA 1000	903885	17/09/90	France
Big Pool palace - Big Pool prestige - Mega Pool Espace - Mega Pool palace - Mega Pool Prestige -	996422	14/10/99	France
54 Modèles Big Pool	013333	08/06/01	France
8400 - Mini Pool (= Maxi Pool) 2 modèles	005367	18/09/00	France
Mini Pool (= Maxi Pool) 2 modèles	005508	22/09/00	France
Pareoi filtrante pour piscine	976160	17/10/98	France
POP (8 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxipop.	11972	30/03/01	France
POP (19 modèles olympia)	033397	03/07/03	France
POP (3 modèles) olympia plage 10	35522	16/10/03	France
POP (1 modèle) alpha évolution	33323	30/06/03	France
POP (3 modèles) premium A et B Millennium	30965	21/06/02	Portugal
POP (7 modèles) norma, romaine fond plat et pente, nova, alpha pop, stella, maxipop.	30888	08/05/02	Portugal
POP (1 modèle) palma POP	30896	10/05/02	Portugal
POP (1 modèle) premium A	3007219	17/06/02	Royaume Uni
POP (1 modèle) premium B	3007220	17/06/02	Royaume Uni
POP (1 modèle) Millennium	3004457	17/06/02	Royaume Uni
POP (1 modèle) Palma pop	50226	20/08/02	Autriche
POP (1 modèle) stella	49531	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) maxipop	49530	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) alpha pop	49528	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) Romaine fond pente	49529	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) nova	49527	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) romaine fond plat	49526	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) norma	49525	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) premium B	49529	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) premium A	49527	20/06/02	Autriche
POP (1 modèle) millennium	50228	20/08/02	Autriche
POP (23 modèles) olympia alpha evolution	98413	03/07/03	OHMI
STIL (Atenea, Venus, Tierra, Diana, Optima, Jupiter) 7 modèles	44728	06/10/04	France

Apports de Pascale Andréi

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U.I.P.P.P	NON	152 449	2 500	15
U2PPP	NON	152 449	500	50
U3 P.P.P.	NON	150 000	10 000	1
U5 PPP	NON	600 000	60 000	4 000
POP France	NON	150 000	1 000	50
STIL PISCINES France	NON	150 000	10 000	500

Apports de Sandra Andréi

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U.I.P.P.P	NON	152 449	2 500	25
U3 P.P.P.	NON	150 000	10 000	1
U4PPP	NON	500 000	1 000	100
U5 PPP	NON	600 000	60 000	2 600
POP France	NON	150 000	1 000	50
STIL PISCINES France	NON	150 000	10 000	500

Apports de Geoffrey Necco

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U2PPP	NON	152 449	500	25

Apports de Florent Necco

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U2PPP	NON	152 449	500	25

Apports de JC Curcovich

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U.I.P.P.P	NON	152 449	2 500	25

Apports de Pierre Bernard

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U.I.P.P.P	NON	152 449	2 500	1

Apports de la SCI les Capriers

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U.I.P.P.P	NON	152 449	2 500	10

Apports de Albert Fernandez

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U4PPP	NON	500 000	1 000	40

Apports de JM Faurel

DROITS SOCIAUX DETENUS A APPORTER				
Raison sociale	Avantages particuliers	Capital social	Nbre titre	Nbre titre détenu par l'apporteur
U5 PPP	NON	600 000	60 000	2 400

1.4.2 Evaluation des apports

Apports de droits sociaux

La valeur des titres apportés a été évaluée par la méthode dite d'actualisation des flux de trésorerie libres dite « Discounted Free Cash Flow Methode ou DCF ». Cette méthode a été privilégiée car les sociétés :

- ⊙ sont susceptibles d'établir des plans à moyen terme fiables,
- ⊙ ont une taille suffisante et une bonne visibilité,
- ⊙ entrent dans le cadre d'activités à caractère industriel.

De plus, certaines des sociétés ont récemment été constituées. Dès lors, leur usine d'exploitation a démarré

leur activité cette année. Les titres de ces sociétés ne peuvent faire l'objet d'une valorisation que par rapport à une activité et des résultats futurs, eux-mêmes basés sur les réalisations passées des sociétés similaires déjà existantes.

Enfin, le Groupe Gérard Andréi, qui a vocation à entrer sur un marché réglementé à brève échéance, sera tenu de produire des comptes suivant les normes IFRS et d'appliquer cette méthode pour justifier de la valeur de ces actifs.

Compte tenu de la vocation du Groupe Gérard Andréi à intégrer à brève échéance un marché réglementé, une seconde approche de valeur a été effectuée par les comparatifs boursiers avec comme référence la société Desjoyaux. Cette valeur, si elle n'a pas été retenue, a permis de corroborer la valeur globale du groupe avec la méthode des DCF.

Les parités d'échange ont été déterminées en fonction d'une valorisation du Groupe Gérard Andréi établie suivant la même méthode dite des « DCF » afin d'éviter que cette évaluation puisse entraîner une quelconque conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

Concernant la société STIL, créée en 2005, qui n'a pas encore d'activité à ce jour, les apports de titres ont été fait à la valeur nominale.

Apports de droit de propriété industrielle

Il s'agit de brevets, de marques et de dessins et modèles. Ils ont été évalués au cas par cas en fonction de l'utilité actuelle et potentielle de chacun des éléments apportés pour les différentes entités du Groupe Gérard Andréi.

1.5 RÉMUNÉRATION DES APPORTS ET PRIME D'APPORT

Pour faciliter les parités d'échange, une division d'action de la SA Groupe Gérard ANDREI sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2005, où une action ancienne sera égale à 600 nouvelles actions, et ce préalablement à l'approbation par les associés de l'apport des titres et de l'augmentation de capital sur lesquels portent le présent rapport. Pour les données chiffrées données en annexe, il a été considéré par anticipation qu'une action du Groupe Gérard ANDREI correspond à 600 futures actions.

L'apport des 10 personnes physiques et de la société civile immobilière à la société Groupe Gérard Andréi,

évalué à 33.468.854,37€, sera rémunéré par l'attribution aux apporteurs de 1.603.540 actions, d'une valeur nominale de 0,025408 € chacune, entièrement libérées, à créer par la société Groupe Gérard Andréi, qui augmentera ainsi son capital de 40.742,94 € pour le porter de 38.112,25 € à 78.855,19 €.

La différence entre la valeur des apports et la valeur nominale des parts créées en contrepartie, soit 33.428.103,24 €, constitue la prime d'apport qui sera inscrite au bilan de la société Groupe Gérard Andréi.

Le tableau en annexe 1 détaille par apporteur le montant des apports valorisés, l'augmentation de capital, la prime de fusion et les rompus.

1.6 ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX

La société Groupe Gérard ANDREI, bénéficiaire de l'apport, sera propriétaire des titres à compter du jour de l'approbation de l'opération d'apport et de l'augmentation de capital correspondante par l'Assemblée Générale Extraordinaire et aura seul droit à toute répartition de bénéfices, de réserves, de plus-values ou d'éléments d'actif et, d'une manière générale, à toute répartition quelconque qui sera opérée par la société dont les titres sont cédés à compter du jour de l'approbation de l'apport. Elle bénéficiera à compter de cette date des droits de souscription et des droits d'attributions attachés aux actions et parts apportées. Toutefois, à l'égard de la société dont les titres sont apportés et des tiers, le Groupe Gérard ANDREI ne deviendra propriétaire des actions cédées qu'à compter du jour où celles-ci auront été virées à un compte de titres nominatifs purs ouvert à son nom par ladite société, sur production d'un ordre de mouvement signé par chacun des apporteurs.

Sous cette réserve, le Groupe Gérard ANDREI sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux actions et parts apportées. Les titres seront apportés avec jouissance au même jour et le Groupe Gérard ANDREI sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés auxdits titres.

En conséquence, le Groupe Gérard ANDREI, aura à compter de la date de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'apport, la pleine propriété des actions et parts, libres de tout nantissement, privilège, sûreté, promesse de cession ou droit de préemption ou autre restriction de quelque nature que ce soit, les actions et parts seront librement cessibles et ne feront l'objet d'aucun litige ou revendication pouvant en empêcher ou restreindre la pleine propriété au Groupe Gérard ANDREI.

2. AVANTAGES PARTICULIERS

Les différents contrats d'apport ne stipulent aucun avantage particulier et mes travaux n'ont pas mis en évidence d'avantage particulier au profit de vos associés ou de tout autre tiers.

3. DILIGENCES ET APPRECIATION DES APPORTS

3.1 DILIGENCES EFFECTUÉES

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Contrôler la réalité des apports.
- Contrôler et apprécier la valeur attribuée aux apports.
- M'assurer que les événements intervenus entre le 1^{er} janvier 2005 et ce jour, ne sont pas susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

Mes diligences ont notamment consisté à :

- Examiner les documents juridiques (registre des mouvements de titres, procès verbaux d'assemblées et de conseils d'administration si applicables, rapports de gestion, rapports des commissaires aux comptes...) et les statuts de la société apporteuse et des sociétés dont les titres sont apportés.
- Examiner les documents relatifs aux droits de propriété industrielle apportés (notification de publication et certificat d'identité, certificat d'enregistrement, décisions de délivrance des brevets...) afin de nous assurer de leur réalité, validité et de l'appartenance à l'apporteur.
- M'entretenir avec Monsieur Andréi, dirigeant du Groupe Gérard Andréi ainsi qu'avec les principaux cadres du groupe : Le Directeur Financier, le directeur Commercial, le Directeur Technique, le service juridique, tant pour comprendre l'opération envisagée et le contexte dans lequel elle se situe, que pour analyser les données et l'évolution de l'entreprise et conforter mes travaux d'étude.
- Contrôler qu'il est prévu dans le projet d'assemblée générale de la société Groupe Gérard Andréi, l'agrément des apporteurs non encore actionnaires.
- Analyser, contrôler et corréler les valeurs retenues pour réaliser l'apport.
- Procéder à une revue limitée des situations au 30 juin 2005 des sociétés dont les titres sont apportés sur la base des comptes établis à cette date ayant fait l'objet d'une attestation de révision par l'expert comptable.
- Rencontrer le Commissaire aux Comptes des sociétés dont les titres sont apportés et revoir ses dossiers an-

nuels 2004 ainsi que ses dossiers permanents.

- Obtenir l'assurance écrite du dirigeant de la société dont les titres sont apportés et de sa filiale que l'ensemble des documents relatifs à l'opération a été mis à ma disposition.
- Vérifier et se faire confirmer jusqu'à la date de ce rapport l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

3.2 APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Il entre dans ma mission de vous indiquer, si au regard des critères de valorisation généralement admis, l'apport ainsi proposé n'est pas surévalué.

3.2.1 Apports de droits sociaux

S'agissant de la valeur des apports, les parties ont convenu de retenir la méthode de l'actualisation des flux libres de trésorerie dite des Discounted Cash Flow. Cette méthode a été corrélée avec la méthode boursière qui consiste à déterminer la valeur d'une entreprise non cotée par référence à des multiples, dérivés à partir de données de marché d'entreprises comparables.

Méthode des Discounted Cash Flow

Cette méthode de valorisation, basée sur la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie dans le futur, conduit à actualiser ces flux futurs à un taux qui reflète le coût d'opportunité du capital investi dans l'entreprise et le risque inhérent à l'entreprise. La somme de ces flux actualisés représente la valeur actuelle nette de l'entreprise. L'estimation de ces flux de trésorerie libres se fait sur un horizon prévisionnel, variant généralement entre 5 et 10 années.

Au-delà de cette période, il convient d'ajouter une valeur terminale ou une valeur résiduelle.

Le calcul est le suivant :

Discounted Free Cash Flow Method

$$V = \sum_{i=1}^n \frac{FCF_i}{(1+i)^i} + \frac{YT}{(1+i)^n}$$

- où
- V** est la valeur de l'entreprise ;
 - FCF_i** est le flux de trésorerie libre relatif à l'année *i* ;
 - i** est le taux d'actualisation ;
 - n** est le nombre d'années que comprend l'horizon de prévision ;
 - YT** est la valeur terminale de l'entreprise.

Pour passer de la valeur de l'entreprise à la valeur des titres, il convient de prendre en compte la trésorerie nette disponible ou l'endettement net à payer au sein de chaque structure.

Les flux libres de trésorerie :

Les flux de trésorerie (free cash flow) utilisés dans cette méthode de valorisation sont les flux libres de trésorerie liés aux activités d'exploitation, c'est-à-dire excluant les flux liés à la structure financière de l'entreprise (paiement de dividendes, de charges financières,...), c'est pour cette raison que pour passer de la valeur de l'entreprise à la valeur des titres, il convient de retraiter la trésorerie nette disponible ou l'endettement net à payer de chaque structure. Les flux libres de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

= Bénéfice avant résultat financier et impôts
 + charges d'amortissements
 - dépenses d'investissements
 +/- variation du besoin en fonds de roulement
 - charge fiscale calculée indépendamment de la structure financière.

La prise en considération de flux libres de trésorerie dans cette méthode de valorisation permet d'estimer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie indépendamment de sa structure de financement.

Le taux d'actualisation :

Le taux utilisé pour actualiser les flux libres de trésorerie est le coût moyen pondéré du capital. Ce taux se définit comme la somme:

- du taux sans risque (taux des emprunts d'état à 10 ans),
- du taux de rendement/risque actions contre obligations,
- du risque de liquidité en fonction de la fluidité dans le capital de la société,
- de la situation de la société ou du groupe à évaluer au sein de son secteur.
- du coût lié à l'endettement financier à long terme, pondéré par le poids de cet endettement dans la structure de financement à long terme de l'entreprise.

La valeur terminale :

Cette valeur est déterminée sur base de la tendance observée au niveau des résultats enregistrés au cours des dernières années de l'horizon prévisionnel. Elle prend également en compte l'évolution attendue et la structure du marché (degré d'instabilité, importance des barrières à l'entrée/à la sortie, poids des économies d'échelle, effet de la courbe d'expérience). L'estimation de la valeur terminale peut s'appréhender de deux manières.

La première consiste à déterminer une rente perpétuelle à partir d'un flux de trésorerie "normalisé". Cette approche, ayant la faveur des investisseurs industriels

soucieux d'envisager leur investissement dans la continuité de l'exploitation, permet de considérer la valeur de l'entreprise à très long terme.

La valeur terminale

$$VT = \frac{FCF_{\text{normalisé}}}{t - g}$$

où **VT** est la valeur terminale de l'entreprise ;
FCF_{normalisé} est le flux de trésorerie libre normalisé à l'issue de l'horizon de prévision ;
t est le taux d'actualisation ;
g est le taux de croissance du flux de trésorerie libre normalisé.

Afin d'estimer la valeur terminale, l'investisseur financier optera plutôt pour l'application d'un multiple aux résultats prévus la dernière année de l'horizon prévisionnel. Ce multiple, déterminé sur la base des valorisations boursières d'entreprises comparables ou de transactions effectuées sur des entreprises comparables, est représentatif de la valeur à laquelle l'investisseur peut envisager, à terme, la cession de son investissement.

Dans ce contexte, la valeur terminale de l'entreprise se calcule de la même manière que dans le cas de l'approche boursière. Au cas présent, la valeur terminale a été calculée par actualisation du flux normalisé (cf. formule ci-dessus) et rapprochée avec un multiple d'EBIT.

Quelle que soit l'approche utilisée, l'appréhension de cette valeur terminale revêt une importance capitale lors de l'évaluation d'une entreprise. En effet, selon le marché sur lequel l'entreprise opère, par exemple le secteur de la haute technologie, cette valeur pourra être supérieure à 100% de la valeur totale de l'entreprise. Au cas présent, elle n'est que de 53% pour l'ensemble du groupe Gérard Andréi. La valeur d'entreprise, de titres, ainsi que la répartition de cette valeur d'entreprise entre l'actualisation des cash flow et la valeur terminale, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En €	Valeur d'entreprise	Dettes Nette**	Valeur de titres*	% Actualisation Cash Flow	% Valeur résiduelle
UI (Sémaros13)	3 227 181	1 286 847	1 940 334	59%	41%
UZ (Pouilly-en-Auxois21)	13 986 822	-2 471 361	16 458 183	50%	50%
UEP (Aigles Vire30 et Bétriques)	11 931 259	-396 576	12 328 335	51%	49%
UE (Dicos96)	13 211 336	1 320 025	13 059 283	52%	48%
UI (Weygand7)	8 646 679	330 631	8 316 048	43%	57%
US (Saint-Loup82)	5 974 722	0	5 974 722	38%	62%
UE (La Grande53)	4 130 335	-22 414	4 172 949	26%	74%
TOTAL 50 SOCIÉTÉS DE PRODUCTION DE BASSINS	61 129 633	-1 121 620	62 250 654	47%	53%
POP	5 225 716	-218 030	5 443 746	44%	56%
SMP	536 051	48 918	584 969	49%	51%
HOLDING GROUPE GA*	-2	-366 952	366 950		
TOTAL AUTRES 5 SOCIÉTÉS	5 761 765	-536 064	6 317 829	44%	56%
TOTAL GENERAL	66 910 799	-1 657 684	68 567 883	47%	53%

* Avant prise en compte de la valeur des participations directes et indirectes

** Si montant > 0 = Dette nette, sin contraire < 0 = trésorerie nette disponible

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie libre

bénéficie d'un grand intérêt dans la mesure où elle tient particulièrement compte des spécificités propres à ce groupe, à savoir son marché en croissance et la capacité nouvelle de production mise en place par le déploiement d'usines nouvelles.

Les données utilisées pour la valorisation des sociétés du Groupe Gérard Andréi ont été les suivantes :

- Actualisation du flux 2006 à 2011, soit 6 années.
- Année normative pour la valeur terminale, calculée sur la base de 2011.
- Taux d'actualisation de 13,5%.
- Taux de croissance du flux libre normalisé (taux à l'infini) : 0,6%.
- Financement des investissements en crédit bail non retraité pour tenir compte de l'effet sur le cash de ce mode de financement.
- Hypothèse de ventes de bassins des usines nouvelles (U4, U5 et U6) calculées en fonction des réalisations passées, notamment celles de l'usine U2 de Dissay.
- Absence de facturation des droits de propriété industrielle aux sociétés d'exploitation du fait des apports de ceux-ci par Monsieur et Madame Andréi au Groupe Gérard Andréi (montant annuel de l'ordre de 400 K€ par an).
- Augmentation de la masse salariale de direction de la société Groupe Gérard Andréi pour faire face aux développements en cours de mise en place.

Le taux d'actualisation a été déterminé comme suit :

TAUX D'ACTUALISATION	Ratio	Taux retenu
Moyenne des taux des deux dernières années de l'OATTEC 10	T	4,00%
Taux rendement /risque actions contre obligations = Taux usuel retenu	RM	5,00%
Risque de liquidité de 0 à 5%	RL	3,00%
Situation de groupe Ga au sein de son secteur	RS	1,50%
TAUX RETENU		13,50%

Au regard de la bonne visibilité du marché de la piscine en polyester pour les années à venir, de la volonté du Groupe Gérard Andréi d'ouvrir son capital à un marché réglementé et de sa situation de leader sur son marché, ce taux d'actualisation nous a semblé raisonnable.

Observations sur la valeur des apports :

Au regard des travaux réalisés pour analyser les business plan et les documents de valorisation présentés nous n'avons pas de remarques à faire sur la méthode utilisée. Il n'en demeure pas moins que l'estimation des « flux libre de trésorerie futur » représente un exercice subjectif dépendant de l'appréciation des perspectives de développement futur de l'entreprise par ses dirigeants et de leur capacité à les mettre en œuvre. A ce jour, même si la vision sur le marché est bonne et son évolution

incontestablement favorable, il est difficile d'anticiper la rapidité de son développement, la réponse à l'offre dans les parties de France couvertes par les nouvelles usines et l'adéquation des moyens humains et techniques aux développements attendus. Comme dans tout exercice relatif à l'appréciation de données futures ; certaines hypothèses posées par les dirigeants du Groupe Gérard Andréi ne se vérifieront pas et d'autres hypothèses non prévues apparaîtront. Il pourra en résulter :

- Des variations à la hausse ou à la baisse dans la valeur individuelle des apports.
- Des décalages dans le temps liés à la rapidité de mise en place des réseaux de commercialisation et à la réponse du marché aux nouvelles implantations. Il conviendra donc de suivre dans le futur l'évolution de ces valeurs individuelles par application de la même méthode que celle qui a été ici mise en place par le Groupe Gérard Andréi.

Enfin, le calcul de la valeur terminale, composante importante de la valeur de l'entreprise, est également dépendant de facteurs non connus à ce jour, pouvant générer des modifications des conditions globales du marché de la piscine polyester. Sur ce dernier point, le risque est toutefois réduit car d'une part, il est invisable que le produit soit concurrencé par des productions étrangères à faible coût de main d'œuvre du fait des difficultés logistiques qu'il pose, et d'autre part, la progression du polyester dans le marché global de la piscine est constante depuis plusieurs années du fait de son faible coût de revient et de sa facilité de mise en œuvre.

Méthode des comparatifs boursiers

Cette méthode a été retenue pour corroborer la valeur d'entreprise du Groupe Gérard Andréi déterminée par l'application des Discounted Cash Flow. Elle trouve aussi sa justification dans la volonté du Groupe Gérard Andréi d'intégrer en 2006 un marché règlementé.

Pour cela, il a été retenu comme référence le Groupe Desjoyaux leader national dans le secteur d'activité des piscines en dur alors que le Groupe Gérard Andréi est leader français des piscines en polyester. Le Groupe Desjoyaux clôture ses comptes annuels au 31 août de chaque année. Les données financières au 31 août 2005 n'étant pas disponibles au moment de l'évaluation comparative, c'est celles du mois d'août 2004 qui ont été retenues ainsi que les données prévisionnelles 2006 alors annoncées par le groupe.

Les données retenues par le Groupe Gérard Andréi ont été les suivantes (suivant les informations disponibles en octobre 2005) :

Ratios de valorisation de Desjoyaux

en K€	2003/08	2004/08	2005/08e
CA	61 357	83 502	83 200
EBIT	10 117	17 697	15 000
RN (avant survaleurs)	5 710	9 771	8 000

e : Estimé car non connu

Même si les résultats au 31 août 2005 de la société Desjoyaux ne sont pas définitivement communiqués à ce jour, les annonces de cette société font pressentir que l'EBIT sera de l'ordre de 17,5 M€ et le résultat net de 9,6 M€. Ces dernières annonces, ainsi que le contexte favorable de ce marché sur le long terme, ont permis au titre de connaître une croissance de sa valeur au cours du mois de décembre 2005 avec une capitalisation boursière de 155 M€ pour 127 M€ dans l'approche comparative réalisée par les dirigeants du Groupe Gérard Andréi.

Sur la base de ces derniers chiffres connus nous avons réalisé une actualisation de la valeur du Groupe Gérard Andréi qui fait ressortir une valeur de 70,8 M€ calculée comme suit :

Ratios de valorisation de Desjoyaux

en K€	2003/08	2004/08	2005/08e
CA	61 357	83 502	83 267
EBIT	10 117	17 697	17 500
RN (avant survaleurs)	5 710	9 771	9 600

e : Estimé car non connu

Multiples Desjoyaux	2003/08	2004/08	2005/08e
VE/CA	2,3	1,7	1,7
VE/EBIT	13,8	7,9	8,0
R/E (avant survaleurs)	24,5	14,3	14,6

Les ratios ci-dessus ont été calculés sur la base d'une capitalisation boursière de 155 M€ avec une trésorerie nette estimée de 15 M€, soit une valeur d'entreprise de 140 M€.

Ratios retenus pour le Groupe Gérard Andréi :

Multiples retenus => moyenne 2004 à 2005	Retenu
VE/CA	1,7
VE/EBIT	8,0
R/E (avant survaleurs)	14,5

Notons que par prudence nous n'avons pas retenu les ratios favorables de l'exercice 2003, mais en ligne avec ceux de 2004 et 2005, qui auraient conduit à une augmentation sensible de la valeur d'entreprise.

Application des multiples retenus au Groupe Gérard Andréi

en K€	Valeur d'entreprise		
	2005	2006	2007
VE/CA	57 512	82 834	98 702
VE/EBIT	28 941	74 361	108 013
R/E (avant survaleurs)	41 228	86 965	127 260

Valeur d'entreprise après pondération*	70 783
---	---------------

* Pondération appliquée :

- Sur 2005	2,0
- Sur 2006	1,5
- Sur 2007	1,0

Cette valeur de 70,7 M€ est à mettre en relation avec la valeur de 66,9 M€ issue de la valorisation par les Discounted Cash Flow. La pondération retenue a pour vocation de renforcer l'incidence de l'exercice 2005 sur la valeur.

3.2.2 Apports de droits de propriété industrielle

Les apports de droits de propriété industrielle ont été évalués au cas par cas en fonction de l'utilité qu'ils ont pour le Groupe Gérard Andréi.

A titre indicatif, la valeur globale retenue représente 2,5 années de redevances versées à Madame et Monsieur Andréi au titre des contrats de licences d'exploitation.

Cette valorisation empirique, en l'absence de référence de marché, ne nous a pas semblé incohérente.

4. CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que les observations précédemment formulées sur la valeur individuelle des apports (page 20 et 21) ne sont pas de nature à affecter la valeur globale des apports s'élevant à 33.468.854,37€, et, en conséquence, que les actifs apportés sont de valeur au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, augmenté de la prime d'apport.

Marseille, le 20 décembre 2005

Le Commissaire aux Apports**Manuel IBANEZ**

—
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'appel d'Aix en Provence
31, rue Saint Sébastien
13006 Marseille
Tel : 04 91 13 41 61
Fax : 01 91 57 17 74